

NUIT BLANCHE ÉDITEUR

POUR UN BILAN  
PROSPECTIF  
DE LA RECHERCHE  
EN LITTÉRATURE  
QUÉBÉCOISE

*sous la direction de  
Louise Milot et François Dumont*

moins négligeable qu'on ne le pense : ce sont aussi des livres comme *Le sourire des chefs* (1987) de Michel Savard et *Les métamorphoses d'Ishtar* (1987) de Nadine Ltaif qui font relire autrement la poésie d'il y a vingt ou trente ans, c'est la littérature migrante qui attire aujourd'hui l'attention sur les figures de l'altérité et les écritures de l'hétérogène, et qui éclaire d'un nouveau regard sur l'espace les exils de Saint-Denys Garneau ou de Marie Le Franc. Ce requestionnement du donné, qui s'opère souvent de manière brouillonne, chaotique et parfois de façon plus nette, quantique, ne peut que toucher tous les aspects de l'ordre de mission reproduit ci-dessus : il y a des lacunes à combler (absence presque





POUR UN BILAN PROSPECTIF DE LA  
RECHERCHE EN LITTÉRATURE  
QUÉBÉCOISE

Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise  
de l'Université Laval sont dirigés par

Marie-Andrée Beaudet, Robert Dion et Frances Fortier

Série « Séminaires »

1. *Analyse génétique d'un épisode de Menaud maître-draveur. La mort de Joson*, sous la direction de Jacques BLAIS.
2. *Le dossier épistolaire de Menaud maître-draveur. 1937-1938*, sous la direction de Jacques BLAIS.
3. *Les voies du fantastique québécois*, sous la direction de Maurice ÉMOND.
4. *Louis Fréchette, épistolier*, Jacques BLAIS, Hélène MARCOTTE et Roger SAUMUR.

Sous la direction de  
FRANÇOIS DUMONT ET LOUISE MILOT

POUR UN BILAN PROSPECTIF  
DE LA RECHERCHE EN  
LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Les Cahiers du Centre de recherche  
en littérature québécoise

NUIT BLANCHE ÉDITEUR

Des subventions du fonds FCAR, volet « Centres de recherche », et du Conseil des arts du Canada ont permis la publication de cet ouvrage. Le CRELIQ et Nuit blanche éditeur tiennent également à remercier le Département des littératures de l'Université Laval pour sa précieuse collaboration.

Composition : Michèle Pontbriand  
Révision du manuscrit : Guy Champagne  
Correction d'épreuves : Jean-Pierre Asselin et Linda Fortin  
Conception graphique : Anne-Marie Guérineau

Nuit blanche éditeur  
1026, rue Saint-Jean, bureau 405, Québec (Québec), G1R 1R7

Diffusion pour le Québec : Dimédia  
539, boul. Lebeau, Saint-Laurent (Québec), H4N 1S2

© Nuit blanche éditeur  
Tous droits réservés

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 1993  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN : 2-921053-11-X

## PRÉSENTATION

« À votre avis, et selon votre perception de l'état actuel de la recherche en littérature québécoise, au nom de quels critères doit-on penser, à moyen terme, l'avenir de cette recherche ? Vous apparaît-il opportun de réfléchir en termes de lacunes à combler (perspectives nouvelles ou corpus nouveaux à prendre en considération), d'outils supplémentaires à fournir aux chercheurs, d'approches à privilégier ou, préalablement à tout cela, en termes d'un débat épistémologique à soulever avant d'aller plus loin ? » Telle est la question gigogne que nous avons choisie de soumettre à un certain nombre de chercheurs particulièrement impliqués dans la recherche actuelle en littérature québécoise : leurs réponses constituent le présent ouvrage. Cette question, aucun de nos interlocuteurs invités ne l'aura jugée « facile ». Car il s'agissait forcément pour chacun d'entre eux de mettre en cause et en perspective leur propre activité de recherche et de livrer à la discussion certains de ses fondements. Ils l'ont fait dans un esprit de collaboration dont nous voudrions qu'ils soient ici remerciés.

La question était formulée dans le cadre du séminaire du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université Laval, au trimestre d'hiver 1992. Depuis leur création en 1984, les séminaires annuels du Centre de recherche avaient plutôt abordé des thèmes reliés aux recherches des membres et il faut certainement voir un signe des temps dans le fait que, pour

la première fois, le séminaire se soit ainsi élargi. En 1992, en effet, le CRELIQ a résolu d'accentuer et de rendre officiel son caractère interuniversitaire, et on peut d'une certaine manière considérer ce séminaire comme inaugural.

D'un autre point de vue, cependant, le séminaire de 1992 s'inscrit dans le prolongement de rencontres qui ont pour objectif de marquer une étape dans le parcours collectif des chercheurs d'ici, par l'établissement d'un « bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise ». Aussi, pour situer le présent ouvrage dans une perspective historique, on se reportera notamment aux actes d'un colloque tenu à l'Université d'Ottawa en 1968<sup>1</sup> et au rapport du Comité de recherche francophone de l'Association des littératures canadienne et québécoise, paru en 1978<sup>2</sup>. Quinze ans après ce dernier bilan – plus résolument programmatique que le nôtre – on constate que beaucoup de travaux souhaités alors ont été réalisés, que beaucoup d'autres restent à faire, mais surtout que beaucoup de questions se sont pour ainsi dire déplacées.

Les chercheurs invités l'ont été en fonction de deux critères. Il était d'abord important de donner la parole à des chercheurs en plein mouvement, pour qui le bilan et la prospective n'étaient pas des abstractions puisqu'ils ou elles avaient déjà réalisé des travaux sub-

- 
1. Paul WYCZYNSKI, Jean MÉNARD et John HARE (dir.), *Recherche et littérature canadienne-française*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1969.
  2. Ce rapport a été réédité dans la *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. XLIX, n<sup>os</sup> 1-2, (janvier-avril 1979).

## PRÉSENTATION

stantiels, mais chercheurs aussi de qui on était en droit d'attendre d'autres recherches, vu leur situation dans la carrière. Ainsi croyions-nous être en mesure d'éviter autant la pure spéculation que la synthèse définitive. Le second critère visait à assurer la représentation la plus large possible, malgré une contrainte de nombre inévitable des universités où se fait la recherche en littérature québécoise. On lira donc, dans ces actes, les réflexions de chercheurs provenant tant de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal que de l'Université de Sherbrooke, de l'Université d'Ottawa, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université York. Certains de nos invités sont en outre eux-mêmes membres de centres ou de groupes de recherche bien connus : le CETUQ (Centre d'études québécoises) et le CIADEST (Centre interuniversitaire d'analyse du discours et de sociocritique des textes), de Montréal, le CRCCF (Centre de recherche en civilisation canadienne-française), d'Ottawa, le CEDEQ (Centre d'études québécoises), de Trois-Rivières, et, bien entendu, le CRELIQ.

Bien que nos invités aient été priés d'adopter le point de vue le plus englobant possible, certains d'entre eux se sont sentis davantage sollicités par une partie du corpus ou par un secteur théorique ou méthodologique particulier ; et l'on notera assez souvent que certains ont cru bon de situer leur parcours de recherche par rapport à un cheminement très subjectif. Tout compte fait cependant, une sorte de division du travail spontanée s'est avérée tout à fait heureuse, on le verra, surtout parce

qu'aucune focalisation, aussi particulière soit-elle, n'a éloigné les participants de notre objet commun : les orientations souhaitables pour une recherche à venir en littérature québécoise, compte tenu des acquis des dernières décennies.

Le dynamisme de ce séminaire doit aussi beaucoup aux étudiants et étudiantes qui s'y sont inscrits : Christina Bauman, David Cantin, Lyse Gauthier, Patrick Guay, Marie-Andrée L'Allier, Danièle Marcoux et Jean-François Plamondon. Les séances de travail qui ont suivi chaque communication ont permis avec ce groupe toujours passionné par le déroulement progressif de problématiques diverses, de saisir à mesure les principaux enjeux des exposés et de les livrer à la discussion. Nous les remercions tout particulièrement. Nous remercions aussi tous les autres participants, auditeurs libres, collègues, et spécialement ceux qui, parmi eux, se sont acquittés de la fonction de « répondeur », laquelle consistait non seulement à relancer le débat, mais aussi à mettre en perspective chacune des interventions par rapport aux précédentes, tâche, on s'en doute, qui devenait de semaine en semaine plus risquée et plus difficile. L'intérêt des participants ne s'est jamais démenti ; d'une séance à l'autre, il nous aura permis de mesurer la complexité et, croyons-nous, la pertinence de la question posée.

Nous voudrions en terminant souhaiter que leurs réflexions à tous alimentent efficacement la poursuite de la recherche en littérature québécoise.

François DUMONT  
CEDEQ et CRELIQ

Louise MILOT  
CRELIQ

PIERRE HÉBERT  
Université de Sherbrooke

Les études littéraires québécoises :  
par où continuer ?

Invité à prendre la parole à l'occasion d'un film lancé en son honneur, Lionel Groulx avait commencé de la façon suivante – je le cite de mémoire : « Le plaisir de me retrouver parmi vous n'a d'égal que l'étonnement de me voir ici. » Je fais volontiers mienne cette proposition de départ en vous adressant la parole pour répondre à « la question » qui m'a été posée.

Et quelle question ! La plus longue, sans doute, depuis celle du référendum de 1980 ! Mais avec cet inconvénient qu'il est impossible d'y répondre par oui ou par non, tout simplement... Quelle belle occasion, cependant, de faire une réflexion somme toute peu habituelle, à un niveau second, sur une pratique quotidienne ! Alors pourquoi résister ?

J'ai bien compris, toutefois, qu'il ne s'agissait pas pour moi de parler de mes quelques travaux ou recherches antérieures, sauf pour y faire référence ou allusion. Mais, en revanche, comment une question sur l'avenir de la recherche en études littéraires québécoises pourrait-elle faire fi du passé et, plus encore, de « mon » passé ? Comment la réponse à une telle

question peut-elle être indissociable de mon propre parcours en la matière ? Non pas que ce parcours soit exemplaire ; mais il offre pour moi l'avantage d'être le mien. Je vous demande donc, dans cette longue introduction, de souffrir une petite synthèse de ce cheminement, car les questions que je soulèverai m'apparaissent à leur tour liées à ces étapes.

Phase I, donc, vers 1965-1970 : l'âge classique. J'ai sagement assimilé, un siècle par année, Lagarde et Michard, sur le plan de l'histoire littéraire. En ce qui a trait à la critique, je faisais du Sainte-Beuve sans le savoir dans la dialectique de l'homme et l'œuvre. D'ailleurs, comme pour bien des gens de ma génération, littérature et philosophie étaient coextensifs. C'est ainsi que j'entre à l'université.

Phase II, la crise. Je désespère des études littéraires. Leur fondement me semble reposer sur un individualisme total : il s'agit d'en savoir le plus possible, de capitaliser des connaissances. Mais ce savoir n'est cumulatif que pour l'individu et il ne l'est pas pour la littérature elle-même. Qu'est-ce que tout cela donne ? Quelle est la fonction sociale des études littéraires ? Pierre Olivier, dans un roman contestataire écrit en 1984, *Les militaires ont envahi Manhattan*, relate ce qui suit : « J'ai quitté définitivement l'université après un séminaire de deux heures sur l'utilisation du point et virgule dans l'œuvre de Paul Claudel. Le professeur était suisse, et fort érudit » (p. 27). Pour peu, j'aurais pu faire la même chose.

Phase III : une solution ? Car je rencontre alors, à la faveur du contexte de l'époque, le structuralisme et,

en particulier, la narratologie. Est-ce une voie de salut ? Ce nouveau discours sur le texte, discours autonome, défini, « maîtrisable » m'apporte consolation et sécurité. Désormais, une certaine « science » de la littérature est possible dans la mesure où s'est créée la distinction théorie/texte.

Je file ainsi un bonheur presque ininterrompu pendant une dizaine d'années. Mais, en même temps que cette satisfaction, j'éprouve aussi un malaise dans mes limites à saisir l'inscription du texte dans une société. Heureusement le hasard fait bien les choses, du moins pour la prochaine étape.

Phase IV : l'entrée dans l'histoire (littéraire et autre). Je passe dix ans (1980-1990) en milieu canadien-anglais, dont tout particulièrement huit années à l'Université de Toronto. Est-ce l'éloignement du sol natal qui exacerbe une passion déjà très grande pour le Québec ? Est-ce l'importance accordée en particulier à l'histoire littéraire à Toronto qui ouvre les vannes ? Quoi qu'il en soit, je me plonge dans ce champ (relativement) nouveau pour moi, et j'y découvre en particulier la censure, la littérature dans les premiers journaux du Québec, la réception de « nos lettres » à l'étranger et le journal intime.

Enfin, phase V : le retour au pays natal, à l'Université de Sherbrooke, me permet de nouer tous mes intérêts, tant pour la théorie littéraire (que j'enseigne alors) que pour l'histoire ou, plus précisément la sociologie de la littérature, par ma contribution au Groupe de recherche sur l'édition littéraire et par la poursuite d'un projet de travail avec Jacques Cotnam,

sur la littérature dans les premiers journaux (donc à partir de 1764).

Ce n'est pas que dans le texte littéraire qu'il faut tenir compte de la position spatio-temporelle de l'énonciation : celle-ci importe au premier chef dans les propos qui vont suivre. Car les sujets que j'ai choisis de traiter (la narratologie, le journal intime, quelques-unes de nos insuffisances), loin d'avoir été choisis au hasard, s'inscrivent dans la démarche que je viens d'évoquer. Les aspects qui suivent ont dès lors un caractère nécessaire et aléatoire : nécessaire quant à leur origine dans mon propre parcours, et aléatoire parce que, bien sûr, ils auraient pu être autres si j'eusse vécu moi-même une expérience différente. Sans doute les propos de ceux qui se succéderont à ce séminaire feront une éloquente démonstration de la variété des points de vue possibles face à cette question de l'avenir de la recherche en études littéraires québécoises.

## De la narratologie

J'aborderai ici deux types de problèmes : les premiers liés à des questions théoriques et les seconds, à l'application de la narratologie au corpus québécois.

### *Problèmes théoriques*

Là encore, je divise en deux : la question de la distinction histoire-discours et celle des niveaux d'analyse.

## La distinction histoire-discours

Pour Vladimir Propp et Claude Bremond, la distinction faite en narratologie entre histoire et discours est indiscutable ou, en tout cas, non discutée. Ce qui va de soi, donc, pour eux, c'est cette distinction entre une succession logique d'événements (l'histoire, le narratif) et leur mise en texte (le discours). Le discours narratif, donc, comme l'a bien expliqué Gérard Genette, est discours dans la mesure où il est proféré par quelqu'un et narratif dans la mesure où il raconte quelque chose. Mais il y a plus : un autre postulat – et qui est celui dont je veux discuter – accompagne celui-ci, et qui est l'antériorité de l'histoire sur le discours. Le « modèle » de nos analyses est que le narrateur s'approprie une logique narrative qui préexiste à son acte de narrer. Pour preuve, on avance qu'il existe des centaines de versions d'un même conte (*Cendrillon* par exemple) et qu'il faut bien, pour cela, qu'il y ait une histoire prédiscursive où chaque version puise, en quelque sorte.

Cette conception a tout de même eu des opposants : je pense en particulier à Barbara Herrnstein-Smith (1980) et Robert Wilensky (1983). La première dénonce vigoureusement cette logique de l'antériorité, résidu d'un idéalisme de mauvais aloi. Le récit n'est pas la prise en charge d'événements pris en amont, dans un réservoir logique, mais bien plutôt, et essentiellement, la mise en discours de ces événements. Hors du discours, point de salut, point d'histoire.

Pour Wilensky, c'est la distinction entre *Story grammar* et *Story points* qui est essentielle. Ce n'est pas la grammaire du récit qui détermine l'organisation narrative, mais le « point », le but, le propos, ce à quoi veut en venir le texte.

Cette constatation d'apparence simple entraîne pourtant une révision de notre manière de saisir le narratif. Celui-ci pourrait (devrait ?) être saisi comme la « mise en discours » d'unités organisées en fonction du « propos textuel » et des conditions narratologiques de son énonciation.

Pourtant, Gérard Genette essaie encore de sauver cette distinction dans *Fiction et diction* (1991 : 72-73). Mais je crois que ce durcissement nous empêche de saisir d'une manière renouvelée le texte narratif : plutôt, comme la femme de Loth, de regarder en arrière (on sait ce qui lui est arrivé), nous aurions avantage à regarder en avant pour saisir la téléologie de l'histoire liée au discours.

Et le rapport de tout cela avec notre sujet ? De prime abord, il n'est pas évident ; mais il ne faut pas oublier que ce sont là les modèles dont nous nous servons, en études québécoises comme ailleurs. Réfléchir sur ces modèles, c'est ainsi réfléchir sur notre sujet.

## Les niveaux d'analyse

Vous rappelez-vous le début de « Discours du récit » de *Figures III* ? Genette fait une analyse détaillée de paragraphes chez Proust et Homère (1972 : 80-81) puis, sans crier gare, sauf pour nous dire qu'il passera

du micro-narratif à la macro-structure, il dégage ensuite les grands segments de *À la recherche du temps perdu*. Ce magnifique saut, fait sans filet, m'a toujours laissé perplexe : n'y a-t-il que deux niveaux ? Et aucun niveau intermédiaire ? Cette question, me semble-t-il, grève toutes nos analyses narratologiques.

Analyser un texte de ce point de vue, c'est très exactement comme piloter un avion : plusieurs altitudes sont possibles. Or, entre le rase-mottes et la concurrence à l'Everest, il se trouve des stades intermédiaires. Mais, dans nos analyses narratologiques, nous faisons comme si cette question n'importait pas. À quel niveau (altitude) sommes-nous ? Quels seraient les résultats de l'analyse si les données étaient cueillies à un autre niveau ? Hélas ! En narratologie, nous avons construit des moteurs vrombissants, mais nous ne nous sommes point fabriqué d'altimètre. À défaut d'une théorie des niveaux, nous ne savons tout simplement pas ce que nous faisons.

### *Application au corpus québécois*

Lors d'un colloque tenu à l'Université Queen's sur la critique littéraire en novembre 1990, j'ai eu l'occasion de faire le point sur la narratologie au Québec (Hébert, 1992). Je ne reviendrai pas sur le détail de cette analyse. Mais j'en rappellerai ici quelques-unes des grandes lignes.

Ce qui était frappant, dans cette analyse de la narratologie dans *Études françaises*, *Études littéraires* et *Voix et images*, c'était une sorte de déclin de la

narratologie à partir de 1984 environ, après les années fastes 1975-1983. On reconnaît bien là l'inconstance des études littéraires, qui ont de la difficulté à établir un corps de concepts stables ! Mais ce qui frappe également, c'est la pauvreté relative du discours théorique.

Nous n'avons pas, au Québec, de revue presque exclusivement orientée vers la théorie pour cette raison bien simple que nous sommes encore obsédés par notre corpus. Nous l'avons légitimé, nous lui avons donné son dictionnaire, nous sommes à lui (re-)faire son histoire et celle de son édition littéraire, etc. Jusques à quand nous tenteras-tu, ô corpus ? Certains diront lorsque nous aurons un pays ; d'autres, lorsque nous ne serons plus une jeune littérature. Quelle que soit la réponse, je constate pour l'instant un recul de la réflexion théorique contre lequel il faut réagir.

## Du journal intime

Dans mon livre sur le journal intime (Hébert, 1988), j'ai abordé la réception du journal comme genre et l'évolution de la subjectivité ; j'ai ensuite analysé quelques textes à l'aide de concepts narratologiques. Mais il demeure en cette matière bien des aspects inexplorés. En voici quelques-uns.

La question du journal à la radio reste entière. Au réseau MF de Radio-Canada, plusieurs auteurs ont lu leur journal (qu'ils ont parfois commencé à cette fin !). Quel est l'effet de cette situation d'énonciation particulière ? Je pense autant à l'aspect du texte même qu'à sa publication future et à l'impact d'un destinataire

affiché et public. Ce que Roussel (1986) appelle l'ouverture maximale du texte offre ici un beau cas d'analyse.

Puisqu'il est question de publication, reconnaissons que le journal n'a jamais été étudié selon l'angle de l'édition. Qui a publié ce genre marginal au Québec ? Quelle est la part d'auto-édition ? Quels sont les critères de sélection : un bon journal, ou un auteur connu ? Toutes ces questions doivent être résolues. L'on constate, par exemple, une prolifération de journaux publiés depuis une dizaine d'années : pourquoi cette abondance quand on proclame à l'envi la mort du Sujet ?

En vérité, cette question du Sujet est celle qui m'a le plus préoccupé dans le cadre du journal intime, depuis quelques années : c'est ce qui m'a permis de voir une des limites de ma propre étude sur la question, et j'aimerais y consacrer quelques lignes.

C'est en tout cas ce qu'une approche féministe m'aurait appris (il n'est jamais trop tard pour s'en aviser) : que le Sujet peut être vu autrement que selon l'optique cartésienne de la cohérence, de l'effort de tout ramener à soi. Hélas ! (regret rhétorique) il m'a fallu bien du temps pour comprendre Nicole Brossard : « Le journal [...] me semble être un lieu où le sujet tourne en rond jusqu'à l'épuisement de lui-même. C'est, par le vide, le sujet mis hors de combat » (1984 : 9). Adieu, « moi » logocentrique, « moi » sans aspérités ni contradictions ! Il s'agira donc, désormais, de réfléchir sur la discontinuité du moi plutôt que sur son unité, de privilégier davantage des attitudes comme celle

d'Hélène B., dans *La jeune fille et la pornographie* de Roger Des Roches, qui

*rédigeait chaque jour de deux à quatre pages dans son journal intime [...] Chaque matin, à la lame de rasoir, elle découpait sans les relire les feuillets remplis la veille, recto verso, les plaçait soigneusement, les déposait à leur tour dans la malle (1991 : 26).*

Cet autre point de vue sur le rôle du journal par rapport à la vision du Sujet conduit nécessairement à un retour critique sur celui qui m'a le plus influencé en cette matière. Non, ce n'est pas Philippe Lejeune, mais plutôt Georges Gusdorf. Chez Gusdorf (1975, 1980, 1991, entre autres), le Sujet du journal est vu comme une substance fermée, cohérente, pleine ou à remplir. Bref, un Sujet qui existe en dehors du langage et que le langage se donne pour tâche de (re)transcrire. D'où l'échec inévitable de ce genre littéraire, car la transcription sera toujours imparfaite. Et si l'enjeu était ailleurs ?

Car existe-t-il un moi en dehors du langage qui l'exprime ? Il n'y a pas de réserve inentamée du moi que le journal se donne pour mission de découvrir, à la manière d'un Eldorado. Mais, en revanche, si le moi n'existe que dans le langage et dans le temps, n'est-il pas alors essentiellement complexité, mouvement, contradiction ?

Le journal pose à sa manière les vieilles questions de Parménide et d'Héraclite, celles de la permanence et du mouvement. Le journal de la permanence, de l'Un, du moi antérieur au langage, c'est l'entreprise

vouée à l'échec ; par contre, le journal du multiple, du mouvement, du Sujet comme être temporel et discursif, c'est le journal où l'identité, fondée sur l'identique d'une journée à l'autre, est impossible. Peut-être le journal intime est-il le genre par excellence pour saisir l'irréductible du destin humain, le déchirement entre l'unité illusoire et le mouvement dispersif ? Inutile de dire toutes les conséquences de cette tension sur notre façon de saisir le journal intime.

### Quelques-unes de nos insuffisances

Pour terminer, j'aimerais livrer quelques considérations sur des pistes possibles pour la recherche future. J'ai déjà abordé quelques questions de nature plus théorique et d'autres, générique. Celles qui suivent concernent les études et la critique proprement dites.

En 1926, Henri d'Arles écrivait :

*Peut-être serait-il difficile à un seul homme d'édifier le monument que réclame notre littérature. Cela pourrait être l'œuvre d'une commission. Chaque genre serait traité à fond par un spécialiste. L'histoire, l'éloquence, la poésie, le roman, etc., chacune de ces rubriques serait confiée à celui qui pourrait le mieux la remplir (1926 : 206).*

Or, malgré quelques entreprises « monumentales », pour reprendre le mot d'Henri d'Arles, l'édifice n'est point achevé : il nous manque tout au moins trois étages.

D'abord, une histoire de la critique au Québec. Nous disposons de *Parcours* (Giroux, 1990), de *Traverses* (Allard, 1991), titres symptomatiques d'itinéraires nécessairement fragmentés. Mais il y a là un

pan tout entier de l'une des médiations du fait littéraire qui appelle à être saisi dans son histoire même, c'est-à-dire comment elle s'est faite dans tous ses aspects (voir Brunet, 1985).

Autre histoire qui nous fait défaut et cette absence étonne. Car l'on n'a eu de cesse de répéter que le clergé avait eu un contrôle important sur les lettres canadiennes, particulièrement entre 1840 et 1950 ; que Messieurs Ignace Bourget, Édouard-Charles Fabre, Paul Bruchési ont contrôlé la diffusion des imprimés ; que de cette coercition se sont dégagés des personnages marquants comme Louis-Antoine Dessaulles, Godfroy Langlois, Arsène Bessette, Jean-Charles Harvey, etc. Et pourtant, nous n'avons pas encore une histoire de la censure, c'est-à-dire non seulement celle de ses éphémérides, mais celle, avant tout d'ailleurs, de son établissement, de son exercice et des transformations de ses stratégies.

Autre histoire qui nous manque, mais qui est en cours au Groupe de recherche sur l'édition littéraire (GRÉLQ) à Sherbrooke, celle, justement, de la littérature saisie sous l'angle de l'édition. Bien que le GRÉLQ y travaille depuis plusieurs années, beaucoup reste à faire dans le domaine, en particulier sur le début du siècle.

Je termine sur un constat qui ne saurait être plus négatif, voire pessimiste : celui de la déficience de nos outils de travail. Certes, nous sommes partis de loin et nous nous sommes donné d'excellents dictionnaires d'œuvres et d'auteurs, ou des dictionnaires biographiques essentiels. Mais, ailleurs, nous avons carrément

régressé. Ainsi, à l'époque de *Livres et auteurs canadiens* [puis] *québécois*, nous disposions d'une bibliographie annuelle des œuvres, à peu de choses près : cela n'est plus. Ainsi, à l'époque de la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, disparue en 1987, nous avions une bibliographie annuelle de la critique : cela n'est plus, également. Ce sont là des pertes majeures qu'il faudra combler et dans les meilleurs délais.

Un autre instrument de recherche nous fait grandement défaut ; celui-là, nous ne l'avons pas perdu, car nous ne l'avons jamais eu. Voici comment se présente le problème.

Prenez, par exemple, le recueil d'études *Solitude rompue* (Cloutier-Wajciechowska et Robidoux, 1986) ; ou encore *Écrire le Québec* (Andrès, 1990). Ajoutez-y *Le roman du territoire* (Proulx, 1987). Qu'ont en commun ces trois ouvrages ? Entre autres, de consacrer une partie de leurs pages à *La terre paternelle* de Patrice Lacombe. Et c'est là tout le problème : si vous étudiez ce roman, à moins d'être un maniaque du dépouillement et des petites fiches (ou des bases de données), l'un ou l'autre de ces chapitres vous échappera certainement.

Au delà du « cas Lacombe », ce sont toutes les études littéraires québécoises qui sont en cause ici. Nous n'avons, pour les études parues sous forme de volume, aucun équivalent de la bibliographie de Cantin, Hudon et Harrington pour les revues. Et pourtant, quels précieux services pareille bibliographie nous rendrait ! Mais en même temps, je suis tout à fait conscient de l'énormité de la tâche, et de son peu de valorisation dans le domaine des études littéraires.

L'expérience de l'« index-thésaurus » de *Voix et images* m'a apporté bien des lumières sur ces deux derniers points.

\* \* \*

Mais comment conclure en parlant de l'avenir ? Ce n'est pas là un simple jeu de mots, puisque la véritable conclusion, nous la connaissons dans cinq, dix ou vingt ans, c'est-à-dire lorsque certains souhaits auront été réalisés, certaines lacunes comblées.

Mais des lignes de forces se dessinent tout de même. Celles qui me tiennent le plus à cœur touchent la réflexion théorique et la mise au point d'instruments de travail.

Il ne s'agit pas de se gargariser de théorie pour le seul plaisir de le faire. Mais il est évident que, sans réflexion théorique et épistémologique, nous nous privons d'instruments de travail et, dans le pire des cas, nous ne savons pas ce que nous faisons. Je pense à la narratologie : il nous faut un corps de concepts, de méthodes d'analyse cristallisées autour de la réalité d'un manuel. Certains existent (Adam, 1989 ; Dumortier et Plazanet, 1985). Mais ces efforts sont inutiles s'ils ne trouvent pas un fondement pédagogique. Il devrait y avoir, à l'instar de certaines disciplines scientifiques, du droit, de l'administration, un ensemble de concepts et de méthodes à maîtriser. Mais nous en sommes bien loin quand on pense qu'un étudiant peut terminer un baccalauréat en esquivant parfois un genre littéraire tout entier ! Pourtant, le statut de la discipline dépend des exigences qu'elle se pose.

Je n'insisterai pas davantage sur les instruments de travail : ils ne font à nouveau que renforcer la nécessaire concertation de notre démarche de connaissance. Concertation, d'ailleurs, qui fait défaut en ce qui a trait aux mémoires et thèses : je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi il n'existe pas un bulletin bi-annuel où seraient indiqués, pour chaque université, les thèses et mémoires déposés et soutenus en études littéraires québécoises.

Car, à défaut de réflexion théorique, d'instruments appropriés, de concertation, c'est toujours le mythe de Sisyphe qui nous menace.

## Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (1989), *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- ALLARD, Jacques (1991), *Traverses de la critique littéraire au Québec*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- ANDRÈS, Bernard (1990), *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété*, Montréal, XYZ éditeur. (Coll. « Études et documents ».)
- BROSSARD, Nicole (1984), *Journal intime*, Montréal, Les Herbes Rouges.
- BRUNET, Manon (1985), « Faire l'histoire de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXVIII, n° 4 (printemps), p. 523-547.
- CLOUTIER-WOJCIECHOWSKA, Cécile, et Réjean ROBIDOUX (dir.) (1986), *Solitude rompue*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- D'ARLES, Henri (1926), *Estampes*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- DES ROCHES, Roger (1991), *La jeune fille et la pornographie*, Montréal, Les Herbes Rouges.
- DUMORTIER, J.-L., et Fr. PLAZANET (1985), *Pour lire le récit. L'analyse structurale au service de la pédagogie de la lecture*, Bruxelles et Paris, De Boeck-Duculot.

- GENETTE, Gérard (1972), *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil.
- GENETTE, Gérard (1991), *Fiction et diction*, Paris, Éditions du Seuil.
- GIROUX, Robert (1990), *Parcours. De l'imprimé à l'oralité*, Montréal, Triptyque. (Coll. « La vague à l'âme ».)
- GUSDORF, Georges (1975), « De l'autobiographie initiatique à l'autobiographie genre littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 6, p. 957-994.
- GUSDORF, Georges (1980), « Conditions and Limits of Autobiography », dans James OLNEY (dir.), *Autobiography: Essays Theoretical and Critical*, Princeton, Princeton University Press, p. 28-48.
- GUSDORF, Georges (1991), *Les écritures du moi. Lignes de vie I*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- HÉBERT, Pierre (1988), *Le journal intime au Québec. Structure-évolution-réception*, Montréal, Fides. (Avec la collaboration de Marilyn Baszczyński.)
- HÉBERT, Pierre (1992), « La narratologie au Québec (1967-1987). Que sont nos modèles devenus ? », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 372-381.
- HERRNSTEIN-SMITH, Barbara (1980), « Narrative Versions, Narrative Theories », *Critical Inquiry*, vol. VII, n° 1, p. 213-236.

- OLIVIER, Pierre (1984), *Les militaires ont envahi Manhattan*, Montréal, Libre Expression.
- PROULX, Bernard (1987), *Le roman du territoire*, Montréal, UQAM (Coll. « les Cahiers d'études littéraires », n° 8.)
- ROUSSET, Jean (1986), *Le lecteur intime*, Paris, José Corti. [Voir surtout le chapitre « Le journal intime, texte sous destinataire ? ».]
- WILENSKY, Robert (1983), « Story Grammars Versus Story Points », *The Behavioral and Brain Sciences*, p. 579-623.



LUCIE ROBERT

CRELIQ, Université du Québec à Montréal

L'avenir de la recherche sur  
la littérature québécoise  
Miser sur le collectif

**Preliminaires**

Je suis parmi les rares personnes actuellement en poste dans une université à avoir acquis ma formation universitaire entièrement au Québec et à avoir une formation spécialisée en littérature québécoise aux trois cycles. La très grande majorité des chercheurs qui enseignent dans les universités – et rien n'indique de changement profond pour l'avenir – ont une formation obtenue en partie en Europe ou une formation portant en partie sur la littérature française (à l'un ou l'autre des trois cycles). La conséquence est que ma formation n'a jamais intégré un point de vue européen sur la littérature. C'est-à-dire que je n'ai jamais eu à justifier mon intérêt pour la littérature québécoise, d'autres l'ayant fait avant moi ; que je n'ai jamais considéré la littérature québécoise en marge de la littérature française – j'ai plutôt tendance à faire l'inverse ; et que la recherche française sur la littérature n'est pour moi

porteuse d'aucune valeur normative. Je m'intéresse à la littérature et à la critique françaises, je les lis, je les apprécie, mais je ne m'y soumetts pas. Quand je rencontre, par exemple, Claude Duchet, je vois un collègue plus âgé que moi, dont je connais et respecte les travaux et l'expérience ; je ne vois pas en lui un ancien professeur ou un maître à penser. C'est dire que je poursuis mes recherches sur la littérature québécoise dans un confort intellectuel (et peut-être même politique) dont peu de mes collègues québécois plus âgés profitent également, mais que je dois à leurs efforts, à leur ténacité et, à vrai dire, à leur courage.

Je suis professeure dans une université qui offre des programmes en études littéraires, c'est-à-dire dont les corpus ne sont pas définis sur une base nationale, et qui offre une spécialisation en théorie littéraire. L'objectif premier que nous y poursuivons est de former nos étudiants à la lecture et à l'analyse du texte moderne. C'est donc à travers son analyse que le texte est saisi et non l'inverse comme dans la plupart des autres programmes universitaires. Ainsi, chez nous, il est possible de travailler à tous les cycles, mais dans certaines limites, sur le texte en traduction et il est théoriquement indifférent que l'analyse porte sur une grande œuvre de la littérature contemporaine, un roman Harlequin ou les articles que *La Presse* consacre aux finales de la coupe Stanley. Nous n'attribuons également qu'un rôle secondaire à l'étude des traditions nationales, des mouvements, des siècles. Deux conséquences me semblent importantes pour le propos qui nous réunit. D'abord, on constate, en particulier aux

études avancées, que la littérature tend à céder la place au discours social. C'est-à-dire qu'une proportion importante des recherches qui y sont réalisées portent sur un corpus non littéraire. Puis, deuxième constat, que ce qui reste des travaux sur la littérature tend à privilégier les corpus reconnus pour la qualité de l'écriture expérimentale. Cela ne devrait pas nous étonner outre mesure. Ou bien on s'intéresse à ce que les textes disent – et le discours social parle plus vite et plus fort que la littérature –, ou bien on s'intéresse aux modalités de l'écriture – et la littérature contemporaine expérimentale est celle qui permet de soulever les questions les plus fascinantes. Cela laisse fort peu de place à la problématique de la littérature nationale.

Je suis à même de constater le peu d'intérêt des étudiants pour la littérature québécoise et la difficulté que nous avons de leur en imposer un peu, en particulier comme fondement de la formation théorique. D'abord parce qu'ils nous arrivent en première année en traînant dans leur bagage un certain nombre de préjugés ou de lieux communs (la littérature québécoise c'est le terroir, c'est mal écrit, c'est secondaire, c'est vieux), puis parce qu'il leur est difficile de concevoir que cette littérature puisse être porteuse de valeurs normatives. Comment l'étude d'un texte de Michel Tremblay peut-elle nous permettre de développer des instruments d'analyse qui pourront être utilisés à bon escient sur un texte de Balzac ?

En tant que directrice de *Voix et images* de 1988 à 1992, j'ai été à même de constater l'état de la recherche actuelle, ses principales orientations, les difficultés de

sa diffusion et de sa légitimation. Je dois d'abord constater que les 10 dernières années ont vu un essor considérable dans la recherche en littérature québécoise. Il est arrivé un moment béni où des chercheurs ont quitté la seule problématique nationale pour poser aux textes québécois un ensemble de nouvelles questions. *Voix et images* ne publie plus d'articles qui portent sur, disons, « Le sentiment national dans l'œuvre de X, Y ou Z » ou « Le personnage féminin dans l'œuvre de A, B ou C ». Et, bien qu'il doive toujours être réinscrit dans une opération qui fasse avancer la lecture d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres particulières, le travail sur la forme, en tant qu'il permet de poser une problématique de l'écriture et même de la littérature, reste au cœur de la recherche que nous publions. En ce sens, et bien que ce choix ne soit pas exclusif – une place importante est consacrée également aux recherches qui portent sur des phénomènes d'ordre institutionnel, politique et historique (l'édition, la folie, le féminin, etc.) –, *Voix et images* ne se contente pas de refléter la recherche sur la littérature québécoise, elle l'oriente en quelque sorte, puisqu'elle privilégie certaines approches. Un exemple : le dossier du numéro 49 (automne 1991) est consacré à l'écriture de Louky Bersianik et met en retrait (mais non en veilleuse) la dimension féministe de cette œuvre.

J'ai ainsi observé une rupture entre la recherche québécoise, qui porte essentiellement sur des phénomènes institutionnels, politiques et historiques, et la recherche non québécoise sur la littérature québécoise,

qui porte davantage et presque exclusivement sur les textes. Il y a dans ce constat un élément prévisible : en effet, hors du territoire de sa production, le texte est tout ce qui reste. Hors du territoire même, faute de moyens techniques, il est extrêmement difficile d'entreprendre des recherches sur la réception d'une œuvre, sur l'édition littéraire, sur la genèse d'un texte. C'est l'autre aspect du constat qui étonne : peu de Québécois publient des « Études » dans *Voix et images*. Ils collaborent davantage à nos dossiers, soit en répondant à une commande, soit en nous faisant une proposition de sujet. La plupart des propositions de dossiers que nous recevons du Québec porte d'ailleurs sur des phénomènes institutionnels et reflète donc une orientation collective de recherches. Doit-on pour autant conclure à un désintérêt de la recherche québécoise pour le texte ? Par contre, les numéros de la revue qui se vendent le mieux, autant au Québec qu'à l'étranger cette fois, sont ceux qui portent sur des écrivains. J'observe ainsi une autre rupture entre l'orientation d'une large part de mon bassin de collaboration et la demande de mon lectorat.

Je terminerai ces réflexions préliminaires par une dernière remarque. Un certain nombre d'événements récents (tentative de dissoudre le secteur des lettres dans mon université, mise sur pied d'un doctorat en études littéraires, création d'une concentration « études féministes » pluridisciplinaire au deuxième cycle, absence de candidatures provenant des humanités dans les programmes de subventions stratégiques du CRSH) m'ont obligée à constater le peu de crédibilité des études littéraires dans l'ensemble des sciences

humaines. Nos collègues des autres disciplines ne nous lisent pas (nos collègues masculins ne nous lisent pas non plus, ce qui rend double le problème des chercheuses) et ils croient que nous en sommes toujours aux analyses littéraires et aux dissertations de leurs études classiques. Nos administrations respectives, qui nous voient toujours comme des poètes, incapables de compter, de planifier ou d'administrer un quelconque budget, ne se gênent pas pour multiplier les remarques désobligeantes. Je précise ici qu'il s'agit bien d'un préjugé, puisque rien ne leur permet de tirer de telles conclusions du travail réalisé en lettres. En conséquence, nous sommes rarement invités à des rencontres multidisciplinaires ; il est difficile de remporter des bourses, des prix et des nominations quand l'organisme est pluridisciplinaire et nous sommes parfois sacrifiés lors d'attribution de subventions. Sans compter le déplaisir inhérent à de telles situations.

## Principes généraux

Je ne crois pas au « libre-échange » des idées. Au contraire, je constate chaque jour que ces idées s'inscrivent dans des sociétés particulières, dans des formes institutionnelles qui déterminent les conditions de leur énonciation, de leur circulation et de leur légitimation. La recherche n'existe pas en dehors des organismes (universités, collèges, presses universitaires, revues savantes, organismes subventionneurs, colloques, etc.) qui la soutiennent, la produisent et la diffusent. J'observe également que le développement de la recherche,

comme celui de la littérature, de la production artistique et même de l'industrie, au Québec comme ailleurs, dépend d'une volonté politique qu'il serait suicidaire de nier ou même de négliger. C'est de la volonté que manifesteront les divers gouvernements que dépend l'avenir de la recherche en littérature québécoise. Par conséquent, nous devons penser la recherche dans sa dimension collective, nous devons considérer les contraintes qui lui sont faites et envisager des modalités de revendication sur le plan politique. C'est le sens des propositions qui suivent.

*Il est impératif d'assurer le développement  
d'une recherche québécoise sur la littérature*

Cette proposition contient deux éléments. L'idée d'une recherche québécoise, quel que soit le corpus considéré, et l'idée d'une recherche sur la littérature avec toute la difficulté que nous avons à définir ce terme. Le terme « québécois » est ici le mot important et renvoie au développement et à l'affirmation du caractère autonome de cette recherche. C'est-à-dire qu'il faut garantir l'existence au Québec d'un secteur d'activité consacré à la recherche et que ce secteur d'activité concernera également les sciences humaines. Cela nécessite des politiques garantissant un financement adéquat des universités, la formation de chercheurs de haut calibre, l'encouragement au travail de recherche, l'instauration d'une tradition nationale de recherche dans tous les domaines des sciences humaines et en particulier pour la littérature. Tant mieux si cet ensemble

débouche sur la formation d'écoles de pensée. Mais cela ne suppose pas un vase clos. La circulation des personnes et des résultats de recherche hors Québec demeure essentielle, tout comme son corollaire, l'invitation au Québec des chercheurs étrangers. Le second terme est le mot « littérature » qui pose lui-même toute les difficultés que l'on suppose et que je voudrais concevoir dans son sens le plus large : celui de phénomène littéraire, mais aussi celui de regard, regard littéraire sur une production textuelle.

*Il est tout aussi impératif d'assurer  
le développement d'une recherche  
sur la littérature québécoise*

Cette proposition contient également deux éléments. D'une part, l'idée d'une littérature « québécoise ». Ce qui n'est pas évident pour tout le monde. D'autre part, l'idée d'une « recherche » spécifique à cette littérature. Autant il est nécessaire d'assurer une recherche sur l'ensemble du phénomène littéraire et de lire nous-même la littérature française ou américaine, par exemple, autant il est nécessaire d'assurer la prise en compte du caractère national de notre littérature. Autrement dit, je n'ai rien à faire des théories déconstructionnistes qui prétendent dépasser les ensembles totalisants que sont les histoires littéraires et les littératures nationales.

Prendre en compte le caractère national de la littérature québécoise ne signifie pas que l'on doive revenir à une problématique d'analyse fondée sur la

mesure du nationalisme dans les œuvres. Cela ne signifie pas non plus que chaque livre ou article publié, que chaque projet subventionné ou chaque thèse déposée doive manifester une préoccupation sociopolitique. Cela signifie seulement que la littérature québécoise existe dans un contexte institutionnel qui ne lui est pas spontanément favorable et que, à moins que des mesures soient prises pour lui garantir une place importante dans l'enseignement et la recherche universitaire, elle en disparaîtra. L'existence de programmes d'enseignement spécialisés, d'un Centre comme le CRELIQ, de revues savantes comme *Voix et images*, de collections comme « Vie des lettres québécoises » aux Presses de l'Université Laval, de projets et groupes de recherche nombreux et variés, garantit à cette recherche les infrastructures élémentaires. Faire de la recherche sur la littérature québécoise le point de départ de travaux théoriques d'envergure lui assure également une importante légitimité.

*Il est impératif, également, d'assurer la diffusion de cette littérature et de cette recherche*

À quoi sert la recherche si personne ne connaît l'objet et si personne ne prend connaissance des résultats ? Il faut bien reconnaître que la recherche littéraire nécessite d'importants investissements financiers (formation des chercheurs, maintien de postes et de programmes dans les universités, subventions directes ou indirectes). J'ai pour ma part toujours en mémoire que ce financement provient des impôts payés par mes concitoyens et que plusieurs d'entre eux

pourraient faire un usage plus immédiatement utile de ces sommes. Je leur dois une recherche responsable. Étudier un objet qui n'a pas de valeur sociale m'apparaît donc problématique. Ne pas diffuser mes résultats aussi.

La diffusion de la recherche prend plusieurs formes : publications, enseignement, colloques, etc. Deux stratégies sont à considérer : la diffusion sur le territoire québécois et la diffusion à l'étranger. La diffusion sur le territoire québécois est fondamentale : il y a là à la fois une position de principe – rendre la recherche accessible aux personnes concernées – et la nécessité de décider collectivement (nous-mêmes) des orientations de l'édition savante. Peut-on imaginer un instant que l'on sacrifie la revue *Voix et images* sous prétexte que *Québec Studies*, publiée aux États-Unis, fait du très bon travail et touche un bassin de lecteurs bien plus important ? Le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* aurait-il été publié à Toronto ou à Paris ? Il y a des évidences qui crèvent tellement les yeux qu'elles nous éblouissent et nous empêchent de voir le monde réel.

La diffusion internationale, par ailleurs, est tout aussi importante et doit être envisagée comme un indice de croissance. Elle impose toutefois deux contraintes particulières. La première est la contrainte de la théorie. C'est-à-dire que c'est dans son aspect théorique que la recherche sur la littérature québécoise est le plus immédiatement exportable. La seconde concerne la disponibilité du texte littéraire lui-même. La situation particulière du Québec rend indissociable

la légitimation de la littérature et celle de la recherche. Le peu de diffusion de la littérature québécoise m'apparaît actuellement comme le principal frein à la recherche et à sa diffusion internationale.

### Formes de cette recherche

#### *Il est impératif de garantir la pluralité des formes de la recherche*

Quelles sont les formes actuelles de la recherche ? On distingue normalement deux formes principales : la recherche libre et la recherche subventionnée, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients, ses déterminations et ses conséquences. Les deux sont à mon avis indispensables. La recherche subventionnée entraîne les études littéraires dans la voie de la normalisation. Le principe même de l'attribution des subventions est le concours et ce concours demande une normalisation des demandes : formulation de la problématique, méthodologie, corpus, budget, impact social, etc. Se trouve ainsi privilégiée, en études littéraires comme en sciences sociales et en sciences pures, la recherche empirique sur les grands corpus, le travail d'équipe, la permanence de ces équipes et leur fonctionnement hiérarchique. Ce type de travail permet des travaux d'envergure, garantit la formation de jeunes chercheurs, assure une permanence et un renouvellement constant des équipes. En revanche, il oblige à un fonctionnement hiérarchique, le professeur devenant administrateur de recherche, les assistants devenant les réels chercheurs. Il entraîne également la formation

de « clones », c'est-à-dire de jeunes spécialisés dans les recherches de leur patron, sans véritable autonomie. Il entraîne également à la surspécialisation des jeunes, alors que les universités ont toujours besoin de généralistes pour l'enseignement. Comme en sciences pures, on dira bientôt que les littéraires sont vraiment productifs avant l'âge de 35 ans, sans se demander pourquoi.

Aussi m'apparaît-il essentiel d'assurer la survie d'une recherche dite « libre », une recherche peu ou pas subventionnée où peut se réaliser la réflexion théorique, le travail sur des petits ensembles, l'intervention ponctuelle dans certains débats. Cette recherche libre est le prolongement de la recherche réalisée aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles par les étudiants, et qui reste, à mon avis, la principale source de novation. Je note pour ma part la tendance de plusieurs de mes collègues à fonder leurs travaux sur les deux formes à la fois.

*Il est tout autant impératif d'investir les instances décisionnelles en matière de recherche. Pas seulement les comités des organismes subventionneurs, mais les associations, sociétés, jurys divers*

Les formes de la recherche sont déterminées par d'autres instances que les chercheurs eux-mêmes. Souvent ces instances sont investies par des personnes venues d'autres disciplines. On ne peut pas leur en vouloir d'établir les critères de jugement en fonction de leur discipline d'origine, mais on ne s'étonnera pas quand ces critères ne nous conviennent pas et opèrent

une action discriminatoire. L'établissement des politiques fait partie de la recherche. L'efficacité du travail dans ces instances dépend toutefois de la connaissance que nous avons du travail accompli dans les autres disciplines et de la capacité que nous avons de défendre nos positions épistémologiques. Les chercheurs en littérature québécoise n'ont pas souvent brillé par leur investissement pluridisciplinaire ni par leur réflexion épistémologique. Comme si nous n'avions pas encore décidé de notre appartenance première : au milieu littéraire ? Ou au milieu de la recherche ?

La spécificité canadienne à cet égard pose des problèmes que nous connaissons bien. Si quelques organismes semblent poser moins de difficultés (l'Association canadienne de sémiotique, il me semble), d'autres, au contraire, n'engagent que des discussions bilatérales (c'est le cas de la Société d'histoire du théâtre au Québec et de l'Association canadienne d'histoire du théâtre). Les spécialistes de littérature ne se bousculent pas au conseil d'administration de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) ; les spécialistes du Québec ne se bousculent pas non plus à l'Association des professeurs de français des universités et collèges du Canada (APFUCC) ou à l'Association des littératures canadienne et québécoise (ALCQ). Il y a souvent de bonnes raisons à cela, en premier lieu les difficiles relations entre le Québec et le Canada, qui se reflètent dans la gestion de tous ces groupes et associations « canadiennes », et le fait que, par tradition, les chercheurs en littérature se lient plus volontiers aux milieux de la

création et de la critique littéraire. Il y a aussi le problème de la langue dont on parle trop rarement : peu de Québécois peuvent travailler en anglais (même en situation passive, c'est-à-dire lire et comprendre, mais non écrire ou parler) ; encore plus rares, nous le savons, sont les Canadiens qui peuvent travailler en français. Cette difficulté vaut également pour les échanges avec les États-Unis, l'Amérique du Sud ou l'Europe non francophone.

*Finissons-en avec  
la prétendue quête de l'excellence*

Cette proposition peut sembler étrange, puisque j'affirme constamment la nécessité d'une recherche de qualité. Mais il faut comprendre que la quête d'excellence, dans le discours actuel, n'est que la rationalisation des contraintes budgétaires. Il y a moins d'argent, donc moins de subventions et, par conséquent, il faut définir des critères d'attribution toujours plus précis. En conséquence, la quête de l'excellence réduit le champ de recherche à des formules de plus en plus figées. Elle réduit la capacité du champ d'absorber les nouveautés. Elle dissout la « ligne du risque » en exigeant les meilleures garanties quant au succès de l'entreprise. Je crois au contraire que la véritable excellence est toujours à la limite du désastre, que la normalisation n'est que le confort de la moyenne et que nous aurions tout intérêt à développer une réflexion sur l'échec.

## Orientations de cette recherche

### *La recherche en littérature québécoise doit prendre en charge la modernité critique*

J'ai déjà précisé ailleurs mes positions sur cette question (Robert, 1988). Par modernité critique, j'entends les développements qu'a connus le champ de la recherche littéraire à partir de l'essor des théories structuralistes, c'est-à-dire depuis à peu près les travaux de Roland Barthes, disons la fin des années soixante. Malgré tous leurs vices, les conceptions structurales de la littérature ont créé une rupture épistémologique telle dans les disciplines concernées qu'aucun retour en arrière n'est possible et que tous les travaux qui ont précédé cette rupture ont été ou bien relégués aux poubelles de l'histoire ou bien réinterprétés, réintégrés dans le nouveau contexte théorique. Le refus de prendre en charge la modernité critique a entraîné la folklorisation de l'objet littéraire québécois. Pendant longtemps, le texte québécois n'a en effet été étudié qu'en tant que document permettant de comprendre la société qui l'avait produit. L'écriture, la littérarité, la dimension artistique, ludique même, sont des acquis très récents dans la recherche québécoise sur la littérature. La première tâche que nous avons à accomplir est de terminer le processus d'élimination de toute conception folklorique de la littérature, conception malheureusement encore très présente dans les universités québécoises. Je suis, sur cette question, de l'avis d'André Belleau (1984) plutôt que de celui de Jean Larose (1987 et 1991).

*La recherche en littérature québécoise doit prendre en charge les questions théoriques*

Cette proposition est la conséquence de la précédente, mais pas seulement. La formation traditionnelle des spécialistes en littérature québécoise a entraîné la survalorisation de la recherche théorique française, alors que la recherche sur la littérature québécoise offre un certain nombre de points de vue tout à fait originaux (notamment sur la question de l'institution littéraire ou sur le récit de voyage) qui permettent, d'une part, de relativiser les affirmations de la théorie française (qui a souvent cette fâcheuse habitude de généraliser à partir de la seule étude de textes français) et, d'autre part, de théoriser des problèmes que la littérature française n'a pas ou a peu rencontrés.

Inversement, une autre tradition de formation a entraîné la négligence de ces questions théoriques au profit de travaux empiriques. La prise en charge des questions théoriques suppose ainsi la connaissance et la critique de travaux québécois et étrangers (mais pas seulement français), de même que la réflexion sur les phénomènes spécifiques à la littérature québécoise. Elle suppose également que cette réflexion théorique soit faite, en tout ou en partie, à partir de la recherche sur la littérature québécoise.

*La recherche en littérature québécoise doit couvrir l'ensemble du phénomène, dans le temps et dans l'espace*

L'enseignement et la recherche en littérature québécoise s'arrêtent habituellement au roman. Rares sont les spécialistes de poésie, rarissimes les spécialistes de l'essai et inexistantes les spécialistes de la dramaturgie (j'exclus ici le théâtre comme pratique scénique). Il n'y a pas de sens à limiter l'analyse littéraire à un seul type de textes. Nous ne serons crédibles que lorsque nous aurons manifesté notre compétence à étudier toutes les formes textuelles. Il n'y a pas non plus de sens à limiter nos travaux aux années soixante. Récemment les recherches sur le XIX<sup>e</sup> siècle ont connu un important regain. Souhaitons que l'entre-deux-guerres ou les années quatre-vingt suivent de la même manière. Depuis quelques années aussi, les recherches littéraires se sont orientées vers l'étude des phénomènes institutionnels, ce qui est bien, mais on a considérablement oublié l'analyse textuelle dans la recherche subventionnée. La littérature québécoise à l'étranger et son corollaire, l'identité plurielle de la littérature contemporaine, doivent également faire l'objet de nos réflexions. De même que les relations entre le champ littéraire et les autres éléments du champ intellectuel et du discours social. Il nous faudra encore renouer avec la stylistique, que nous avons oubliée.

L'extension du champ de recherche entraînera vraisemblablement des querelles de frontières. Que faire du théâtre et comment en parler ? Où situer le

scénario de cinéma ou de télévision ? La paralittérature, la bande dessinée et le discours social ? La littérature acadienne ou canadienne-française (fransaskoise, franco-ontarienne, manitobaine) ? L'établissement d'une frontière nette et précise ne peut être que le résultat d'un consensus établi entre plusieurs disciplines. À défaut de ce consensus, il n'y a aucune raison de négliger l'étude d'un objet sous prétexte que quelqu'un d'autre pourrait vouloir le faire. Il me semble que la distinction des champs disciplinaires doit être vue d'abord comme un regroupement de chercheurs et que, ponctuellement et selon les besoins, d'autres formes de regroupement sont envisageables.

*La recherche en littérature québécoise doit  
insister sur sa spécificité scientifique :  
l'étude du texte*

Les études littéraires sont une des sciences du langage, comme la linguistique, et une partie des communications. Elles ont pour objet certaines pratiques linguistiques, les pratiques textuelles et les conditions institutionnelles de sa production et de sa légitimation. Elles n'ont pour objet ni la sociologie, ni l'histoire, ni la psychanalyse, ni même la sémiologie. Elles utilisent les acquis de ces disciplines, elles contribuent même parfois à leur développement, mais elles ont le texte pour objet premier. Aussi, tout en assurant un travail pluridisciplinaire, tout en affirmant la pluralité des formes de la recherche, les études littéraires, sur le plan épistémologique, doivent

## L'AVENIR DE LA RECHERCHE

consolider leur objet. Par là seulement, c'est-à-dire en précisant leur identité propre, elles assureront leur avenir et leur légitimité.

LUCIE ROBERT

## Bibliographie

- BELLEAU, André (1984), *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Éditions Primeur.
- LAROSE, Jean (1987), *La petite noirceur*, Montréal, Boréal, p. 191-204. (Coll. « Papiers collés ».)
- LAROSE, Jean (1991), *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- ROBERT, Lucie (1988), « Sociocritique et modernité au Québec », *Études françaises*, vol. XXIII, n° 3 (hiver), p. 31-41.

ROBERT MAJOR

Université d'Ottawa

## Le chercheur, le critique, le public

Peu de temps avant Noël 1990, un collègue, professeur au Département des sciences religieuses, est décédé. Comme c'est l'habitude à l'Université d'Ottawa, la cérémonie funèbre fut l'occasion pour plusieurs intervenants, étudiant, professeur, doyen, recteur, de signaler la contribution de ce collègue à la vie universitaire et en particulier à la recherche. Or, cet homme était un anthropologue et un chercheur. Pendant un quart de siècle, il a fait de nombreux séjours dans une tribu africaine, pour y étudier le phénomène du syncrétisme religieux. Avec ardeur et ténacité, il a creusé son domaine pour publier coup sur coup, dans les cinq dernières années de sa vie, six forts volumes. Ce fut le couronnement de sa carrière et sa consécration comme chercheur. S'il était mort à peine quelques années plus tôt, il n'aurait laissé que quelques articles et des liasses de documents, inutilisables et incompréhensibles pour d'autres.

Ce destin m'a beaucoup fait réfléchir. Réflexions habituelles, dans les circonstances, sur le caractère quelque peu fortuit et contingent de toute activité humaine, certes ; réflexions aussi sur la vocation de chercheur et sur ce qui pousse un être

humain à consacrer toutes ses énergies à la poursuite d'une parcelle de connaissances. Je réfléchissais, entre autres, à la distance qu'il y avait entre ce collègue et moi. Il était chercheur ; je ne l'étais pas.

En effet, je ne suis pas du tout convaincu que vous ayez fait un bon choix en m'invitant à participer à votre séminaire. Que pourrais-je vous dire qui justifierait ma présence ? La longue et tortueuse question que vous avez posée à vos invités, difficile à souhait, me remplit d'embarras et n'a cessé de m'embêter depuis que Louise Milot m'a appelé, il y a bien longtemps déjà. Et je vous prie de croire que mes protestations ne sont pas que rhétoriques. Il faudrait que je participe à ce séminaire, comme auditeur, pour arriver à me faire une idée. Dans la mesure, évidemment, où les autres invités soient plus éclairants que je ne le serai.

Si votre question m'embête tellement, c'est que je ne me la suis jamais vraiment posée. Si, à l'occasion, tout de même : en prenant un café ou un verre avec des collègues, je dirai, ou mon vis-à-vis dira : « Ah ! il nous faudrait ceci ou cela. » Ou encore, je resterai interdit quand un étudiant, habituellement étranger (les natifs sont aguerris !), me demandera des titres ou des sources pour des recherches ou simplement des lectures. Interdit, parce que je n'ai quelquefois rien à proposer et que je suis passablement sûr que la lacune ne se situe pas totalement au niveau de mes connaissances : si je ne peux rien proposer, c'est tout simplement parce qu'il y a des trous béants partout. Je dis ceci en reconnaissant que je ne suis pas bibliographe et ne prétends guère pouvoir informer sûrement quand on me pose de telles

questions. Je suis donc sourdement conscient de ce qui a été fait, de ce qui pourrait être fait et de ce qui reste à faire. Mais je peux honnêtement affirmer que votre question m'est inédite parce qu'elle m'est tout à fait contre nature. Je m'explique.

C'est le goût d'enseigner et d'enseigner à un certain niveau qui m'a attiré vers une carrière universitaire. Je me définis comme professeur de lettres. Le goût de lire des œuvres, de faire partager mes lectures, de les confronter à d'autres lectures, voilà mon aiguillon. La recherche n'est venue qu'après, et accessoirement. Pour justifier ma relecture de *Jean Rivard*, il a bien fallu que je suive son auteur à la trace, ce qui m'a conduit dans divers dépôts d'archives ou vers certains lieux de la Nouvelle-Angleterre, fréquentés autrefois par Gérin-Lajoie<sup>1</sup>. Même chose pour ce qui est de *Parti pris*, il y a déjà quelques années<sup>2</sup>. Pour comprendre ce mouvement littéraire et politique, il a bien fallu le mettre en regard des idéologies dont il se réclamait, ce qui imposait de nombreuses lectures sur celles-ci. Et c'est ainsi que ce qui, au début, n'était qu'obligation est rapidement devenu passion : la passion de comprendre, de rechercher les fondements d'une œuvre et ses multiples significations enchevêtrées. Mais cette

- 
1. Robert Major est l'auteur de *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, publié aux Presses de l'Université Laval, en 1991, dans la collection « Vie des lettres québécoises », dirigée par le CRELIQ. (Note de l'éditeur.)
  2. Il est également l'auteur de *Parti pris : idéologies et littérature*, publié en 1979 chez Hurtubise/HMH. (Note de l'éditeur.)

passion – n'est-ce pas le propre de toute passion ? – a pu s'exercer sans réflexion, ou plutôt, sans interrogations précises sur les lieux de sa réalisation. Quasi rien n'ayant été fait et le champ des études littéraires québécoises étant presque vierge, ceux de ma génération ont pu se laisser porter par les caprices de leurs intérêts du moment. Et c'est encore le cas. Je suis donc un très mauvais modèle d'universitaire. Jamais je n'ai embrassé du regard le domaine des études littéraires québécoises pour en marquer une portion en friche que je pourrais faire mienne et qu'au terme de ma carrière je pourrais contempler avec la satisfaction du devoir accompli. J'ai toujours considéré comme un droit consubstantiel celui d'être franc-tireur ou de grapiller où bon me semblait. « Tiens, *Parti pris*, comme phénomène totalisant, n'a jamais été étudié : allons-y. » « Tiens, c'est curieux que les œuvres québécoises ne soient jamais mises véritablement dans le contexte de leur profonde américanité. Qu'est-ce que cela donnerait pour ce roman si québécois qu'est *Jean Rivard* ? » Franc-tireur et individualiste, sans vision de l'ensemble des opérations, profitant pleinement de ce que permet cette profession : le contact de collègues et de jeunes très stimulants, et une très grande liberté d'action.

C'est dire que votre invitation m'a imposé une douloureuse réflexion. Certes, ma chronique régulière sur les essais dans *Voix et images*, la participation toute récente à un vaste projet collectif, le Corpus d'éditions critiques, et des fonctions administratives tout aussi récentes – la direction d'un département –

commençaient à préparer le terrain. Mais celui-ci reste encore largement inculte. Pour le moment, je ne peux vous livrer que des réflexions plutôt disparates, aussi disjointes que l'état de ma pensée sur la question. Disparates, mais chacune étant le fait d'une conviction profonde. On peut être éparpillé et convaincu !

Je me place donc dans la position de celui qui n'est pas intégré dans un projet collectif, qui n'est pas membre d'une équipe (le Corpus d'éditions critiques ne comptant pas vraiment, puisque chacun y mène seul sa barque) et qui n'est pas subventionné, sauf accessoirement ou à la dernière étape, celle de la publication. J'imagine que dans ce château fort de la recherche collective qu'est le CRELIQ, ce profil peut trouver encore certains échos parmi vos étudiants, ou correspondre aux souhaits profonds de l'un ou de l'autre, qui tirera ainsi un certain profit de ces réflexions.

Je ne me livrerai donc pas à un bilan sous forme d'inventaire de l'état actuel de la recherche en littérature québécoise. J'en suis incapable. Il a d'ailleurs déjà été partiellement effectué par d'autres, plus compétents que moi : Jacques Allard, par exemple, tout récemment dans *Traverses de la critique littéraire au Québec* (1991), ou François Gallays dans le sixième volume des « Archives des lettres canadiennes » consacré à *L'essai et la prose d'idées au Québec* (1985), ou encore Robert Vigneault dans *Le Québécois et sa littérature* (1984). De toute façon, avec les réalisations du CRELIQ, avec les ressources dont vous disposez ici, vous êtes en mesure d'effectuer ce bilan beaucoup mieux que moi. Vous connaissez les grands projets subventionnés, vous avez

de nombreux contacts dans le milieu, vous êtes au centre d'une activité débordante.

Je regroupe mes réflexions sous trois titres un peu fantaisistes, peu révélateurs de ma manière habituelle, légèrement irrespectueux pour une si docte assemblée, effet pervers peut-être du « cric, crac, croc » de ma jeunesse, mais enfin ! Les voici : « Question de fric » ; « Question de froc » ; « Question de frappe ».

**Question de fric, ou  
« Qui paie le chercheur ? »  
(ou encore : « Les limites de la cagnotte »)**

J'ai participé l'automne dernier à la journée annuelle de *lobbying* de la Fédération canadienne des études humaines (FCEH) auprès des parlementaires fédéraux. (Je vous rappelle que les provinces reçoivent une bonne part de leurs ressources pour l'enseignement postsecondaire sous forme de transferts de paiement du fédéral, d'où l'intérêt de frapper à cette porte.) Une journée à traquer des députés et des sénateurs, dans les deux langues, pour leur vanter les mérites des universités et en particulier des lettres et des sciences humaines, pour les convaincre de délier les cordons de la bourse dans une période d'austérité et de grave récession. L'expérience est particulière. *Sobering* diraient les Anglais : dégrisante. D'une part, les universités sont sous-financées, c'est entendu ; du moins, les universitaires en sont-ils convaincus ! La situation se dégrade, autant dans les salles de classe que dans les bibliothèques et dans les centres de recherche. Par

ailleurs, il faut se rappeler un certain nombre de faits (la plupart bien résumés d'ailleurs dans un *Bulletin* de la FCEH (1991a).

- a - La recherche en lettres et en sciences humaines s'effectue dans les universités, exclusivement : elle est le fait de professeurs, payés entre autres pour enseigner, et qu'on voudrait voir enseigner beaucoup plus (voir le rapport de Stuart Smith (1991) sur l'enseignement universitaire).
- b - Le Canada offre un enseignement postsecondaire à une proportion de sa population qui est le double de la proportion équivalente des populations de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne de l'Ouest : 50 personnes par 1 000 de population, en regard de 20 à 24 pour ces pays.
- c - Le Canada dépense une plus grande partie de son PNB *per capita* pour l'enseignement postsecondaire que tout autre pays : le double des États-Unis.
- d - Le Canada verse moins par étudiant, toutefois. En Ontario, par exemple, 13 \$ par étudiant, comparativement à 26 \$ par étudiant pour les universités privées dans un échantillonnage de 11 états américains.

Il n'y a pas de contradiction entre les deux derniers faits : le Canada verse beaucoup *per capita*, mais comme il doit financer toutes les universités (il n'y a pas, à toute fin pratique, d'institutions privées au Canada : *Ivy League*, *pre-Ivy League* ou autres), cela fait proportionnellement peu d'argent par tête de pipe.

Ainsi, il faut plus d'argent pour la recherche, tous les universitaires vous le diront. Mais où le prendre ? Les gouvernements du Canada font déjà plus que tous les pays occidentaux comparables.

Je relève, par exemple, deux recommandations dans le rapport percutant du Comité sur la recherche universitaire de la Société royale du Canada, *Un potentiel à exploiter : stratégie pour la recherche universitaire au Canada* (1991). La recommandation 6 invite à accroître considérablement, d'ici cinq ans, les budgets des organismes subventionnaires du fédéral : doubler ceux du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG) et du Conseil de recherche... (CRM), mais « quadrupler » celui du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Le financement de la recherche en sciences humaines, de l'avis même de la Société royale, formée en majorité de scientifiques, laisse grandement à désirer : même somme disponible en dollars constants depuis 12 ans, taux de réussite aux concours d'à peine le tiers. Dans la mesure où l'argent est le nerf de la guerre, quelles sont les possibilités réelles de recherche d'envergure avec des budgets qui s'érodent ? Par ailleurs, la recommandation 11 attire l'attention sur la situation dramatique des bibliothèques universitaires : insuffisance des budgets d'acquisition, flambée des prix des revues scientifiques et réduction proportionnelle des achats de monographies, dégradation des collections (dans les deux sens du mot : appauvrissement de par les trous impossibles à combler et effritement inéluctable à cause de l'acidité du papier qui réduit littéralement les

livres en poussière), inexistence d'une grande bibliothèque nationale. La bibliothèque est notre laboratoire et il s'abîme.

En voici quelques exemples, tirés de l'enquête sur les bibliothèques universitaires menée en 1991 par la FCEH :

- En 1991, dans le secteur des sciences humaines et sociales, le nombre d'abonnements à des périodiques est toujours inférieur de 16 % à celui de 1981-1982 et le nombre annuel de commandes de monographies nouvelles, qui atteignait près de 22 000 avant les coupures de 1982-83, ne dépasse pas 18 000. (Claude Bonnelly, Directeur de la bibliothèque, Université Laval.)
- Nous avons annulé 4 425 abonnements à des revues depuis 1987 (dont 1 488 dans le secteur des sciences humaines et sociales). (Ernie Ingles, Directeur des bibliothèques, University of Alberta.)
- Il y a quinze ans, nos acquisitions annuelles de monographies étaient d'environ 15 000 titres. Elles sont aujourd'hui d'environ 11 000 titres. (Jules Chassé, Directeur de la bibliothèque, Université de Sherbrooke.)

Ces propos sont déprimants, peut-être trop alarmistes ? Je ne le crois pas. Ils sont notre réalité. Ils dessinent les contours précis de notre rayon d'action. On pourra lire, en plus des résultats de l'enquête menée par la FCEH, le dossier sur « Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques », préparé par la Conférence des recteurs

et des principaux des universités du Québec, en mars 1991. En somme, dans la conjoncture, nous semblons être condamnés à en faire autant (ou plus) avec moins d'argent.

### Question de froc, ou « Quel habit porte le chercheur ? »

Mais la recherche est-elle seulement question de gros sous ? Certes, je trouve particulièrement réjouissant que des scientifiques et des représentants du monde des affaires (au sein de ce Comité sur la recherche universitaire de la Société royale du Canada) reconnaissent la nécessité d'accroître considérablement le financement de la recherche en sciences humaines. L'image du professeur de lettres qui n'a besoin que d'un stylo, d'une rame de papier et d'une carte d'accès à la bibliothèque, qui n'a donc aucun frais de recherche (par opposition, toujours, au scientifique dans un laboratoire et dont les expériences exigent des appareils extrêmement complexes et fort coûteux...), cette image folklorique est en train de passer. Réaliser des outils de base en recherche coûte très cher, que ces outils soient des bibliographies, des dictionnaires d'œuvres, des dictionnaires biographiques, l'édition savante des textes, la compilation rigoureuse des textes poétiques ou l'élaboration d'une histoire littéraire. On doit payer des assistants, organiser des bureaux, se déplacer, etc.

C'est pourquoi, dans ses recommandation 3 et 4, le Comité de la Société royale propose de subventionner généreusement 30 % des chercheurs en sciences

humaines (l'expression utilisée est : « à la hauteur des impératifs de la concurrence internationale ») et de financer de plus une autre tranche de 20 %, par le biais des universités elles-mêmes. Le Comité recommande donc que 50 % des chercheurs en lettres et sciences humaines soient aidés de façon tangible dans leurs travaux. Que le gouvernement fédéral veuille bien l'entendre ainsi !

Mais je répète ma question : la recherche est-elle seulement question de sous ? Quand je réfléchis à ceux qui m'ont littéralement introduit à la littérature québécoise, qui ont fait de cette littérature un objet d'examen universitaire, je suis forcé de reconnaître qu'ils l'ont fait avec les seules ressources de leur intelligence, de leur culture, de leur sensibilité et de leur maîtrise de la langue française. Jean Éthier-Blais, Gilles Marcotte (pour m'en tenir à ces aînés), étaient-ils subventionnés ? André Brochu, Pierre Nepveu le sont-ils davantage aujourd'hui ? (Vous remarquez que je m'en tiens à des Montréalais : non pas par provocation, ni pour susciter une saine émulation, comme on disait autrefois dans les collèges. Plutôt pour éviter les pièges. Mais sans doute suis-je en train de passer de Charybde en Scylla !). Certes, on pourrait supposer que Blais et Marcotte étaient indirectement subventionnés par *Le Devoir* ou *La Presse*, qui payaient leurs billets hebdomadaires, et que Brochu et Nepveu le sont aussi par leur université qui, dans leur affectation, prévoit du temps de lecture, de recherche et d'écriture. (Et je me permets de signaler, en passant, que sur ce plan les universités québécoises sont plus

généreuses que leurs consœurs ontariennes où la charge normale d'enseignement en lettres est de trois cours-trimestre.) Mais, me dira-t-on : « Ces professeurs font-ils de la recherche ? ».

Je n'ai pas l'intention d'opposer « recherche » et « critique » et de dresser, face à face, d'une part les tenants d'un modèle scientifique, validé par les instances subventionnaires et par l'institution universitaire elle-même, mettant en marche tout un train pour produire les outils de base (bibliographies, dictionnaires, histoires), et, d'autre part, les critiques, passionnés de l'œuvre, qu'ils saisissent dans un corps à corps amoureux pour lui faire livrer son intime et essentiel secret. L'opposition existe. Pour certains chercheurs purs et durs, les critiques ne sont que d'aimables dilettantes, portés sur l'épanchement, n'apportant aucune eau au moulin parce qu'ils ne sont pas subventionnés ; pour certains critiques, les chercheurs ne créent rien, mais ne font que ressasser des documents, entreprise stérile. L'opposition est même exacerbée par certains<sup>3</sup>. Je la crois vaine. On ne peut mettre en doute ou en question le caractère indispensable des instru-

---

3. À certains moments, c'est le cas d'un André Brochu (par ailleurs collaborateur au *DOLQ*, entreprise de recherche par excellence !). Voir « Critique et recherche » dans *La visée critique*, p. 137-149, ou encore *Le singulier pluriel*, où je relève cette phrase : « La Recherche, c'est cette institution universitaire qui, à mon avis, cause le plus grand tort à la critique en l'obligeant à renier sa vocation proprement littéraire au profit d'une orthodoxie pseudoscientifique » (p. 227).

ments fondamentaux que vous réalisez au CRELIQ. Toujours perfectibles, certes, mais on ne saurait s'en passer. Peut-on exister maintenant sans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* ? Comment fonctionner sans les bibliographies de René Dionne et Pierre Cantin ? Sans le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique* de Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski ? Sans *La vie littéraire au Québec*, si les prochains volumes sont à la hauteur des deux premiers ?

Par ailleurs, comment peut-on nier que ces recherches sont au service d'autre chose : d'un autre type de recherche, la rencontre de l'œuvre dont une écriture savante et sensible témoignera ? Il faut tout de même, une fois qu'on a classé, fiché, répertorié les textes dans force dictionnaires ou histoires littéraires, il faut bien, n'est-ce pas, en venir à les lire. La lecture, qui recrée et fait parler les œuvres, reste, il me semble, le *terminus a quo* et le *terminus ad quem* de la recherche fondamentale qui est faite sur le modèle scientifique. Ces deux activités savantes ne vont pas l'une sans l'autre.

Ainsi, à la question : « Ces professeurs font-ils de la recherche ? », ma réponse est un « oui » catégorique. Indéniablement, et du plus haut niveau. Ils sont des critiques littéraires qui effectuent des lectures d'œuvres ou des relectures, qu'ils proposent ensuite comme hypothèses d'interprétation d'un univers imaginaire et comme tentatives d'explication d'un bagage culturel collectif. Leur lecture se fait à la lumière de leur sensibilité, certes, mais aussi de tout le savoir contemporain. Leurs publications contribuent à l'accroissement

des connaissances et sont de puissants catalyseurs de la réflexion sur la littérature québécoise. Ne voir, dans leur activité, qu'un étalage de leurs états d'âme me semble une forme dangereuse d'aveuglement volontaire.

Vous aurez deviné que par formation (ou déformation), je suis puissamment attiré vers ce type de critiques. La recherche comme analyse, lecture, réflexion, écriture : entreprise plutôt solitaire. J'ai été, dans ma jeunesse, fervent lecteur de Charles-Augustin Sainte-Beuve, de Ferdinand Brunetière, d'Émile Faguet, de Gustave Lanson et d'Albert Thibaudet, que je n'avais aucune difficulté à concilier. En contrepartie, je suis plutôt mal à l'aise devant les équipes, les budgets et le travail collectif, alors même que je les sais indispensables pour les grandes réalisations fondamentales. Lors d'un colloque organisé par le Conseil des universités de l'Ontario, en mai 1991, pour discuter le rapport du Comité sur la recherche de la Société royale, le vice-président de ce comité, Arthur Bourns, chimiste et ancien président de McMaster, racontait le plaisir du Comité en arrivant au Québec. Le niveau d'optimisme et de confiance y tranchait avec ce qu'ils avaient vu ailleurs ; fonctionnaires et universitaires québécois avaient une perception précise des objectifs de la recherche universitaire et se donnaient les moyens de les atteindre. Et vous savez, en effet, que les normes du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) (équipes de recherche, insistance sur la recherche interdiscipli-

naire, formation de jeunes chercheurs) servent maintenant de modèle au CRSHC.

Et pourtant, perfidement, j'ai toujours en mémoire la boutade de Samuel Johnson qui faisait remarquer à James Boswell, son biographe, qu'il avait réussi son magistral dictionnaire de la langue anglaise (1755), seul et sans moyens, en 20 ans, alors que 40 Français, richement prébendés, avaient mis 60 ans à sortir la première édition de leur dictionnaire. Sans doute n'étaient-ils pas pressés parce qu'on les avait dit immortels ! Certes, l'Académie française n'est pas un étalon. Mais l'exemple évoqué par Johnson est salutaire et porte à réfléchir. Le modèle scientifique des équipes de recherche et du travail collectif n'est pas une panacée. Il a ses limites. Il a aussi ses effets négatifs. Je me pose des questions, par exemple, à la lecture des dossiers personnels que, comme directeur de département, je reçois régulièrement. À quel âge l'étudiant intégré dans une équipe de recherche obtient-il son doctorat ? Accuse-t-il un retard par rapport à son confrère (son rival, en réalité), d'une autre université, qu'on a doté de bourses et qu'on a chauffé à blanc pour qu'il termine sa thèse dans les meilleurs délais ? À qui doit profiter la recherche ? Au directeur du projet ? Mauvaise façon de poser le problème, me dira-t-on. La recherche doit profiter à l'ensemble de la population, à la communauté scientifique, et nous sommes tous au service de ces entités. C'est mon troisième point.

## Question de frappe, ou « Qui le chercheur vise-t-il ? »

Je voudrais tenter un éloge de la vulgarisation. Je suis souvent confronté à deux types d'expérience, les deux troublantes. Je peux être en train d'ahaner à lire une étude, non pas d'astrophysique, mais bien dans mon domaine, la littérature, et finalement je dois me résigner : je ne comprends rien, ou si peu que pas. Si peu que cela ne vaut guère l'effort. Ou encore, je serai appelé à examiner un projet de recherche dont l'intérêt, la pertinence, l'importance, m'apparaissent – soyons poli ! – problématiques. Longtemps je me suis rabattu sur la foi. Un peu l'équivalent du *credo quia absurdum* de Tertullien : il doit y avoir du sens là ; je n'ai tout simplement pas les capacités de le percevoir. Plus maintenant. L'âge, l'usure, le cynisme, comment savoir. Toujours est-il que j'en suis venu à penser que si, avec ma formation et mon expérience, je n'arrivais pas à comprendre, sans doute le problème n'était-il pas chez moi.

Nous sommes venus à notre littérature, nous avons commencé d'explorer cette littérature, au moment où une vague parisianiste jargonneuse, structuralo-sémioticienne, de surplus bardée de psychanalyse et de marxisme mal digérés, sévissait. Je crois que le pire est passé, heureusement, et que les épigones malhabiles ont cessé leurs ravages. « Lettresférits », tous, ainsi que le disait Montaigne dans son savoureux essai sur le pédantisme : comme s'ils avaient reçu un coup de marteau ; comme s'il fallait être incompréhensible pour

être savant ; comme s'il fallait à tout prix se démarquer de la populace.

Je crois, au contraire, que les grands savants sont de puissants vulgarisateurs et que d'écrire uniquement pour un cercle d'initiés nous rend de très mauvais services. La prétention de scientificité de nombreuses études littéraires est une nouvelle forme de scholas-tique et sans doute nous faudrait-il un nouveau Rabelais pour faire passer un vigoureux courant d'air frais. De plus, comment peut-on ergoter sur le sexe des anges ou s'entregloser *ad nauseam* quand tellement de travaux fondamentaux sont à faire ?

Où sont les biographies en littérature québécoise, c'est-à-dire les études qui font de la littérature une parole humaine, point de convergence de tout un faisceau de forces et d'influences, creuset où la parole en fusion donne sens au disparate et au discontinu ? Je trouve plutôt inquiétant que nos chercheurs ne se préoccupent guère de la biographie de nos écrivains. Le livre de Victor-Lévy Beaulieu sur Jacques Ferron me semble symptomatique à cet égard : présentement, seuls les écrivains s'intéressent à la biographie de leurs pairs et, évidemment, ils s'y intéressent pour leurs propres raisons. *Docteur Ferron, pèlerinage* (1991) est un livre fascinant, mais est-ce une biographie de Jacques Ferron ? J'ai longtemps eu l'impression que nous allions laisser nos biographies d'écrivains en pâture aux chercheurs américains, spécialistes en la matière, de la même façon que nous laissons à leurs compatriotes nos mines et nos forêts. Mais je note avec plaisir (et soulagement) que les Presses de l'Université Laval

projettent une nouvelle collection de « Biographies littéraires ». Avis aux intéressés !

Par ailleurs, où sont les collections en littérature québécoise qui seraient l'équivalent de ce qui se fait ailleurs dans tous les pays qui veulent mettre en valeur leur littérature nationale ? C'est-à-dire des livres-synthèses, des monographies qui présentent un écrivain ou un mouvement, écrits par de grands spécialistes, adressés à un public d'étudiants ou de lecteurs cultivés ? J'ai proposé, dans ma bibliographie sommaire, un exemple d'une telle collection, dont nous faisons nos choux gras quand j'étais au premier cycle et qui m'a beaucoup aidé dans mes activités de professeur. Le programme proposé sur la quatrième de couverture de la collection « Connaissance des lettres » chez Hatier me semble d'une grande actualité dans le contexte québécois, et d'une douloureuse pertinence pour nous qui voulons diffuser nos recherches :

*Pour les étudiants, des livres d'initiation rassemblant l'essentiel et posant les problèmes ; pour les spécialistes, des essais de synthèse ; pour le grand public, des ouvrages agréables ravivant les souvenirs et tenant au courant ; pour tous, une substance riche et un guide réputé.*

La collection portait d'abord le nom de « Livre de l'étudiant », ce qui est tout dire.

« Connaissance des lettres » chez Hatier, « L'écrivain par lui-même » aux Éditions du Seuil, « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers, « La bibliothèque idéale » chez Gallimard, « Classiques du XX<sup>e</sup> siècle » des Éditions universitaires : les exemples sont

nombreux et éloquents. Quand allons-nous les suivre ? Mais ici aussi je note un signe encourageant : les Presses de l'Université d'Ottawa elles aussi projettent une nouvelle collection, celle-ci consacrée aux monographies d'écrivains québécois, collection que j'aurais vraisemblablement le plaisir de diriger. Nouvel avis aux intéressés !

Je remarque dans les collections exemplaires énumérées ci-dessus un souci pédagogique, une érudition sans prétention, une qualité d'écriture, une humilité, qui me semblent de la plus haute visée universitaire et qui sont souvent absentes ici. Ces grands professeurs de la collection « Connaissance des lettres » (ils étaient le plus souvent de la Sorbonne, à l'époque) n'ont pas la prétention d'être des écrivains ou des essayistes, ou s'ils l'ont, ils ne l'affichent pas impudiquement. Ils se mettent au service des œuvres et des écrivains. À l'autre extrême, combien de fois ne m'arrive-t-il pas, en lisant une étude sur des œuvres québécoises, de me demander à qui l'auteur s'adresse. Je suis un spécialiste et ce charabia à prétention scientifique ou bien tout simplement nombriliste me rebute. Quel effet désastreux ne doit-il pas avoir sur les étudiants qui, ne l'oublions pas, seront nos bailleurs de fonds en très peu de temps et qui feront pendant longtemps notre réputation dans la société.

Je crois que le chercheur a une vocation de service. Il est au service des étudiants, à former ; il est au service des œuvres et des écrivains, à mettre en valeur et à faire connaître ; il est au service de la collectivité, car la littérature est un patrimoine, et qui déborde

d'ailleurs nos frontières. Une recherche qui fonctionne en vase clos, qui n'a pas le souci de se rendre compréhensible, est un gaspillage de ressources humaines et matérielles.

Sans doute avec ces dernières réflexions en suis-je aux prolégomènes d'un débat épistémologique, et revenu à mon point de départ, c'est-à-dire à la question que vous avez posée et où vous évoquiez le débat épistémologique qui serait peut-être « à soulever avant d'aller plus loin ».

## Bibliographie

- ALLARD, Jacques (1991), *Traverses de la critique littéraire au Québec*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- BEAULIEU, Victor-Lévy (1991), *Docteur Ferron, pèlerinage*, Montréal, Stanké.
- BROCHU, André (1988), *La visée critique*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- BROCHU, André (1992), *Le singulier pluriel. Essais*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- COMITÉ SUR LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (1991), *Un potentiel à exploiter : stratégie pour la recherche universitaire au Canada*, Ottawa, Société royale du Canada.
- CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (1991), *Dossier : Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques*, CREPUQ.
- CONSEIL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE L'ONTARIO DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO (1991), *Graduate Studies and Research. Proceedings of a Colloquium Addressing*

*the Royal Society of Canada Report on University Research*, Toronto.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDES HUMAINES (1991a), *Bulletin*, vol. XIV, n° 3-4 (automne).

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDES HUMAINES (1991b), *Highlights from the Canadian Federation for the Humanities Survey of Canadian University Libraries*, Ottawa.

GALLAYS, François (1985), « Essai de critique littéraire : de 1961 à 1980 », dans Paul WYCZYNSKI, François GALLAYS et Sylvain SIMARD (dir.) *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, p. 109-141. (Archives des lettres canadiennes, t. VI.)

MAJOR, Robert (1979), *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal, Hurtubise/HMH. (Cahiers du Québec, coll. « Littérature ».)

MAJOR, Robert (1991), *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 30. Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)

MOREAU, Pierre (1958), *Montaigne*, Paris, Hatier, (6<sup>e</sup> éd.). (Coll. « Connaissance des lettres. »)

SMITH, Stuart L. (1991), *Rapport. Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada.

LE CHERCHEUR, LE CRITIQUE, LE PUBLIC

VIGNEAULT, Robert (1984), « L'essai au XX<sup>e</sup> siècle » et  
« La critique littéraire », dans René DIONNE  
(dir.) *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke,  
Naaman. (Coll. « Littératures », n° 7.)



AGNÈS WHITFIELD

Université York

Recherche, sujets et plaisir :  
repenser la relation

Faire un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise, essayer d'envisager la direction que devrait prendre cette recherche à moyen terme, le sujet qui nous est proposé dans le cadre de ce séminaire du CRELIQ est à la fois vaste et intimidant. À tel point que quelques observations préliminaires s'imposent quant à l'orientation et surtout quant aux limites de mon intervention. Or, les dimensions pratiques du sujet, c'est-à-dire son analyse en vue de l'élaboration d'une stratégie, voire d'un plan quinquennal de recherche pour le CRELIQ, relèvent de toute évidence des membres du Centre, seuls à pouvoir évaluer les possibilités réelles ainsi que les enjeux concrets d'une telle planification. Il me semble plus utile de proposer un certain nombre de réflexions d'ordre général en les orientant, dans la mesure du possible, selon une perspective complémentaire par rapport aux autres interventions prévues. Car, même si on nous demande de ne pas trop nous attarder sur nos propres recherches, inévitablement, la nature de celles-ci, à la fois, reflète et conditionne le type de regard que nous posons sur le

phénomène littéraire. Mon intérêt pour les formes et les modes de fonctionnement de l'écriture et de la communication littéraire, notamment dans le contexte de la narration en « je », de l'autobiographie et de la traduction, me conduit donc logiquement à privilégier des pistes de réflexion qui touchent moins aux questions socio-historiques qu'aux qualités littéraires des œuvres et au positionnement du sujet-chercheur et du sujet-écrivain à leur égard. Enfin, forcément limitée par son orientation, l'intervention qui suit est lacunaire aussi par rapport à son propre champ. Je ne chercherai ni à faire un bilan exhaustif et systématique des recherches déjà faites, ni à présenter mes questions épistémologiques sous la forme d'une argumentation rigoureuse. Je préfère tenir un discours volontairement troué, parfois naïf sans doute, sans prétention en tout cas, en prenant au pied de la lettre cette invitation à répondre « le plus librement, mais le plus directement possible » aux questions posées.

Du côté du bilan, donc, de ma perception de l'état actuel des recherches en littérature québécoise, deux constatations. La première est une reconnaissance inconditionnelle tant de la qualité que de la quantité du travail accompli. Les réalisations ainsi que les travaux en cours sur le phénomène littéraire au Québec sont simplement phénoménaux. Qui plus est, ils engagent à peu près tous les niveaux de fonctionnement de l'institution littéraire : éditions critiques, dépouillement des archives, recherches sur l'édition littéraire et sur l'enseignement de la littérature, analyse de l'institution littéraire et de « l'institution du littéraire », pour re-

prendre l'expression de Lucie Robert (1989 : 19), exploration de domaines paralittéraires (science-fiction, best-sellers, etc.). Il y a certainement des lacunes, des corpus qui ont été moins bien analysés que d'autres (je pense notamment à la littérature de jeunesse, à la nouvelle), ou bien des rapprochements qui restent à faire, entre différentes pratiques culturelles, entre différentes étapes de formation (l'influence de l'enseignement de la littérature et de la littérature de jeunesse sur les modes de réception et de création du littéraire), entre différentes littératures (l'ouverture à l'intertextualité canadienne-anglaise, américaine, latino-américaine). Il n'en demeure pas moins vrai, et je crois que la constatation est importante, que les assises de la recherche en littérature québécoise, comme celles de cette littérature elle-même, sont maintenant solidement établies. Dans les deux cas, on a l'impression d'assister à une prolifération exubérante qui reflète l'envergure et la vitalité du phénomène littéraire au Québec et dont il faudrait tirer une juste fierté.

D'où vient-il donc que tant chez les universitaires qui s'occupent de questions théoriques que chez ceux qui travaillent à la fois en recherche et en critique littéraire, on entend parfois un autre son de cloche, moins confiant, plus incertain ? J'arrive à ma deuxième constatation, qui prend ainsi la forme d'une question.

Prenons d'abord le cas des chercheurs du premier groupe. L'efficacité et la pertinence des différents discours théoriques sur le phénomène littéraire ont fait l'objet de plusieurs remises en question dans le cadre

d'un colloque intitulé « Littérature de la critique/Critique de la littérature » tenu à l'Université Queen's à Kingston (Ontario) en novembre 1990. Aussi Gilles Thérien a-t-il évoqué non seulement « les grandeurs de la sémiotique », mais aussi ses « misères » (1992 : 385). Pierre Hébert a souligné l'intérêt des analyses narratologiques du corpus québécois, tout en regrettant « la pauvreté relative de la réflexion théorique en narratologie » (1992 : 380). Francine Belle-Isle a remarqué jusqu'à quel point la psychanalyse textuelle demeure une approche critique « marginale et marginalisée » (1992 : 361), malgré la prolifération de ses concepts au sein d'autres discours critiques. Sollicitée autant par l'urgence de l'engagement social que par les questions d'écriture, la critique féministe, a rappelé Louise Dupré, doit accepter, comme tout discours critique, de faire face à « la précarité de nos certitudes » (1992 : 404). Jacques Pelletier a fait état des tensions qu'il reste à résoudre, au sein de l'approche sociologique du phénomène littéraire, entre « la spécificité des pratiques littéraires » et « leur appartenance au discours social commun » (1992 : 333).

Sans doute le genre de mise au point effectué par ces chercheurs sur leur méthode reflète-t-il, du moins en partie, la place occupée par celle-ci par rapport aux lignes de force de l'ensemble des discours sur la littérature au Québec. C'est ce qui explique l'absence d'un praticien de la thématique au colloque et l'intervention d'Antoine Sirois sur la mythocritique « assez peu pratiquée au Québec » (1992 : 349) comme mode de lecture possible. À un autre niveau, ce type de réflexion,

que l'on pourrait qualifier d'autocritique, dans le double sens de l'expression d'ailleurs, témoigne également d'un processus normal, et très sain, de maturation. C'est justement quand les assises d'une méthodologie sont bien établies que l'on peut se permettre de les remettre en question pour mieux évaluer le travail qui reste à faire.

Mais il y a plus. Sans parler explicitement d'un essoufflement des discours théoriques dominants au cours des années 1970 et 1980, ces chercheurs se sont néanmoins interrogés, avec beaucoup de sérieux quoiqu'à des degrés différents, à la fois sur les frontières de ces discours et sur leur aptitude à rendre compte du phénomène littéraire dans sa totalité. L'optimisme qui allait de pair avec le néo-positivisme du structuralisme des années 1960 s'était sans doute atténué au fur et à mesure que ces mêmes discours ont été nuancés. Implicitement, je crois, se posait la question des rapports possibles entre des discours différents, sans que la nature et les modalités des nouvelles « alliances » soient encore très claires.

Une autre interprétation est également possible, que j'avance sous toutes réserves. Au fond, l'enjeu me semble être l'autonomisation de l'appareil critique québécois et les modalités de cette autonomisation. Celle-ci était intimement liée, dans un premier temps, à la consolidation de son objet, pour ensuite se construire au sein de chaque discours théorique au fur et à mesure qu'il tâchait de délimiter ses frontières, et d'assurer la rigueur et la spécificité de ses concepts. La démarche était nécessaire. Mais on peut également

situer ce processus d'autonomisation dans un contexte postcolonial et penser non seulement en termes d'appropriation et de reconfiguration, selon des besoins locaux, de discours critiques provenant d'ailleurs, mais aussi en termes d'une redéfinition des modalités d'interaction entre divers discours. J'entends par là la nécessité de renégocier les rapports de force entre ces discours, en vue de l'élaboration d'un modèle d'interaction non hiérarchique et non hégémonique. Dans cette optique, l'incertitude évoquée précédemment refléterait les tensions déclenchées par cette renégociation et la diversité des opinions quant à sa nécessité. Pour ma part, je vois difficilement comment les divers discours critiques québécois actuels pourraient continuer à s'épanouir sans passer par ce défi. En ce sens, une des grandes forces du CRELIQ consiste justement à réunir des chercheurs autour de plusieurs pôles théoriques et il est essentiel qu'une planification à moyen terme cherche à protéger une telle diversité.

Le cas des chercheurs-critiques me paraît soulever un problème différent, mais complémentaire. Si j'en juge d'après les livres que je recense depuis quelques années pour *Lettres québécoises*, le geste de mise au point prend ici la forme d'une rétrospective critique. Pensons, par exemple, à *L'écologie du réel* (1988) de Pierre Nepveu, à *La visée critique* (1988) d'André Brochu, à *Littérature et circonstances* (1989) de Gilles Marcotte, à *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété* (1990) de Bernard Andrès, à *La main tranchante du symbole* (1990) de Louky Bersianik, à

*Traverses de la critique littéraire au Québec* (1991) de Jacques Allard et à *Parcours* (1991) de Robert Giroux. Chacune de ces rétrospectives critiques cherche son unité à sa façon, tantôt en approfondissant une problématique particulière (modernité et nationalisme dans le corpus québécois contemporain dans le cas de Nepveu, la démarche critique en tant que telle chez Brochu, les conditions de la pratique littéraire chez Marcotte, les effets néfastes du patriarcat dans le cas de Bersianik), tantôt en faisant porter la rétrospective sur le corpus, comme Andrès et Allard, ou sur l'évolution des modes d'analyse, comme Giroux.

Par sa forme même, cependant, la rétrospective se fonde forcément sur une tension. Tournée explicitement vers le passé, elle représente un travail de consolidation ; évoquant implicitement l'avenir, elle cherche, par-delà les réalisations passées, les contours d'une trajectoire future. Le poids de ces deux mouvements peut varier d'une rétrospective à l'autre, tout comme l'attitude du sujet-chercheur à l'égard tant du travail accompli que des démarches à entreprendre. Dans leur façon d'entrevoir l'avenir, les auteurs des rétrospectives que je viens d'évoquer me semblent livrer, comme les chercheurs préoccupés de théorie, un double message.

Les plus optimistes sont ceux qui posent le défi de la prospective dans le cadre d'un projet précis de recherche ou d'une position idéologique ou épistémologique pleinement assumée. Remettant en question le statut privilégié accordé à l'Europe, et surtout à la France, dans notre façon habituelle d'envisager l'histoire de l'institution littéraire au Québec, Bernard

Andrès est amené à se demander si l'exemple de l'Amérique latine, notamment du Brésil, n'offre pas de nouvelles pistes de réflexion, de nouvelles manières, plus efficaces, d'articuler le rapport entre littératures hexagonales et périphériques. Robert Giroux ouvre le débat dans une autre direction en interrogeant le rôle de la critique, alors que les frontières entre la grande culture et la culture populaire se modifient, et que le lectorat est appelé à se retrouver dans un monde devenu « visuel et sonore, *en plus* d'être imprimé » (1991 : 368). De même, malgré sa critique sévère de l'ordre patriarcal, Louky Bersianik laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle conception du travail critique, perçu « en termes d'*exploration* et de *transformation* du langage, sous le signe ludique et créateur de *penser à côté*<sup>1</sup> » (1990 : 43).

Le message le plus pessimiste vient sans doute de Jacques Allard. En dépit de son relevé lacunaire, mais néanmoins impressionnant, des réalisations de la critique littéraire au Québec, il laisse entendre que celle-ci n'a « guère dépassé le stade d'une installation : celle de son objet, après cent cinquante ans d'existence » (1991 : 163). L'orientation négative de cette question me paraît difficile à justifier, compte tenu de l'envergure du phénomène littéraire québécois. Mais l'insatisfaction du critique est réelle. D'où vient-elle ? D'une part, me semble-t-il, du sentiment d'une certaine dévalorisation du travail de l'écrivain par les appareils critiques universitaires :

---

1. C'est l'auteure qui souligne.

*De son côté, notre petit univers savant, toujours en quête de la justesse scientifique de l'analyse, continue la dissolution positiviste du texte de l'écrivain, cette fois dans le social* (p. 153).

D'autre part, d'une certaine lassitude dépréciative, sinon d'une certaine amertume, face à une activité critique considérée comme une « drave », un « flottage parfois périlleux » et dont le « discours typique est celui de la tension, d'un équilibre toujours à refaire » (p. 11).

Sans partager le pessimisme de Jacques Allard, Pierre Nepveu recourt également à l'image d'une tension qu'il tente pourtant de valoriser. La démarche de la critique consisterait « à faire retour sur des figures clés de la littérature québécoise [moderne], en cherchant à en retraverser le sens, à en capter le dynamisme conceptuel et rhétorique » (1988 : 10). Dans cette perspective, la tension est créatrice, source « d'échange, de dialogue, d'interpénétration » (p. 10), Nepveu proposant la notion d'une « écologie du réel » là où Allard parle de « traverses ». Tous les deux n'en soulèvent pas moins la question du rapport entre la critique et l'écriture. Si Allard craint la disparition du texte de l'écrivain, Pierre Nepveu parle plutôt d'une littérature du paradoxe, d'une modernité où mort et naissance se rejoignent dans une « catastrophe créatrice » (p. 16).

Il y a plusieurs façons d'envisager les tensions que je viens d'évoquer. Sans doute sommes-nous à un tournant entre générations sans que la relève, quoique assurée et présente, ait pris encore son véritable élan. De

façon plus générale, la conjoncture actuelle, que l'on parle, comme Pierre Nepveu, d'un « fond de catastrophe » (p. 10) ou bien, comme Patricia Smart, de la « transition douloureuse » (1988 : 15) à l'ère post-patriarcale, prend les dimensions d'une crise permanente qui risque de bousculer beaucoup de nos valeurs, culturelles et autres. Quoi qu'il en soit, l'importance de ces tensions, tant pour l'avenir des divers discours sur le phénomène littéraire que pour l'évolution des rapports que ces discours entretiennent avec la critique, la création (les auteurs) et la culture (le lectorat), donne un sens d'urgence au débat. Sens d'urgence que Pierre Ouellet exprime très clairement, dans un livre au titre déjà évocateur, *Chutes. La littérature et ses fins* :

*Ne faut-il pas, dès lors, que nos récits fassent interminablement barrage à toutes ces maladies du silence qui se répandent au dehors, telle la rumeur de la fin : fin de l'Homme, fin de l'Histoire, fin du Livre... ? (1989 : 14).*

Que faire ? Comment faire barrage au silence, comment, pour citer encore Pierre Ouellet, « en parle[r], difficilement, péniblement pour l'âme et le corps » (p. 15) ? Il est temps de revenir aux questions posées dans l'énoncé de ce séminaire. Faudrait-il envisager l'avenir de la recherche en littérature québécoise en termes de lacunes à combler, d'outils supplémentaires à fournir, ou d'un débat épistémologique ? Malheureusement, je ne crois pas que l'on puisse séparer ces trois options dans une réflexion sur la recherche en littérature. Concevoir une lacune à combler, fournir

un nouvel outil, c'est forcément prendre position, implicitement ou explicitement, sur le plan épistémologique. L'inverse est également vrai, tout changement de position dans le débat épistémologique entraînant nécessairement de nouveaux choix de corpus ou de nouveaux modes d'analyse. Au fond, les diverses tensions ou incertitudes que j'ai évoquées constituent une sorte de reconnaissance implicite du caractère inévitable d'un tel débat, comme de notre obligation d'y prendre part. D'une façon ou d'une autre, elles situent la « visée critique », pour reprendre le titre du livre d'André Brochu (1988), au sein d'une « relation » et elles posent l'épineuse question de la forme que devrait prendre cette relation que celle-ci opère entre divers discours critiques, entre le sujet-chercheur et son propre discours, entre sujets-critiques et sujets-chercheurs, entre sujets-écrivains et sujets-lecteurs, ou bien entre d'autres instances qui restent à définir.

De plus, ces tensions révèlent des déséquilibres ou des risques de déséquilibre dans les différentes manifestations actuelles de cette relation, déséquilibres auxquels il faut faire face, pour les mêmes raisons qu'il importe de trouver un modèle non hégémonique d'interaction entre les divers discours sur le phénomène littéraire. Aussi devient-il essentiel de repenser la notion de relation qui sous-tend toute activité de critique ou de recherche non pas en termes d'un rapport de sujet à objet, de sujet maîtrisant à objet maîtrisé, mais en termes d'un réseau intersubjectif d'appels et de réponses. Je suis même tentée de dire que c'est à bien des égards la qualité de cette relation, ou du moins de la

perception qu'en ont les divers sujets impliqués (écrivains, chercheurs, critiques, lecteurs) qui assure le dynamisme des échanges, en fondant l'adhésion de chaque sujet à sa propre démarche et en nourrissant son désir de poursuivre son travail de production du sens.

Quels sont donc quelques-uns des déséquilibres ou des risques de déséquilibre dans le positionnement actuel des divers sujets impliqués par le phénomène littéraire ? Je suis tout particulièrement frappée par l'écart, pour ne pas parler du gouffre, qui sépare les divers discours sur la littérature ancrés dans des appareils universitaires de plus en plus solides (malgré les contraintes budgétaires actuelles) et la précarité croissante de la création littéraire ainsi que des conditions morales et matérielles de ceux et celles qui l'assument. Certes, il n'y a pas de solution facile au fait que, dans nos sociétés occidentales à l'heure actuelle, il est quasi impossible de vivre de sa plume. Comme le souligne Madeleine Ouellette-Michalska :

*[...] il est bien possible qu'il n'y ait aucun système économique qui soit capable de considérer la valeur réelle du travail de l'artiste [...] la création excède la fabrication, la production [...]. Mais tout ce qui a l'amour comme forme de gratification, et Dieu sait si les écrivain(e)s font leurs choses avec amour, finit par avoir dans ces modes d'économie comme sa gratification dite naturelle (p. 14).*

On peut se demander, cependant, dans quelle mesure des discours théoriques ou critiques qui prônent la mort de l'auteur ou qui réduisent celui-ci au résultat de déterminations socio-historiques peuvent apporter un soutien, ne serait-ce que moral, à l'activité créatrice. On

peut se demander aussi dans quelle mesure ces mêmes discours sont en mesure de nourrir un amour pour la lecture qui pourrait contribuer à rééquilibrer le système en renforçant les liens entre sujets-écrivains et sujets-lecteurs.

Poser la question complexe de la fonction sociale de la recherche en littérature, essayer de voir la position qu'elle pourrait ou devrait occuper au sein d'une dynamique culturelle, c'est s'avancer, je le sais, sur un terrain miné. D'ailleurs, l'appareil de recherche n'est pas le seul intervenant dans ce domaine. Certaines dimensions de la question sont néanmoins incontournables, lorsqu'on s'interroge sur la nature de la relation que nos divers discours théoriques et critiques entretiennent actuellement avec la création, avec les œuvres littéraires qu'ils ont pour but d'éclairer, avec l'enseignement. Cette relation opère-t-elle essentiellement dans le sens de l'affirmation du pouvoir de l'acte exégétique ou permet-elle en même temps de faire valoir l'acte créateur, d'instaurer un rapport d'égalité entre chercheurs, critiques et auteurs, de revaloriser la réciprocité de la relation entre texte et lecteur ? Comme le disait Paul Valéry, « toute théorie est un fragment, aussi bien préparé soit-il, de l'autobiographie de quelqu'un » (cité en exergue par Olney, 1980). Au risque de paraître excessivement sévère, j'avoue qu'il m'arrive souvent de me demander si nous ne construisons pas nos modèles d'analyse davantage pour la gloire de notre propre approche théorique, que pour celle des œuvres et des auteurs.

Sans doute, l'une n'empêche-t-elle pas l'autre à condition de repenser la relation. Mais comment ? Et au bout de quelles résistances ? Dans l'introduction au colloque qu'ils ont organisé en 1989 sur la littérature, Louise Milot et Fernand Roy soulignent le silence qui a entouré cette question, « non résolue et pourtant incontournable » (1991 : vii), au cours des deux dernières décennies. Parallèlement, Gilles Thérien en conclut que la sémiotique, comme méthodologie, doit

*se transformer en épistémologie sémiotique [...] les études littéraires ont besoin d'une épistémologie qui rende compte à la fois de la nature des faits littéraires et surtout des procédures que nous utilisons pour les saisir et les expliquer* (1992 : 393).

Formuler la question dans de tels termes, pourtant, n'est-ce pas établir au départ un rapport hiérarchique entre les faits littéraires et le discours sémiotique, au profit de celui-ci et au détriment de ceux-là ? Sensible à ce danger, Thérien ajoute :

*quand je dis « rendre compte » [d'un texte], je ne pense pas à la signification d'un tel texte mais plutôt à l'angle sous lequel il se présente à moi et aussi au discours que je tiendrai à son endroit* (p. 394).

Plus critique à l'égard de nos divers modèles herméneutiques, Mieke Bal (1985) pose à la narratologie la même question, mais en abordant plus explicitement la dimension inter-subjective, c'est-à-dire le rapport entre le sujet-chercheur et le discours qu'il tient sur la littérature. L'impasse actuelle de la narratologie tiendrait, selon Bal, au fait qu'elle « n'a pas

réussi à s'établir comme *instrument*, c'est-à-dire [...] à se mettre au service de quelque pratique critique » (1985 : 246) ; « appliquée en soi et pour soi, [elle] a manqué de pertinence » (p. 247). Préconisant la formulation d'une « narratologie critique » (p. 63), Bal souligne combien il importe, au sein de nos discours théoriques, de (re)valoriser et de (re)définir « la place du sujet connaissant » (p. 248).

D'une part, Mieke Bal reconstitue un dialogue entre le sujet-chercheur et son discours théorique en insistant sur la portée heuristique de celui-ci :

*Les modèles herméneutiques n'expliquent pas le processus de lecture, [...] ils donnent une forme à la compréhension. Ils permettent aux lecteurs de capter leurs propres interprétations intuitives et de les rendre accessibles aux autres. Ce sont des outils qui facilitent l'articulation* (p. 14).

Il s'ensuit que, si « chaque théorie critique présuppose des normes sur lesquelles les arguments seront basés » (p. 254), ces normes « doivent être explicitement dérivées d'une réflexion systématique » (p. 255) afin de permettre des comparaisons et de laisser au sujet sa liberté de choisir et de formuler des modèles différents.

D'autre part, la revalorisation du sujet connaissant a pour effet de remettre en question le statut des sujets textuels, et l'aptitude des modèles d'interprétation à tenir compte du positionnement de ceux-ci. Bal nous met en garde contre des modèles réducteurs qui « supprim[ent] des difficultés textuelles » (p. 14) au profit d'une cohérence fondée sur des valeurs, souvent

non explicites, et qui privilégient certains sujets au détriment d'autres. Elle rejoint ainsi la critique féministe qui a montré également combien l'interprétation d'un texte est fonction du sujet-personnage du système de valeurs qu'il représente.

Toutefois, si Bal examine les divers rapports entre le positionnement du sujet-chercheur et celui des différents sujets textuels, elle n'aborde pas directement la question du statut du phénomène littéraire par rapport aux discours que l'on peut tenir sur lui. Sans résoudre toutes les ambiguïtés qui entourent cette question épineuse, Northrop Frye n'en suggère pas moins une piste intéressante, lorsqu'il se propose de considérer le discours littéraire comme un mode particulier de langage préoccupé, comme le discours descriptif ou analytique, de notre façon de comprendre le monde, de cerner « ce qu'il importe de comprendre dans une société donnée » (1982 : 47). Si ce mode de langage ou de compréhension passe par l'imagination ou la pensée créatrice, ce n'est pas une raison pour le dévaloriser. Et Frye de préciser :

*[...] il nous reste le problème de savoir comment définir la fonction et la responsabilité sociales des différentes formes de discours culturels, tout en respectant leur autonomie et leur autorité (p. 51).*

Or, à bien des égards, ces mêmes questions (de fidélité, de pertinence, d'autorité) ont été débattues au sein d'une autre discipline, celle de la traduction. Sans pousser trop loin la métaphore, je me demande dans quelle mesure nous n'avons pas intérêt à envisager le

discours critique, non pas comme une façon de « rendre compte » d'une œuvre littéraire, mais comme une sorte de traduction de celle-ci. Peut-être tout discours critique sur une œuvre donnée ne se veut-il pas – comme l'affirme Betty Bednarski à propos du travail de traduction – « une lecture ambassadrice, médiatrice » (1989 : 12). Il reste que le discours critique, comme « la traduction-écriture », est « par définition virtuel [...], incomplet [...], la manifestation imparfaite d'une lecture qui se veut des plus complètes » (1989 : 14). De plus, cette acceptation du caractère tout à fait relatif de la démarche de traduction ne nuit aucunement au plaisir que Bednarski éprouve à traduire et qui pourrait bien être également une des sources de motivation du sujet-critique :

*En tant que pédagogue et lectrice, je suis convaincue qu'en entreprenant l'étude d'œuvres littéraires l'on ne devrait jamais prendre pour acquise leur existence, que l'on ne devrait jamais cesser de s'étonner de la persistance de cette activité humaine [...] je vois là un des aspects les plus précieux de mon travail : dans une société de consommation où l'on reçoit tout – où l'on reçoit aussi le livre – contribuer à restaurer au lecteur [sic] une saine appréciation, une saine curiosité et – pourquoi pas ? un sain émerveillement devant l'objet apparemment banal qu'il a sous les yeux (p. 32).*

Toutes les traductions se valent-elles ? Définies d'emblée comme un discours sur la « relation », les théories sur le phénomène littéraire auraient pour tâche, entre autres, de débattre cette question en précisant le fonctionnement des différentes écritures qu'elles

étudient, tout en respectant la spécificité, et la valeur, de chacune.

En guise de conclusion, quelques observations sur les déséquilibres ou risques de déséquilibre du système actuel qui ont motivé ces réflexions rapides sur l'urgence du débat épistémistologique. Quelle que soit la façon dont nous envisageons la relation entre nos discours théoriques et critiques sur le phénomène littéraire et celui-ci, je crois qu'il y a lieu de revenir, dans nos recherches, à une acceptation plus générale de nos vulnérabilités respectives. Tant au niveau des conséquences concrètes de nos discours théoriques ou critiques que de leur formulation conceptuelle, il faudrait admettre le droit préalable à l'égalité des divers sujets impliqués dans le phénomène littéraire, tout en respectant leurs différences. Je souhaite, pour ma part, que ce travail nous amène à une meilleure appréciation des œuvres et du travail de création des auteurs, ainsi que du plaisir de la lecture. J'aimerais aussi qu'on repense la façon de mesurer la valeur ou le succès de nos modèles en termes d'autonomie et d'invulnérabilité et qu'on privilégie plutôt leur aptitude à favoriser l'interaction dans un rapport de validation et de respect réciproque. Redonner une place au sujet n'est pas prôner le retour à l'impressionnisme, mais exiger plutôt une plus grande rigueur à l'égard tant de nos propres *a priori* que de ceux des textes et des discours que nous examinons.

## Bibliographie

- ALLARD, Jacques (1991), *Traverses de la critique littéraire au Québec*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- ANDRÈS, Bernard (1990), *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété*, Montréal, XYZ éditeur. (Coll. « Études et documents ».)
- BAL, Mieke (1985), *Femmes imaginaires. L'Ancien testament ou risque d'une narratologie critique*, Montréal, Hurtubise HMH. (Coll. « Brèches ».)
- BEDNARSKI, Betty (1989), *Autour de Ferron : littérature, traduction, altérité*, Toronto, Éditions du GREF. (Coll. « Traduire, écrire, lire », n° 3.)
- BELLE-ISLE, Francine (1992), « La psychanalyse textuelle au champ des années 80 », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 361-370.
- BERSIANIK, Louky (1990), *La main tranchante du symbole*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- BROCHU, André (1988), *La visée critique*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- DUPRÉ, Louise (1992), « La critique-femme : esquisse d'un parcours », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 397-405.

- FRYE, Northrop (1982), *The Great Code. The Bible and Literature*, New York et Londres, Harcourt Brace Jovanovich.
- GIROUX, Robert (1991), *Parcours. De l'imprimé à l'oralité*, Montréal, Triptyque. (Coll. « La vague à l'âme ».)
- HÉBERT, Pierre (1992), « La narratologie au Québec (1967-1987). Que sont nos modèles devenus ? » dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 371-384.
- MARCOTTE, Gilles (1989), *Littérature et circonstances. Essais*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- MILOT, Louise, et Fernand ROY (1991) (dir.), *La littérarité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)
- NEPVEU, Pierre (1988), *L'écologie du réel*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- OLNEY, James (1980) (dir.), *Autobiography Essays Theoretical and Critical*, Princeton, Princeton University Press.
- OUELLET, Pierre (1989), *Chutes. La littérature et ses fins. Essai*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine (1987), « Vivre de sa plume au Québec. Entrevue de Gérald Gaudet avec Madeleine Ouellette-

- Michalska », *Lettres québécoises*, n° 45 (printemps), p. 12-14.
- PELLETIER, Jacques (1992), « La critique sociologique depuis 1965 », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 319-336.
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises » n° 28. Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)
- SIROIS, Antoine (1992), « La mythocritique : sa pertinence en littérature québécoise », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 349-360.
- SMART, Patricia (1988), *Écrire dans la maison du père*, Montréal, Québec/Amérique. (Coll. « Littérature d'Amérique ».)
- THÉRIEN, Gilles (1992), « Grandeurs et misères de la sémiotique », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 385-396.
- VANASSE, André (1990), *Le père vaincu, la Méduse et les fils castrés. Psychocritique d'œuvres québécoises contemporaines*, Montréal, Éditions XYZ. (Coll. « Études et documents ».)



JACQUES PELLETIER

Université du Québec à Montréal

## La recherche en littérature québécoise : que faire ?

Que faut-il faire aujourd'hui pour faire progresser notre connaissance de la littérature québécoise ? Que devons-nous privilégier et pourquoi ? La question est à la fois simple, claire et difficile. On ne saurait y répondre avec à-propos sans un tableau d'ensemble relativement complet des recherches conduites depuis une vingtaine d'années dans les divers lieux où cette recherche s'effectue avec plus ou moins de bonheur et sans une réflexion également sur la nature et le statut mêmes de ce singulier objet que constitue le texte littéraire.

Avant de formuler mon avis, mon opinion sur ce qu'il conviendrait de faire (ou de ne pas faire), d'établir une priorité absolue ou relative, je rappellerai donc quelques données de nature à éclairer cette discussion : d'abord un aperçu de la recherche subventionnée (qui ne couvre pas toute la recherche, on le sait, mais toutefois celle la plus légitimée institutionnellement depuis quelques années) pratiquée dans les universités depuis 1985 ; ensuite une évocation des sujets de thèse – cette recherche en émergence – retenus au cours des

années récentes ; enfin un bilan concernant plus précisément mon domaine, celui des études sociohistoriques.

## La recherche subventionnée depuis 1985

La compilation des données fournies dans les rapports annuels du FCAR et du CRSH permet, sur la base d'un critère purement économiste, de dresser le palmarès suivant pour la période 1985-1990 :

|                                                       |              |
|-------------------------------------------------------|--------------|
| 1 - Dép. des littératures, Université Laval :         | 2 465 959 \$ |
| 2 - Dép. d'Études littéraires, UQAM :                 | 1 084 522 \$ |
| 3 - Dép. de littérature comparée, U. de Montréal :    | 673 830 \$   |
| 4 - Dép. de littérature française, U. de Montréal :   | 416 467 \$   |
| 5 - Dép. de littérature française, U. de Sherbrooke : | 278 680 \$   |
| 6 - Dép. de littérature française, U. McGill :        | 259 478 \$   |
| 7 - Dép. de littérature française, U. Concordia :     | 210 000 \$   |

Ce tableau, pour être pleinement significatif, appelle quelques commentaires.

On remarquera d'abord que les constituantes du réseau des universités du Québec ne figurent pas dans le tableau, étant arrivées tout récemment dans ce type d'activité.

On remarquera aussi que l'essentiel de ces subventions concerne des recherches en littérature québécoise. Fait d'exception notable : le département de littérature comparée de l'U.d.M. dont la plus grande partie des subventions est consacrée à un projet de recherche sur les phénomènes de marginalité dans les littératures de langue espagnole.

On remarquera ensuite que la moitié de cette somme, environ, est accaparée par quelques mégaprojets : le *DOLQ* et le projet *Vie littéraire au Québec*,

à Laval (750 000 \$) ; le projet Littérature et enseignement, toujours à Laval (550 000 \$) ; en tout, plus de la moitié de la somme globale accordée à ce département. On peut en dire autant du projet EDAQ à l'UQAM (550 000 \$) et de celui sur l'Édition littéraire au Québec de Sherbrooke qui recueille presque toutes les subventions accordées à cette institution. Ces projets, on l'aura noté, portent essentiellement sur l'histoire littéraire du Québec et sur des phénomènes institutionnels : l'édition, l'appareil scolaire.

À Laval, on poursuit aussi des recherches sur des genres ou des formes (la poésie orale, le théâtre de recherche, le fantastique et la science-fiction, le best-seller), l'édition (œuvres médiatiques d'Aquin, correspondance de Fréchette, écrits de la Nouvelle-France, réception des rééditions d'œuvres « classiques », etc.) et bien sûr l'histoire littéraire (constitution de la littérature québécoise, inscription du littéraire, etc.).

À l'UQAM on s'intéresse aussi aux genres (le roman populaire, la nouvelle et le roman du point de vue génétique), à l'histoire littéraire (les mouvements d'Avant-garde, la représentation de l'Indien) et à des problématiques plus théoriques (comme celle de la lecture ou de l'écriture d'un point de vue psychanalytique). À l'U.d.M. on privilégie des sujets d'ordre historique (le rapport de la littérature à la langue, au savoir) ou thématique (Montréal imaginaire).

À McGill enfin, on note un projet d'ordre historique (l'idée de littérature dans les périodiques) et une monographie (la biographie de Gabrielle Roy). À

Concordia il faut signaler le projet l'Hérault-Simon sur l'identitaire et l'hétérogène.

Dans l'ensemble, l'histoire littéraire (au sens large du terme) domine et les études consacrées à l'édition suivent – tant l'édition critique que l'édition comme phénomène institutionnel. On remarque aussi un intérêt certain pour l'étude formelle et thématique de certains genres ou formes non canoniques : la poésie orale, la nouvelle, le fantastique, le roman populaire, etc.

Ici un premier commentaire d'ordre général : l'histoire littéraire est sélective ; elle privilégie l'étude des origines et des commencements (le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles) et paraît négliger l'époque contemporaine, et singulièrement la période 1930-1960.

On compte par ailleurs peu d'études thématiques sur une ou plusieurs œuvres et peu de monographies, du moins dans le cadre de ce type de recherche subventionnée. La littérature est envisagée d'abord comme phénomène institutionnel, historique, plutôt que comme affaire d'auteur ; le « texte national » – et ses développements – occupe le centre des études et des analyses.

## Les sujets de thèse

Cette seconde série d'observations porte sur les projets de recherche soumis au FCAR en 1992 : elles m'apparaissent toutefois représentatives des années récentes.

Première constatation : le quart des sujets (33/121) concernent la littérature québécoise. Ce qui n'est pas très élevé : de nombreuses recherches continuent de porter sur la littérature française et les grandes littératures européennes. La primauté de la littérature québécoise est donc toute relative. Il s'agit là d'une donnée fondamentale, brutale dont il faut être conscient.

Ici aussi s'impose la perspective historique avec prégnance de certains projets de recherche subventionnés ; sujets sur l'édition littéraire, le théâtre de recherche, la réception de textes « classiques », etc. On retrouve également des projets d'ordre biographique sur Grandbois et des propositions de recherche sur le roman québécois récent (depuis 1965).

On note toutefois une distance – un écart – dans l'importance accordée aux études thématiques consacrées à des auteurs (Jacques Ferron, Gilles Hénault, Michel Tremblay) ou à des problématiques : l'écriture au féminin, la figure du lecteur – et du livre – dans le texte.

On remarque des préoccupations d'ordre sémiotique qui rejoignent parfois des projets de recherche évoqués plus haut (l'Indien imaginaire, l'inscription du littéraire, la lecture) et, pour certains, s'affirment de manière autonome. On constate – et cela apparaît relativement nouveau – un intérêt pour les études comparatistes : Aquin/Cortazar, Brault/Beckett, Roy/Sarraute, Tremblay/Kroetz, etc. ; un filon appelé sans doute à se développer davantage dans les années à venir. Autre « innovation » : des projets d'orientation

psychanalytique sur la chanson, le création, Réjean Ducharme. Mais cela n'est pas encore très significatif, du moins statistiquement.

En somme, on observe ici encore la domination d'une approche historique avec une percée intéressante du côté des études thématiques et comparatistes centrées sur certains auteurs : des « classiques » (Ferron, Grandbois, Aquin, Roy), mais également des figures « nouvelles » (Hénault, Brault, Tremblay). Il y a là un recentrage prometteur.

## Les études sociohistoriques

Dominantes dans le champ des recherches subventionnées, les études sociohistoriques sont également très importantes dans la critique littéraire des trente dernières années (où elles prennent souvent la forme d'*essais* plutôt que celle du rapport de recherche).

On me permettra ici de recourir pour cette section à une communication présentée à l'automne de 1990 au colloque de l'Université Queens sur la critique littéraire, dont les actes ont été publiés sous la direction d'Anneth Hayward et Agnès Whitfield (Pelletier, 1992). On trouve dans ce secteur d'étude tout un ensemble de traditions que l'on peut décrire très schématiquement de la manière suivante :

- 1 - d'abord une tradition sociologisante posant globalement, de manière heuristique, le rapport textes littéraires/sociétés : elle est présente dans les essais d'André Brochu, *La visée critique* (1980), *Le singulier pluriel* (1992) ; de François Ricard,

*La littérature contre elle-même* (1985) ; de Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature* (1989), ouvrage centré sur les rapports textes/discours social (le messianisme de la fin du XIX<sup>e</sup>) ; de Simon Harel, *Le voleur de parcours* (1989), essai consacré aux rapports de la littérature et du cosmopolitisme montréalais ; de Pierre Ouellet, *Chutes* (1990) ; de Pierre Nepveu, *L'écologie du réel* (1988), etc. ;

- 2- une sociologie de la littérature centrée sur la dimension matérielle et institutionnelle des textes littéraires, inaugurée par *Recherches sociographiques* en 1964 et donnant lieu à diverses monographies sur :
  - a- les habitudes de lecture des Québécois ;
  - b- les « valeurs » véhiculées dans le roman ;
  - c- la fonction documentaire des textes pour une histoire de la culture (voir *Une culture de la nostalgie* (1984) de Denise Lemieux) ;
  - d- la condition d'artiste, etc.

Ces études sont conduites par des sociologues, des historiens de la culture qui s'intéressent essentiellement à la dimension fonctionnelle des textes littéraires ;

- 3- des analyses institutionnelles inspirées à des degrés divers par Pierre Bourdieu et produites de manière « orthodoxe » par Pierre Milot dans *La caméra obscure du postmodernisme* (1988) (le champ comme espace concurrentiel) ; de manière plus « libérale » par l'École de Sherbrooke étudiant qui la réception critique des textes québécois (Michon), qui les mouvements littéraires

(Giguère), qui l'édition littéraire (Michon et Giguère) ; et enfin par le CRELIQ conduisant des recherches sur l'histoire littéraire (le DOLQ, le projet Vie littéraire, le livre de Lucie Robert sur *L'institution du littéraire* (1989)), l'appareil scolaire et la littérature de masse ; études dont on trouve des équivalents à l'UQAM : les recherches de Julia Bettinotti sur le roman populaire ; celles de Bernard Andrès sur la constitution du littéraire, etc. ;

- 4 - des analyses sociocritiques, souvent plus près de la lecture, de la tentative d'interprétation personnelle que de la monographie descriptive. Cette tradition est inaugurée par Jean-Charles Falardeau dans *Notre société et son roman* (1967) qui porte sur un *double objet* : la société et le roman comme « révélateur » de celle-ci. Elle est poursuivie par Gilles Marcotte, un « littéraire » dans *Le roman à l'imparfait* (1976), étude narratologique accompagnée d'une réflexion historique, entreprise qui se prolonge dans *La littérature et le reste* (1980) et *Littérature et circonstances* (1989). Elle est reprise par André Belleau qui se réclame à la fois de Roland Barthes, de Gérard Genette, de l'analyse du récit et de Györgg Lukacs, Mikhaël Bakhtine et Theodor W. Adorno, donc d'une grande tradition de réflexion critique sur la culture et la société.

Cette approche est pratiquée aujourd'hui par plusieurs critiques et essayistes, dont Robert Major (*Jean Rivard ou l'art de réussir*) et Bernard Proulx (*Le roman du terri-*

*toire*) qui proposent une nouvelle lecture de la production romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle ; Jozef Kwaterko (1989) qui effectue une lecture « bakhtinienne » des romans des années 1960-1975 ; Anthony Wall (1991) qui renouvelle la lecture d'Aquin, tentant de montrer que chez cet auteur la « référence » et la « métaphore », loin de s'opposer, se complètent dans une vision à la fois complexe et unitaire du destin de la culture et de la société québécoises ; moi-même lisant les œuvres romanesques de Victor-Lévy Beaulieu, Jacques Godbout, André Major comme autant d'inscriptions singulières du « texte national » ;

- 5 - des études du discours social dont l'inspireur et le principal animateur au Québec est Marc Angenot, fondateur avec Régine Robin et Antonio Gomez-Moriana du CIADEST. Cette problématique a peu porté jusqu'ici sur le Québec, si l'on excepte l'ouvrage de Micheline Cambron (1989) sur le discours culturel québécois de 1967 à 1976 lu à travers divers types de productions, dont des textes littéraires.

Dans cette perspective, la littérature est tout à la fois perdante et gagnante. Elle perd en partie sa spécificité, sa singularité étant aussi régie par le discours social commun, mais elle gagne en ouverture dans son rapport aux autres pratiques discursives. C'est là, à mon avis, une voie de recherche prometteuse.

## Que faire ?

Ce tableau – incomplet, partiel, bien que fondé sur trois variables importantes : la recherche

subventionnée, les sujets de thèse, les études socio-historiques – met en lumière certains « points forts ». Il signale que la connaissance de notre histoire littéraire progresse et qu'elle sera accomplie pour l'essentiel avec les travaux du groupe Vie littéraire au Québec. Il restera toutefois des trous à combler, surtout pour la période 1930-1960. On peut en dire autant pour la dimension proprement institutionnelle, largement couverte par les travaux des chercheurs de Sherbrooke et du CRELIQ. L'édition critique, également, se porte bien, fournissant des textes sûrs qu'il sera intéressant de relire et de ré-interpréter. Il y a là cependant une lacune à combler : on compte en effet peu de monographies consacrées à des auteurs – à l'exception de quelques-uns : Aquin, Ducharme peut-être – et à des œuvres significatives.

Cela dit, peut-on aborder plus globalement cette question d'ordre programmatique ? À mon sens, on peut le faire d'une manière théorique, abstraite, en comparant notamment un tableau idéal de ce que devraient couvrir les études littéraires (en recourant par exemple aux typologies suggérées par Wellek/Warren dans *La théorie littéraire* (1971), Delcroix/Hallyn dans leur *Introduction aux études littéraires* (1987) et ce qui a été réalisé jusqu'ici au Québec.

Ces auteurs, on s'en rappellera, établissent une distinction entre les études relevant de la « description », c'est-à-dire de l'analyse immanente des textes – thèmes, genres, formes, etc. – et les études appartenant à l'« interprétation », l'« explication » des textes rapportés à un « ailleurs » (individu, société) qui lui

donne un sens. Les études de la première catégorie sont surtout descriptives, celles de la seconde proposent des lectures, des interprétations.

Examinées à la lumière de ce « modèle idéal », les études en littérature québécoise présentent évidemment des lacunes importantes. Du côté de la description, par exemple, si les terrains de l'édition critique et de l'étude des genres sont assez bien couverts, on ne peut en dire autant de la stylistique – territoire négligé jusqu'ici –, de la narratologie – pratiquée dans les années 1970 et un peu sur la touche aujourd'hui – et, de manière plus générale, de tout ce qui relève de l'esthétique, de l'étude des programmes – et des formes – artistiques. Du côté de l'explication, si l'histoire littéraire et la sociocritique apparaissent comme des points forts, on ne peut en dire autant des études d'ordre biographique (monographies d'auteur), ou des lectures d'orientation thématique et/ou psychanalytique.

Cela étant, faut-il par ailleurs viser à remplir un tel programme couvrant l'ensemble des possibilités de recherche dans notre domaine ? Pour notre part, à l'UQAM, dans le cadre d'une réflexion collective liée à un projet de doctorat en études littéraires, nous avons identifié un certain nombre de secteurs de recherche à privilégier d'un point de vue théorique pour faire avancer la discipline sur le plan épistémologique, mais à même une prise en considération, une prise en compte de la littérature québécoise qui est, en quelque sorte, notre point d'application « naturel ».

Nous avons ainsi retenu l'édition critique comme champ de recherche, empirique bien sûr, mais

aussi comme *objet à questionner* : pourquoi des éditions critiques ? Quels textes faut-il retenir ? Jusqu'où le travail d'annotation, de commentaire doit-il aller ? Etc. Nous avons aussi retenu les études génétiques, comme point d'ancrage d'une réflexion esthétique sur la nature et le statut des textes littéraires. Comment la dimension proprement esthétique des textes apparaît-elle dans le travail d'écriture, de l'ébauche initiale, des premiers brouillons jusqu'au produit final, l'objet livre soumis au lecteur ? Il y a là un domaine nouveau, intéressant, peu pris en compte jusqu'ici dans les études québécoises.

Nous avons privilégié également la réflexion psychanalytique sur le texte – voie de recherche très récente aussi bien à l'UQAM qu'ailleurs – et qui prendra en compte la question de l'investissement du sujet dans l'écriture bien sûr – sous forme d'images, de symboles, de thèmes et de manières d'écrire – mais aussi la dimension affective, personnalisée de phénomènes collectifs, comme l'a fait Harel par exemple dans *Le voleur de parcours* (1989).

Autre manque et terrain à couvrir : l'écriture au féminin, question à étudier tant sur le plan théorique – existe-t-il une telle écriture ? Quelles en sont les marques spécifiques ? – Que sur le plan des pratiques : quelles formes ont-elles prises au Québec ? Comment ont-elles été reçues ? Quelle place leur a-t-on faite dans la critique, dans l'enseignement ?

Nous avons enfin retenu l'histoire littéraire et la sociocritique, encore là à la fois comme objets à interroger et à construire sur le plan méthodologique et à

utiliser pour la compréhension et l'explication des textes. Nous nous interrogeons notamment sur l'intérêt et les limites de la théorie du champ (Bourdieu) pour rendre compte de la substance même des textes littéraires, sur l'intérêt et les limites aussi de l'analyse du discours social (Angenot) du point de vue de la connaissance de la littérature. Et sur le plan empirique, nous nous proposons de couvrir certains sujets ou certaines périodes jusqu'ici négligés : la question des avant-gardes, le roman de la Révolution tranquille, etc.

\* \* \*

Je conclurai sur une note plus personnelle en évoquant comment je conçois les textes littéraires et leur étude (dans une perspective plus ou moins bakhtinienne) et les choix qui, pour moi, en découlent :

- 1 - les textes sont des énoncés formulés par un sujet, un auteur (ce ne sont pas de purs objets, mais des objets investis, marqués, en quelque sorte) ;
- 2 - en tant qu'énoncés, les textes sont porteurs d'une intention, d'une visée, d'un dessein (plus ou moins réalisés concrètement) ; en cela même, ils possèdent une dynamique interne ;
- 3 - les textes sont énoncés, formulés, produits dans un cadre, un contexte d'énonciation dans lequel ils trouvent leur sens, leur substance, contexte qui les « sillonne », qui les marque ;
- 4 - les textes – et je songe surtout ici aux textes romanesques – proposent des lectures, des interprétations du monde (ils n'en sont pas de simples reflets) ;

- 5 - à travers leur lecture, j'entre en contact avec le monde – avec le monde de l'auteur –, avec le monde dont il me parle dans son texte ; ce faisant, j'élargis le champ de ma connaissance, de mon expérience : les textes les plus intéressants sont ceux qui me permettent cela, m'invitant du coup à repenser mes rapports à autrui, au monde ;
- 6 - le travail de lecture, d'analyse, d'interprétation procède par suite sur le mode dialogique de l'échange, de la discussion – à l'occasion critique – avec l'auteur.

Cette conception d'ensemble est à l'arrière-plan des études que j'ai consacrées au roman québécois contemporain : j'ai considéré, traité les œuvres romanesques d'Aquin, Victor-Lévy Beaulieu, Ferron, Godbout, Major, etc., comme des produits d'écrivains eux-mêmes engagés dans l'histoire dont ils proposent des lectures, des interprétations, s'inscrivant ainsi comme « facteurs dynamiques » de l'évolution culturelle et sociale des années 1960 caractérisée, on le sait, par un discours et des pratiques « modernistes » et par l'apparition et le développement du « néo-nationalisme ».

Cela étant, on comprendra que les perspectives ouvertes par la théorie du discours social d'Angenot (1988, 1989) m'apparaissent particulièrement intéressantes dans la mesure où cette approche met l'accent sur la dimension intertextuelle et interdiscursive des textes : leur appartenance à un ensemble plus large, le discours culturel qu'une société tient sur elle-même. Mais, bien sûr, je suis conscient du « danger » que cette

approche comporte : la perte de singularité de l'objet littéraire qui n'est plus au centre de ces analyses.

Cette conception très générale des textes et de la fonction de la littérature comme foyer de connaissance m'incite à privilégier les recherches et les analyses portant sur le « pourquoi » plutôt que sur le « comment » des textes, sur leur signification plutôt que sur leur structuration formelle.

D'où l'importance, de mon point de vue, des recherches en histoire littéraire, au sens restreint de l'histoire interne – des textes, des auteurs – du champ littéraire, mais aussi de l'histoire de la culture : que signifie socialement la production de ces biens symboliques que sont les œuvres littéraires ? Quel manque, quelle absence tentent-ils de combler ? Question qui vaut sur le plan individuel, bien sûr, pour l'auteur, le lecteur, mais aussi socialement dans la mesure où cette expérience, vécue dans la solitude, est partagée par plusieurs et a donc une signification collective.

Importance donc des recherches sociohistoriques qui devraient couvrir, à l'avenir, les périodes qui paraissent actuellement négligées – les années 1930-1960, la Révolution tranquille et ses suites – et les auteurs insuffisamment étudiés : intérêt, donc, d'accroître le nombre des monographies sur des auteurs significatifs dont l'œuvre est historiquement importante. Dans cette perspective, il me paraît plus ou moins utile d'accorder la priorité à des études sur des auteurs peu ou pas lus, sauf si leur analyse s'insère dans une problématique plus générale : l'étude d'un courant, ou d'une période

(par ex. : la poésie de Michel Guay dans la modernité québécoise, etc.).

De même, je m'interroge non pas sur la pertinence en soi de l'édition critique, mais sur son usage : jusqu'où doit porter le commentaire qui peut tomber, on le sait, dans une glose infinie ? Danger qui menace aussi les études d'intertextualité qui mènent parfois davantage à un éloignement du texte qu'à son éclairage.

On pourrait en dire autant de certaines études très « pointues » sur des sujets dont l'urgence ne crève pas les yeux, c'est le moins qu'on puisse dire (songeons à un brillant numéro de revue récemment publié sur la note...).

Par ailleurs à propos de certains sujets, *a priori* plus significatifs – de mon point de vue – c'est sur les problématiques qu'il faut s'interroger. Dans l'étude des productions populaires, du roman Harlequin par exemple, est-ce l'étude des programmes narratifs – singulièrement simples en l'occurrence – qui doit prévaloir ou une réflexion sociologique sur la signification idéologique de ces productions et sur ce que les lecteurs y cherchent et y trouvent ? La quête de sens que traduit cette lecture ?

Les réponses à ces questions, l'ordre de priorité que nous pouvons établir concernant la pertinence et le degré d'intérêt des types et des objets de recherche, des problématiques et des méthodes, renvoient donc à nos conceptions de la littérature, de sa nature, de sa fonction : c'est là-dessus qu'il conviendrait d'abord de réfléchir avant de penser en termes de programme – et de priorités – de recherche. Sinon, on continuera de

fonctionner à l'implicite, en s'appuyant sur le présupposé que si les domaines de recherche existent, avec les disciplines appropriées, ils sont pleinement légitimes, égaux en droit si l'on peut dire, et donc peu susceptibles d'être soumis à un classement d'ordre hiérarchique et à l'établissement de priorités.

Enfin, il ne faut sans doute pas se faire trop d'illusions et penser qu'un tel examen, une telle discussion puissent se faire dans la neutralité la plus totale, comme si les chercheurs n'avaient pas d'intérêts spécifiques à défendre en tant que chercheurs, des domaines et des chasses gardées à protéger ! La réflexion doit prendre en compte la reconnaissance objective de cette réalité, de ces divergences liées aux spécialisations de la discipline et s'interroger sur les possibilités de les surmonter, ce qu'une interrogation sur les fins de la littérature pourrait peut-être permettre.

## Bibliographie

- ANGENOT, Marc (1988), « Pour une théorie du discours social », *Littérature* 70 (mai), p. 82-98.
- ANGENOT, Marc (1989), *1889. Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'Univers des discours ».)
- BEAUDOIN, Réjean (1989), *Naissance d'une littérature. Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française*, Montréal, Boréal.
- BROCHU, André (1980), *La visée critique*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- BROCHU, André (1992), *Le singulier pluriel. Essais*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- CAMBRON, Micheline (1989), *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976). Essai*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- DELCROIX, Maurice, et Fernand HALLYN (dir.) (1987), *Introduction aux études littéraires. Méthodes du texte*, Gembloux, Duculot.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1967), *Notre société et son roman*, Montréal, HMH.
- HAREL, Simon (1989), *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'Univers des discours ».)

- KWATERKO, Josef (1989), *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'Univers des discours ».)
- LEMIEUX, Denise (1984), *Une culture de la nostalgie*, Montréal, Boréal Express.
- MAJOR, Robert (1991), *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 30. Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)
- MARCOTTE, Gilles (1976), *Le roman à l'imparfait. Essais sur le roman québécois d'aujourd'hui*, Montréal, La Presse. (Coll. « Échanges ».)
- MARCOTTE, Gilles (1989), *Littérature et circonstances. Essais*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- MARCOTTE, Gilles, et André BROCHU (1980), *La littérature et le reste*, Montréal, Les Quinze. (Coll. « Prose exacte ».)
- MILOT, Pierre (1988), *La caméra obscure du postmodernisme. Essai*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- NEPVEU, Pierre (1988), *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)

- OUELLET, Pierre (1990), *Chutes. La littérature et ses fins. Essai*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- PELLETIER, Jacques (1992), « La critique sociologique depuis 1965 », dans Annette HAYWARD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 319-336.
- PROULX, Bernard (1987), *Le roman du territoire*, Montréal, UQAM. (Coll. « Cahiers du Département d'études littéraires », n° 8.)
- RICARD, François (1985), *La littérature contre elle-même. Essais*, Montréal, Boréal Express. (Coll. « Papiers collés ».)
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 28. Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)
- WALL, Anthony J. (1991), *Hubert Aquin entre référence et métaphore*, Candiac, les Éditions Balzac. (Coll. « L'Univers des discours ».)
- WELLEK, René, et Austin WARREN (1971), *La théorie littéraire*, Paris, Éditions du Seuil.

YOLANDE GRISÉ

Centre de recherche en civilisation canadienne-  
française, Université d'Ottawa

## Pistes de réflexion sur l'avenir de la recherche en littérature québécoise

Plusieurs raisons ont motivé ma participation à l'aventure que représente ce séminaire « Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise » : la curiosité, l'audace du sujet, la libre approche proposée. Envisager l'avenir est toujours un signe de grande vitalité. Explorer les voies de l'avenir à l'occasion d'un échange hors des contraintes de l'appareil critique, est un plaisir appréciable dans le cadre universitaire. Enfin, j'ajouterai un dernier motif : la joie d'échanger des réflexions sur l'avenir de la recherche en littérature québécoise, en ces murs mêmes de l'Université Laval où, il y a plus de 20 ans maintenant, je m'initiais à la civilisation gréco-latine, au sein du Département des études anciennes.

Puisque, par ma formation et mes activités, je fais quelque peu figure d'« *outsider* » dans la liste de la douzaine d'invités inscrits; puisque j'occupe la sixième position dans cette liste; puisque enfin j'ignore, comme les autres participants d'ailleurs, les propos qui ont été tenus au cours des séances précédentes

ou qui seront livrés dans les rencontres ultérieures, il va de soi que l'entreprise ne m'apparaît rien de moins que passionnante.

Comme toute aventure, tenter une analyse prospective de la recherche en littérature québécoise est aussi une entreprise périlleuse quand on considère le contexte particulier dans lequel le jugement de chacun doit s'exercer. Car il s'agit bien ici d'essayer d'entrevoir la voie la plus sûre, ou du moins la plus stimulante et la plus fructueuse, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle et au seuil du troisième millénaire, non seulement pour les études littéraires, mais aussi pour notre société. Complexe et problématique, la toile de fond où s'inscrit cette interrogation sur l'avenir de la recherche en littérature québécoise n'est pas propre uniquement à nos études, mais se déploie ici, comme ailleurs, d'une façon qui nous est personnelle.

Nombre de dangers menacent nos plans et nos efforts : l'analphabétisme, le décrochage scolaire, la détresse de l'enseignement, la dévalorisation des arts et des lettres dans les nouveaux apprentissages, le délabrement de l'expression écrite chez les étudiants, l'abandon de la lecture au profit, dit-on, des communications télévisuelles, le sort aléatoire des bibliothèques scolaires et publiques, le sous-financement chronique de la recherche en sciences humaines, la crise de l'édition savante, pour ne citer que les plus évidents. Ces réalités préoccupent ceux qui s'intéressent à la chose littéraire, dont nous sommes tous en tant que chercheurs, professeurs, étudiants, parfois aussi auteurs.

J'irai plus loin en déclarant, qu'à mon avis, ces faits concernent plus particulièrement ceux qui sont engagés dans la recherche en littérature. Nous avons une responsabilité accrue dans les circonstances : notre rôle me paraît important pour assurer le redressement d'une situation dangereusement compromise par l'atrophie du temps consacré aux lettres et aux arts dans la restructuration scolaire des deux dernières décennies.

Quelques mots s'imposent d'abord pour décrire le point de vue où je me place et pour exposer quelques étapes du parcours qui a été le mien jusqu'ici.

En 1968, année de questionnement général s'il en fut, j'entreprenais un premier cycle en études anciennes à l'Université Laval, au moment où le Québec désertait à grandes enjambées ce champ d'études. Je me rappelle que plusieurs camarades s'interrogeaient sur l'opportunité de mon choix. J'entendais autour de moi des commentaires comme « Les études anciennes ? Mais qu'est-ce qu'on peut faire avec ça ? » Il faut ajouter que je retournais aux études après un détour par le monde du travail et un séjour à l'étranger. On comprend mieux, dès lors, l'espèce de scandale contre la pensée de l'heure que ce choix pouvait constituer pour mon entourage, talonné par la modernité et pressé de vivre dans l'instant. J'avoue que, devant ces résistances et ne sachant pas trop ce que l'avenir nous réservait, je cherchais inconsciemment, en entreprenant ce type d'études universitaires, à concilier trois objectifs : faire carrière dans l'enseignement universitaire ; tenter de comprendre le sens de l'aventure humaine, en remontant aux sources de notre civilisation occidentale ; bâtir ma vie sur la

meilleure formation possible, la plus durable parce qu'établie sur des fondements polyvalents.

Cette idée de polyvalence était un concept déjà dans l'air à l'époque ; curieusement, alors qu'on cherchait à l'implanter, assez maladroitement et à grands frais, dans l'enseignement secondaire, en revanche, au niveau universitaire, on favorisait, sous l'impulsion des sciences exactes, la spécialisation pointue. Quoi qu'il en soit, il m'apparaissait possible de réconcilier ces deux orientations, apparemment contradictoires, en entreprenant une spécialisation dans un domaine où la transdisciplinarité se pratiquait sans complexe. Les études anciennes, en effet, offraient alors une formation orientée sur l'étude globale d'une civilisation, à travers un programme regroupant un ensemble coordonné de cours dans différentes disciplines. On pouvait donc s'initier à des méthodes, à des approches et à des points de vue variés grâce à un fécond croisement de la philologie, de la littérature, de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la linguistique, de la science politique, de l'économie, de la religion, voire même de l'informatique (c'était l'époque des premières expériences du Laboratoire des langues anciennes de Liège en Belgique).

Cette plongée dans le passé fut, en réalité, une véritable percée sur le présent et sur le monde : elle m'entraîna à poursuivre des études supérieures à la Sorbonne. Ces études et les travaux de recherche à la maîtrise et au doctorat ont bénéficié du même engagement multidisciplinaire. Ainsi, ma thèse sur *Le suicide dans la Rome antique* (1982) cherchait à cerner les attitudes anciennes

devant un problème humain, hélas d'une troublante actualité, en examinant les multiples aspects de la question : philologique, sociologique, historique, littéraire et artistique, philosophique, religieux, juridique.

Une autre constatation ressort de cet apprentissage intellectuel. À la base de cette appréhension d'un monde ancien situé au carrefour de l'Orient et de l'Occident et constituant le fondement de la réalité occidentale, au cœur même de ces approches diverses, s'impose un fait incontournable : la connaissance du passé de l'humanité serait extrêmement réduite sans l'existence des œuvres. Ces œuvres non seulement nous restituent le passé enfui, mais nous redonnent (la) vie, comme le démontre l'essai de Danielle Sallenave sur la littérature : *Le don des morts* (1991). Les liens durables entre le passé, le présent et l'avenir des êtres humains, ce sont les textes littéraires et les œuvres artistiques et architecturales qui les maintiennent : tout le reste de la vie et de ses accomplissements sombre dans l'univers d'Hadès ! Les textes littéraires sont les gardiens de l'aventure humaine, le fil conducteur d'une mémoire humaine en manque d'éternité : le « dur désir de durer » d'Éluard fait ici écho au serment du poète Horace (« *Exegi monumentum ære perennius*<sup>1</sup> »). Ainsi, outre l'ouverture multidisciplinaire indispensable à l'esprit de recherche, cette importance majeure de l'œuvre écrite, pour la suite de l'humanité, retient mon

---

1. « J'ai achevé un monument plus durable que l'airain. »

attention quand je pense à l'avenir de la recherche en littérature québécoise.

En prenant la direction du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, en 1985, je retrouvais un milieu de travail et de réflexion orienté vers la multidisciplinarité. On se rappellera que le Centre, fondé en 1958 par quatre professeurs de littérature (Paul Wyczynski, Réjean Robidoux, Bernard Julien, o.m.i., et feu Jean Ménard) fut mis sur pied afin de créer des instruments modernes de travail pour favoriser et développer l'enseignement de la littérature canadienne-française, encore inexistant à cette époque pas si lointaine, dans nos universités. Il n'est pas fortuit que la littérature ait été à l'origine du CRCCF, puisque la littérature, fondement même de la culture, est un univers qui s'approprie toutes les disciplines pour exprimer, observer, analyser ou recréer le monde.

Dans notre réflexion sur l'avenir de la recherche en littérature québécoise et devant les routes qui s'offrent à nous (ou se dérobent à nos yeux), il est essentiel de rappeler les fonctions de la recherche en littérature. Tout le monde s'entend pour reconnaître que la fonction première de la recherche est de faire progresser les connaissances. Dans le domaine littéraire, qu'est-ce que cela signifie ? S'agit-il de découvrir les principes ou les lois de l'univers, comme dans le domaine scientifique ? Il y a certes beaucoup à apprendre sur le processus de la création littéraire, sur le créateur et son époque, sur le monde ainsi recréé. Mais il y a plus : la recherche en littérature amène chaque génération à dé-

couvrir, à travers les textes qui ont traversé le temps, quelque chose de neuf sur l'expérience humaine. La recherche est essentiellement un renouvellement de la vie. Car une des fonctions de la recherche, et non la moindre, est de remettre en cause les connaissances acquises et les valeurs établies. La recherche est un agent de changement qui inquiète et dérange les certitudes et les habitudes. La recherche, enfin, comme la vie elle-même, ne saurait avoir de sens sans la circulation et le partage des découvertes, à travers l'enseignement, la publication, la communication la plus ouverte et la plus large possible.

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française se définit comme un lieu qui privilégie parallèlement plusieurs types de recherches : des projets en émergence, par ses subventions accordées à des travaux entrepris par des étudiants, des professeurs ou des membres du personnel de l'Université d'Ottawa ; des recherches à court et à moyen terme qu'il accueille dans sa collection « Les Cahiers du CRCCF » ou dans sa revue annuelle *Cultures du Canada français* ; enfin, des projets de recherche de longue durée, constitués de grandes entreprises qui donnent lieu à la publication d'ouvrages de référence tels que le *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, le *Dictionnaire de l'Amérique française*, le *Guide des archives du CRCCF* ou qui sont diffusées dans des collections telles que « les « Archives des lettres canadiennes », « L'Ontario français », « Le vaisseau d'or », « Les textes poétiques du Canada français, 1606-1867. Édition intégrale », ou encore les « Documents de

travail du CRCCF ». Cette recherche de longue durée, bien que non exclusive, est certainement un volet essentiel de la raison d'être de notre Centre qui, depuis 35 ans, s'active à acquérir et à conserver des sources primaires sur le Canada français (le Québec inclus) et à en diffuser la richesse documentaire par toutes sortes de moyens, depuis l'élaboration de répertoires numériques détaillés de ses fonds d'archives jusqu'à la présentation d'expositions itinérantes.

Le 11 février 1992, *Le Devoir* publiait un extrait d'une entrevue accordée par l'historien médiéviste Jacques Legoff au quotidien *Le Monde*, dans laquelle ce directeur d'une imposante collection sur l'histoire de l'Europe, dont les volumes paraîtront dans les différentes langues de la Communauté européenne, déclarait sans ambages :

*Il y a des périodes de mutation, comme celle que nous vivons, dans lesquelles il vaut mieux ne pas avoir de grand projet. Parce qu'il est trop difficile de prévoir l'avenir pour ne pas risquer, si l'on s'engage dans un projet, d'empêcher d'apparaître les multiples potentialités qui sont à l'œuvre (1992 : B-5).*

L'historien répondait alors à une question portant sur la construction de l'Europe. Pareille réflexion chez un historien qui a choisi de diriger, à 68 ans, un gigantesque projet éditorial a de quoi nous laisser perplexe.

En 1981, malgré une situation économique difficile en Italie, l'Istituto della Enciclopedia de Rome entreprenait un vaste projet de recherche en mettant à contribution des collaborateurs de différents pays afin de commémorer le bimillénaire de la mort du plus

grand poète latin, par la publication de l'*Enciclopedia Virgiliana*, en cinq volumes. Or s'il est un poète qui a été étudié et scruté par de nombreuses générations de chercheurs et d'amateurs à travers le monde, n'est-ce pas l'auteur de l'*Énéide*? Le renouvellement des connaissances est essentiel en littérature ; de nouveaux regards révèlent de nouvelles dimensions et enrichissent la portée de l'œuvre. Tout en y puisant son bien, chaque génération y ajoute d'autres éléments de la vie. À son époque, Virgile, curieux des vieux rites et des anciennes croyances qui avaient modelé l'humanité avant lui, déplorait qu'à Rome, les poètes de son temps dussent se contenter de quelques fragments de l'œuvre disparue d'Ennius, ancien poète latin. C'est que pour le visionnaire qu'était Virgile, si la véritable immortalité résidait dans la mémoire des générations futures, la grandeur du destin de Rome, quant à elle, se fondait dans la réappropriation des origines.

Oui, il faut poursuivre et développer de grands projets en littérature québécoise et canadienne-française, surtout en ces temps difficiles et à cette étape-ci de la jeune histoire de notre existence collective en Amérique. Il faut se rappeler avec Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation au Québec dans les années soixante, qu'« il existe une logique interne de l'action » : on ne peut guère envisager de récolter ce qui n'aura pas été semé. Or, plus que jamais, il importe de semer abondamment de tout et partout. C'est précisément au moment où l'on traverse une époque chaotique, quand rien n'est nécessairement garanti dans aucune sphère de l'activité humaine et qu'on ne sait guère ce

qui sortira du bouleversement général, qu'il est nécessaire de s'engager sur tous les plans à la fois, en tenant compte du long terme, parce que le temps, « ce grand sculpteur », pour paraphraser Marguerite Yourcenar, est essentiel à l'œuvre de vie. Au surplus, la pluralité et la diversité constituent des conditions inhérentes au déploiement de l'aptitude organique de la vie. C'est pourquoi j'estime qu'il est urgent de faire une place importante à la longue durée et à l'interdisciplinarité dans nos recherches littéraires actuelles, si l'on se préoccupe véritablement de l'avenir du fait français sur ce continent.

Ce sont de telles préoccupations qui, en 1985, m'ont poussée à me joindre à l'équipe de recherche alors dirigée par Jeanne d'Arc Lortie, s.c.o., (auteure de *La poésie nationaliste au Canada français (1606-1867)*) et composée des collaborateurs Pierre Savard et Paul Wyczynski, en vue de réaliser un vaste projet d'édition (12 vol.) du corpus intégral des textes poétiques du Canada français, depuis les origines (1606) jusqu'à la Confédération (1867), ce qui représente quelque 3 500 pièces et environ 220 000 vers. En 1987, en recevant de Jeanne d'Arc Lortie (qui continue de faire partie de l'équipe) la direction du projet, je m'engageais à poursuivre les travaux et à mener à terme ce monument des origines littéraires du Canada français.

On pourrait croire que l'objet essentiel de cette collection est de réunir un vaste ensemble de textes poétiques jugés d'après leur seule valeur littéraire et destinés aux seuls experts de la littérature. Il y a plus. Il s'agit aussi de l'établissement le plus exhaustif possible

de documents de nature poétique constituant une part capitale du patrimoine culturel du Canada français, restituée dans son intégrité au plus grand nombre.

Ces travaux contribuent directement au développement actuel de la recherche en littérature canadienne-française et québécoise, caractérisée par la présentation scientifique de ses textes constitutifs et l'élaboration d'une histoire littéraire renouvelée à la lumière, entre autres, de ces documents de première main, restés jusqu'ici en grande partie inaccessibles aux chercheurs. Constitué de documents historiques, ce corpus des textes poétiques du Canada français d'avant la Confédération est un instrument de recherche qui apporte une contribution originale à la recherche en sciences humaines : les poèmes sont des témoins importants des transformations sociales, politiques, éducationnelles, religieuses, linguistiques, ethniques, économiques et autres d'une époque ; ils apportent un éclairage indispensable à la compréhension du développement et de l'histoire des idées au Canada français et dans le monde. Chargés de sens et de vie, ils attestent des liens du Canada français avec la culture du pays d'origine, la France, et de ses rapports avec d'autres cultures, notamment celles d'Europe et d'Amérique.

Il appartient aux chercheurs du Canada français et du Québec de réaliser, avant qu'il ne soit trop tard, ces grands instruments de recherche qui sont des outils fondamentaux pour saisir les dimensions réelles de notre littérature et de notre société. En effet, ces travaux de longue haleine sont directement reliés à la connaissance de notre identité, à l'affirmation et à l'expression

de notre existence collective, à la conservation, à la diffusion, à l'étude et à l'appréciation de notre patrimoine culturel. C'est une tâche, quelque ingrate qu'elle soit en apparence, qui ne peut être reléguée sans honte au dernier rang des priorités culturelles, sous prétexte que peu de gens s'intéressent actuellement à ce type de travaux de longue durée. La recherche nous projette dans l'avenir. En rassemblant ces témoignages épars de nos premiers élans littéraires et en les situant par ce fait même dans la longue durée, qui seule assure la permanence de la vie et permet une perspective globale, il ne s'agit pas seulement de redonner la vie à de vieux écrits, mais bien d'assurer la nôtre ! Ignorer plus longtemps les origines littéraires du Canada français, qui nous ont fait ce que nous sommes et qui recèlent le secret de ce que nous pouvons devenir, serait bien témé- rairement renoncer à l'avenir.

Il en est de même de ces importants travaux d'édition critique auxquels une génération de chercheurs consacre une énergie formidable en dépit des obstacles de toutes sortes qui se dressent sur leur chemin. Je me réfère, par exemple, au Corpus d'édition critique, vaste projet né de la collaboration de nombreux chercheurs de différentes universités, qui travaillent à établir scientifiquement le texte d'œuvres majeures de notre littérature ; ces travaux sont publiés dans la collection de la « Bibliothèque du Nouveau Monde », aux Presses de l'Université de Montréal. De même, une équipe de chercheurs de l'UQAM a entrepris, il y a quelques années, l'édition critique de l'œuvre d'un auteur majeur, Hubert Aquin, dont les premières publications com-

mentent à voir le jour. Ici même, à l'Université Laval, des chercheurs ont aussi entrepris des travaux d'édition critique (citons, entre autres, Jacques Blais, Guy Champagne et Réal Ouellet). Chez nous, au CRCCF, nous lançons, en novembre dernier, l'édition critique des œuvres complètes de Nelligan, réalisée par Réjean Robidoux et Paul Wyczynski (vol. 1 : *Poésies complètes 1896-1941*) et par Jacques Michon (vol. 2 : *Poèmes et textes d'asile 1900-1941*) et publiée chez Fides (1991). Songeons seulement qu'en 1968, la seule édition critique que nous possédions, grâce aux recherches de Luc Lacourcière, était celle de l'œuvre d'Émile Nelligan parue dans la collection du « Nénuphar » chez Fides, en 1952.

Je crois fermement qu'il faut poursuivre ces grands travaux d'édition critique : en tant que philologue initiée à l'examen des différents manuscrits des textes anciens, il m'apparaît d'importance capitale d'établir un texte littéraire avant de l'interpréter ; il y va non seulement d'un critère élémentaire dans ce qu'il est convenu d'appeler la rigueur scientifique, mais encore du respect dû à l'art littéraire lui-même. Les nombreux travaux d'édition entrepris ici dans le courant des 10 récentes années ont favorisé un développement considérable de la textologie au Québec et au Canada français. Or cette discipline contribue directement, entre autres, à une meilleure connaissance de la langue française, ce qui n'est pas sans importance pour l'avenir d'une société dont la langue constitue un des principaux éléments de l'identité, peut-être le plus fondamental.

Sans prétendre énumérer tous les bienfaits que procure à la survie d'un texte son édition critique, je voudrais signaler un de ses avantages majeurs ; il ouvre une voie royale à la recherche en littérature québécoise dans les années qui viennent, grâce à la création du dossier de l'œuvre. En effet, les archives et les informations débusquées et accumulées lors de ces importants travaux d'édition contribuent à l'enrichissement de l'œuvre en ouvrant de nouvelles pistes à la connaissance des textes. Une autre génération de chercheurs pourra ainsi se consacrer plus particulièrement à l'étude et à l'appréciation des textes revivifiés.

En 1993, si nous avons plus de moyens qu'en 1958 pour aborder l'étude de nos textes littéraires, c'est grâce au développement d'instruments de recherche appropriés. Tout en poursuivant le développement et le raffinement de ces moyens, il ne faudrait pas perdre de vue que l'élément essentiel de la recherche demeure une meilleure connaissance de notre littérature, laquelle est essentiellement constituée par les textes littéraires eux-mêmes. C'est pourquoi je suis persuadée qu'il faut encourager l'étude approfondie des œuvres et inciter les jeunes chercheurs à se pencher sur les textes littéraires, en utilisant et en exploitant les diverses méthodes, approches et moyens mis désormais à leur disposition. De tels travaux mèneraient à une connaissance plus intime de nos œuvres littéraires, des sources et des formes de l'expression littéraire, de même que de l'originalité de notre expérience humaine dans l'histoire universelle.

Par l'étude et l'enseignement des textes de la littérature québécoise et canadienne-française, on pourrait présenter à la jeunesse quelque peu désespérée de cette époque affolée, les traits qui caractérisent son identité, ses aspirations, ses besoins et ses possibilités créatrices. C'est peut-être en découvrant le caractère original de leur personnalité collective exprimée dans la singularité de l'œuvre littéraire que les jeunes, promis à l'avenir, pourraient sortir de cette vie sans signification, dans laquelle l'ignorance de leur propre langue et de la littérature qui la nourrit les enferme. Il semble que les temps qui viennent seront nécessairement marqués au coin de la profondeur. Après avoir tenté de maîtriser l'espace et le temps, quelle autre voie reste-t-il vraiment aux humains pour saisir leur destinée, sinon la profondeur ? En approfondissant le sens et la portée des textes littéraires, l'on peut atteindre aux réalités essentielles de la vie. En ce sens, la recherche en littérature québécoise et canadienne-française pourrait participer à la construction d'un monde plus humanisé.

## Bibliographie

GRISÉ, Yolande (1982), *Le suicide dans la Rome antique*, Montréal et Paris, Bellarmin et Les Belles-Lettres.

LEGOFF, Jacques (1992), « Il vaut mieux, à notre époque, ne pas avoir de grand projet », *Le Devoir*, vol. LXXXIII n° 34 (11 février), p. B-5.

LORTIE, Jeanne d'Arc (1975), *La poésie nationaliste au Canada français (1606-1867)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 13.)

LORTIE, Jeanne d'Arc, en collaboration avec Yolande GRISÉ, Pierre SAVARD et Paul WYCZYNSKI (1987-1992), *Les textes poétiques du Canada français, 1606-1867. Édition intégrale*, Montréal, Fides, vol. I : (1606-oct. 1806) ; vol. II : (nov. 1806-1826) ; vol. III : (1827-1837) ; vol. IV : (1838-1849) ; vol. V : (1850-1855) ; vol. VI : (1856-1858).

SALLENAVE, Danielle (1991), *Le don des morts*, Paris, Gallimard.

JEAN CLÉO GODIN

Centre d'études québécoises,  
Université de Montréal

### Textes, intertextes, *exogenèse* et *endogenèse*

Déjà Montaigne, paraît-il, se plaignait de la surabondance des « interprétations » : « Nous ne faisons que nous entregloser » !

L'intérêt récent pour le « plagiat » (peut-être la version moderne de « l'imitation des anciens ») est très révélateur, de même que l'intérêt porté par Michael Riffaterre (1979) ou Patrick Imbert (1983) au « cliché » ou à divers avatars de l'imitation<sup>1</sup>. Pourtant, en même temps et, curieusement, on juge démodée la recherche des sources et des influences.

En même temps, aussi, que se développe – notamment à l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) de Paris – la génétique textuelle qui scrute les diverses phases de la gestation d'une œuvre, on tend à discréditer ou tenir pour périmées certaines approches pourtant fort cotées il y a quelques années à peine : celle

---

1. Voir la critique de Raymonde Debray-Genette sur les « lectures immanentes », c'est-à-dire « centrées sur le texte comme système clos » et, nommément, « l'étude thématique, pour ne rien dire de l'étude psychanalytique » (1988 : 36). Voir aussi Imbert, 1983 : 46-47.

de Jean-Pierre Richard (1955) par exemple, aujourd'hui victime d'un discrédit total jeté sur le thème et les études thématiques quelles qu'elles soient. On oublie du même coup l'insistance qu'il mettait, après Gaston Bachelard, sur la genèse ou la naissance de l'œuvre :

*j'ai tâché de situer mon effort de compréhension et de sympathie en une sorte de moment premier de la création littéraire : moment où l'œuvre naît du silence qui la précède et qui la porte, où elle s'institue à partir d'une expérience humaine ; moment où l'écrivain s'aperçoit, se touche et se construit lui même au contact physique de sa création ; moment enfin où le monde prend un sens par l'acte qui le décrit, par le langage qui en mime et en résout matériellement les problèmes (Richard, 1955 : 9).*

La manière est très différente, les études génétiques mettant lourdement l'accent sur l'examen rigoureux – maniaque, diront plusieurs – de la matérialité de l'œuvre depuis les premiers brouillons, ou fragments, jusqu'à l'édition dite « définitive ». Les généticiens en arrivent à des formules qui ne manquent pas de cocasse, si on s'y arrête un peu. Un texte d'Albert Grujis s'intitule « Le support de la pensée : l'analyse du papier ». Hans Walter Gabler écrit un texte intitulé « Naissance de l'édition : de l'ordinateur comme sage-femme ». Et ces deux titres, notons-le bien, sont tirés de l'ouvrage collectif dirigé par Louis Hay sous le titre *La naissance du texte* (1989), un titre qui aurait très bien pu coiffer un ouvrage de Jean-Pierre Richard (première manière, non celui des « microanalyses »). Mais si on essaie d'imaginer le contenu d'un tel volume par Richard, il est bien clair que le support de la

pensée y serait « l'image » plutôt que le papier ; et la « sage-femme » présidant à la naissance du texte serait certainement « l'imagination » plutôt que l'ordinateur...

## Genèse et interprétations

Le principal problème des études littéraires de nos jours, alors que prolifèrent les diverses approches du texte, est peut-être une tendance à la surspécialisation qui force les critiques universitaires à choisir entre une approche du type richardien et une étude de type génétique.

Peut-être le principal défi des années à venir consistera-t-il à concilier ces méthodologies, ce qui ne va pas de soi. C'est réaliser l'idéal de lecture critique que proposait Richard dans *Poésie et profondeur* : « Lire, c'est [...] lier des gerbes de convergence » pour saisir la « cohérence interne » de l'œuvre (1955 : 10). Mais l'expérience de Richard lui-même semble lui avoir montré que sa démarche était peut-être utopique, puisque 10 ans plus tard, et toujours à propos de la poésie, il identifie deux approches complémentaires dont il va, dit-il, développer la première seulement, c'est-à-dire « l'étude des formes thématiques ». L'autre,

*[...] qui intéresse le domaine propre du langage, n'y intervient que çà et là, à titre de confirmation trop particulière, ou de conclusion trop générale, et toujours rapidement. C'est que nous manquons encore les instruments – et d'abord une phonétique de la suggestion, une stylistique structurale – qui nous permettraient d'en parler sérieusement. Pourtant, nous sentons bien que la*

*signification poétique est une, indivisible. Réunir en un seul acte de compréhension tout le volume du sens ; éprouver comment, dans un beau poème, l'émotion – cette motion d'une venue – naît à la fois d'un relief de parole, d'une modulation d'images, d'une inflexion de sentiment, d'une liaison d'idées ; sentir tel pli de langage y correspondre à tel ébranlement de l'être, sans qu'on sache jamais qui répond à qui, ni de quel côté a surgi l'initiative, n'est-ce pas là l'ambition, peut-être nécessairement déçue, de tout véritable lecteur de poésie ? Il est lui aussi sur l'échelle d'Osiris. Dans l'avancée de sa lecture, il y descend et y remonte, s'y éparpille et s'y réunit à soi : s'y perd, s'y crée en somme. Mais à la condition – est-elle vraiment réalisable ? – d'en tenir à la fois tous les barreaux (1964 : 11).*

La question n'est pas, ici, de savoir si les instruments qui manquaient en 1964 ont été développés depuis par la critique – il est certain que des progrès ont été accomplis –, mais de savoir si « l'objectif » défini par Richard demeure valable. Je prétends que oui. Revenons alors à la critique génétique et demandons-nous ce que peut bien être, dans cette perspective, une approche qui tienne à la fois tous les barreaux de l'échelle d'Osiris.

## Genèse et intertextes

Il faut bien reconnaître que plus on lit les textes des grands ténors de la génétique textuelle – Louis Hay, Almuth Grésillon, Albert Grujis, Claudine Gothot-Mersch et même Jacques Neefs –, plus on a l'impression de piétiner. L'impression que la sacralisation des supports matériels du texte, défendable en soi, illustre

bien la tendance de notre fin de siècle au déplacement des valeurs. Bref, les écrits sur la génétique proposent un programme vertueux, mais ne donnent pas vraiment envie de pratiquer cette vertu-là !

À moins, justement, de se situer dans une perspective qui lui donne sa juste finalité. Et des 17 textes qui composent le volume consacré à *La naissance du texte*, un seul paraît répondre à cette exigence : « Critique génétique et histoire culturelle : les dossiers des *Rougon-Macquart* », par Henri Mitterand. Citant au départ une phrase qu'Émile Zola a mise en tête de l'ébauche de *Germinal* – « Je veux décrire le soulèvement des salariés contre le capital » – et reconnaissant dans cette phrase « moins un fait qu'un fantasme, partagé en cette année 1884 avec beaucoup de ses contemporains », Mitterand se demande comment faire la jonction entre l'histoire culturelle de l'époque et la genèse du texte. « Tendance aventureuse » reconnaît-il,

*parce que donner cette dimension à l'analyse génétique, c'est à la fois l'élargir de manière excitante et prendre de gros risques. Car la textualité de référence est infinie. Où poser les limites ? Où chercher les liens et les croisements pertinents ? Comment baliser l'espace de la textualité antérieure et contemporaine ? Comment mesurer l'impact d'une parole isolée sur la parole collective ? Comment domestiquer le concept si séduisant, mais si flou d'intertexte, si l'on n'accepte pas de verser dans une sorte de romantisme critique en proie au vertige des constellations culturelles, mais pas non plus de s'en tenir au décompte méticuleux et myope des sources authentifiées ? (1989 : 148).*

Mitterand pose le problème de manière admirable, sans cacher les difficultés de l'entreprise. Il est vrai que le concept d'« intertexte » est séduisant, mais il n'est flou que parce que « la textualité de référence *peut être* infinie » et qu'on ne sait pas toujours quelles balises poser, et où les poser. Mais je suis persuadé d'une chose : quelle qu'en soit la difficulté, la recherche des intertextes est essentielle : la genèse du texte ne prend elle-même son sens que par les intertextes qu'on peut faire ressortir.

Mitterand en donne d'ailleurs une démonstration convaincante avec Zola, à partir de la célèbre « liste de dix romans » dont on savait déjà qu'elle s'inspire d'un modèle balzacien revu par « l'enseignement de Taine ». On savait également que Zola avait conçu Thérèse Raquin comme « une sœur de Germinie Lacerteux : même détermination fatale des conduites par le tempérament, même recherche du détail artiste » (1989 : 154). Mais il suffit à Mitterand de faire intervenir d'autres rapprochements – dont celui, un peu étonnant, avec la publication *du Grand dictionnaire universel* de Pierre Larousse en 15 volumes, à quoi Zola répondrait comme en écho : « Je vais consacrer dix volumes à l'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire » – pour découvrir « une transformation notable de l'espace intellectuel de Zola, et sans doute, au-delà, une transformation de ce qu'on pourrait appeler l'air du temps » (1989 : 153). L'inscription de la genèse du texte dans un intertexte culturel permet justement de dégager l'œuvre de Zola de ses « sources » probables ou identifiées. Et

Mitterand en arrive alors à une formule qu'on imaginerait volontiers sous la plume d'un Jean-Pierre Richard :

*une sorte d'imaginaire darwinien commence à recouvrir ici le substrat du positivisme déterministe, et assigne aux œuvres à venir une dynamique inédite, exprimée désormais en termes de puissance, de force, de masse, de poussée, de passions, de luttes et de conflits (1989 : 156).*

Mais une fois identifié cet imaginaire proprement zolien qui le distingue, justement, des « influences » de Balzac ou des prix Goncourt, Mitterand suggère encore un autre « intertexte », sans doute difficile à établir, mais qui ne manque pas de pertinence :

*Le schéma nodal du roman zolien se cale désormais sur une vision tout à la fois énergétique et conflictuelle de l'existence psychique et sociale. <Étudier les hommes comme de simples puissances et constater les heurts>. — Est-ce un signe des temps ? Faut-il invoquer, comme Michel Serres, la montée en puissance du modèle général offert par la thermodynamique ? (p. 156).*

Si l'on doit considérer non seulement les sources textuelles, mais également un intertexte culturel, la « textualité de référence » est sans doute infinie. Cela est pourtant nécessaire, si on veut donner un sens à la critique génétique, laquelle offre en retour, explique encore Mitterand,

*des garde-fous. Elle a ceci de commun avec l'archéologie qu'elle met au jour les strates matérielles d'une histoire : l'histoire d'une pensée, d'un langage, dans la matérialité de ses mots et de ses configurations. C'est une garantie*

*contre l'incertitude et la divagation. Après tout, si elle a de nos jours quelque succès, c'est en raison de son exigence philologique de principe, parce que nous sommes tous un peu revenus des grandes généralisations géniales et improbables, en tout cas ni vérifiables ni falsifiables (p. 148).*

On voit que, d'une certaine manière, Mitterand renverse les perspectives en établissant clairement que la critique génétique n'est qu'un instrument, un peu plus précis que ceux dont disposaient les critiques du passé, pour qu'elles soient contre les « divagations » et les « incertitudes », mais qui ne saurait en aucun cas se suffire à lui-même.

### *Exogenèse et endogenèse*

La distinction que fait Raymonde Debray-Genette entre l'exogenèse et l'endogenèse redouble, d'une certaine manière, le rapport qu'établit Mitterand entre la critique génétique et le concept d'intertexte, mais je pense que cette distinction, d'abord définie et appliquée à l'étude de Flaubert (1980), peut être fort utile. Elle permet même, me semble-t-il, de réduire ou de mieux encadrer l'intertexte culturel. Voici comment Debray-Genette explique cette distinction :

*Chez Flaubert en particulier, la lecture, le choix et la réécriture insistante des documents à la recherche immédiate de structures et de tournures stylistiques propres fournissent un exemple assez rare de ce que je suis convenue d'appeler exogenèse. Ce terme ne recouvre pas la seule étude des sources, mais la façon dont les éléments*

*préparatoires extérieurs à l'œuvre (en particulier livresques) s'inscrivent dans les manuscrits et les informent, en tous les sens du mot, d'une première façon [...] Flaubert évite les contradictions du roman historique – document ou fiction – par le choix esthétique de la fictionnalisation des documents. De page en page se nouent les éléments de son récit, se construit une sorte de symphonie documentaire où chaque détail est repensé, déplacé, narrativisé. Flaubert n'est pas comme le prétendait un peu vite Valéry, enivré par l'accessoire aux dépens du principal : tout élément d'exogenèse, lentement phagocyté, devient un élément spécifique de l'endogenèse – entendons par ce terme la coalescence, l'interférence et la structuration des seuls constituants de l'écriture (1988 : 8).*

L'intérêt de cette distinction est double. D'abord elle permet de bien séparer ce qui relève de l'examen intrinsèque du texte lui-même de tout ce qui est intertexte, paratexte ou contexte. Mais en même temps, elle montre bien que l'*endogenèse* se nourrit elle-même de l'*exogenèse*, c'est-à-dire d'un réseau d'influences assimilées, absorbées et transformées. Et notons comment, ici encore, nous retrouvons une perspective méthodologique qui, dans une terminologie différente, ressemble étrangement au projet de Richard. L'*exogenèse* et l'*endogenèse*, la critique génétique et l'intertextualité, ce sont d'autres manières de tenter de « réunir en un seul acte de compréhension tout le volume du sens », de « lier des gerbes de convergence » pour mieux dégager la « cohérence interne » propre à chaque œuvre<sup>2</sup>.

---

2. [...] une génétique complète doit s'appuyer sur une poétique de l'intertextualité » (Debray-Genette, 1988 : 27).

## Textes et intertextes chez Grandbois.

Je crois qu'il est important de se rappeler ces problèmes de perspective en cette époque où la recherche en littérature québécoise accorde une priorité nette à l'édition critique, de manière à constituer un ensemble de textes scientifiquement établis. Au-delà du repérage des fragments, manuscrits et éditions successives que nécessite la préparation de telles éditions, il faut penser que la préparation des introductions, notices et notes critiques implique une mise en contexte qui modifie habituellement la connaissance d'une œuvre donnée, sans permettre à l'éditeur d'aller au-delà de certaines limites imposées par les protocoles d'édition. Je crois pouvoir ajouter qu'une certaine expérience concrète de ce genre de travail incite à la prudence et à la patience... autant qu'à la modestie face aux résultats escomptés. Il vaut donc mieux distinguer, malgré tout, deux étapes du travail : après l'édition critique, on peut prendre une certaine distance, ce qui permet de mieux dégager les perspectives critiques. C'est en tout cas de cette manière que nous avons envisagé la recherche sur Alain Grandbois.

L'équipe qui a réalisé l'édition critique des œuvres de Grandbois estime avoir apporté une énorme contribution à l'institution littéraire du Québec, l'œuvre éditée (particulièrement pour les quatre volumes parus et le cinquième, à paraître) faisant connaître de très nombreux inédits. Pour en donner un aperçu statistique, disons que les poèmes passent de 84 à 562, le nombre de nouvelles d'*Avant le chaos* double

par rapport à l'édition HMH, alors que les textes radiophoniques de *Visages du monde*, présentés dans un ordre différent de l'édition de 1971, sont augmentés de plus du tiers. Le volume prévu sous le titre de *Proses diverses* présentera un ensemble d'environ 130 textes, dont le série des 84 textes sur les « Écrivains du Canada français », des inédits sur la littérature et sur l'enfance de l'écrivain, 2 textes dramatiques et 4 textes importants sur l'Orient.

En conséquence, le « corpus » Grandbois doit être réévalué dans son nouvel ensemble. Qu'on songe par exemple que les deux volumes de *Poésie*, édités par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton, révèlent de très nombreux poèmes inédits dont plusieurs peuvent être considérés comme des premières versions de ces poèmes qui, dans les années 1950, ont exercé une influence déterminante sur le groupe de l'Hexagone. Gaston Miron, Fernand Ouellette, Jean-Guy Pilon et Jacques Brault ont explicitement reconnu leur dette envers Grandbois. Qu'on songe aussi que le nom de Grandbois est surtout associé à la poésie alors que le nouveau corpus, désormais constitué par l'édition critique, démontre clairement qu'il a été un prosateur plus prolifique et plus important qu'on ne le dit généralement. Qu'on songe enfin au rôle que Grandbois a joué dans une institution littéraire et culturelle encore en gestation et où on constate que, par ses relations d'amitié – avec Marcel Dugas, Alfred Pellan, Saint-Denys Garneau, Paul Beaulieu, Robert Choquette, Gérard Morisset, Willie Chevalier, Simone Routier, Ringuet, etc. – autant que par ses origines familiales – Rousseau

par sa mère, il était le cousin de Jacques Rousseau et le neveu du docteur Arthur Rousseau qui fut longtemps doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval ; et du côté Grandbois, son oncle Joseph-Emery, professeur au Grand séminaire de Québec, était un ami de M<sup>re</sup> Camille Roy –, il s'est trouvé au cœur d'un réseau dont l'influence allait être déterminante pour la société québécoise, bien avant et au-delà de la Révolution tranquille.

Compte tenu de tout ceci et une fois l'édition critique terminée, il faut envisager une « interprétation » nouvelle de l'œuvre, en la mettant en relation avec la vie de l'écrivain, avec les œuvres d'écrivains québécois et étrangers qui ont pu influencer la sienne ou qu'il a influencées et, enfin, en examinant les relations entre son œuvre poétique et son œuvre en prose. Tous ces aspects ont déjà été abordés dans les introductions et les notes de l'édition critique, mais le protocole d'édition ne permettait pas de poursuivre l'analyse jusqu'à un véritable examen critique.

Ce travail ne fait, à vrai dire, que commencer et nous nous sommes vite rendu compte que les éléments purement biographiques et chronologiques – préalables, en quelque sorte, à l'étude du texte et des intertextes – présentaient une plus grande complexité et exigeaient plus de temps que prévu. On ne peut donc, pour l'instant, qu'indiquer quelques pistes, quelques hypothèses. Par exemple :

- 1 - Nos études peuvent démontrer la réelle importance des œuvres dites « alimentaires » de

Grandbois : il n'est pas sans intérêt pour l'histoire culturelle, par exemple, de savoir que Grandbois a participé à la création de Radio-Canada International et que par la diffusion sur les ondes de Radio-Canada de presque tous ses textes publiés, et de plusieurs inédits, il a « nourri » les ondes de Radio-Canada pendant plus de 10 ans, à partir de 1942.

- 2 - Mais ces textes, lus à la radio, sont essentiellement alimentés par la modernité européenne des années 1930. On ne peut donc bien comprendre l'apport de Grandbois que si on considère tout le bagage culturel qu'il rapporte d'Europe où, de 1925 à 1939, il a fréquenté presque tous les artistes qui ont marqué la première moitié du siècle et, surtout, de nombreux écrivains – Jules Supervielle, Paul Morand, Blaise Cendrars, Paul Éluard, etc. – qui ont marqué sa propre œuvre, sans doute, autant que les paysages du monde qu'il a parcouru. Si Grandbois peut être considéré à juste titre comme le grand artisan de la modernité québécoise, c'est parce que ses séjours et voyages à l'étranger lui ont permis de bien assimiler la culture européenne de l'époque : c'est, du moins, l'hypothèse que nous formulons, mais qu'il s'agit d'étayer sur des intertextes vérifiables.
- 3 - En dernier lieu, nous croyons aussi qu'il serait important d'analyser certains aspects importants de la fortune littéraire de Grandbois. Au-delà du rôle qu'il a joué dans notre milieu, nous croyons

qu'il faut définir sa place dans la francophonie. Depuis l'hommage que lui a rendu Pierre Emmanuel en 1950, on sait que Grandbois a été reconnu comme l'un des grands poètes du XX<sup>e</sup> siècle. Cela dit, aucune étude de réception critique n'a jamais été faite. Il serait particulièrement intéressant, par exemple, de comparer la trajectoire de son œuvre à celle d'une autre œuvre très bien établie dans l'institution littéraire française, celle d'Anne Hébert.

## Bibliographie

- DEBRAY-GENETTE, Raymonde (1988), « Esquisse de méthode », dans *Métamorphoses du récit. Autour de Flaubert*, Paris, Éditions du Seuil.
- GABLER, Hans Walter (1989), « Naissance de l'édition : de l'ordinateur comme sage-femme », dans Louis HAY (dir.), *La naissance du texte*, Paris, José Corti.
- GRUJIS, Albert (1989), « Le support de la pensée : l'analyse du papier », dans Louis HAY (dir.), *La naissance du texte*, Paris, José Corti, p. 23-32.
- HAY, Louis (dir.) (1989), *La naissance du texte*, Paris, José Corti.
- IMBERT, Patrick (1983), *Roman québécois contemporain et clichés*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MITTERAND, Henri (1989), « Critique génétique et histoire culturelle : les dossiers des *Rougon-Macquart* », dans Louis HAY (dir.), *La naissance du texte*, Paris, José Corti, p. 147-162.
- RICHARD, Jean-Pierre (1955), *Poésie et profondeur*, Éditions du Seuil. (Coll. « Pierres vives ».)
- RICHARD, Jean-Pierre (1964), *Onze études sur la poésie moderne*, Paris, Éditions du Seuil. (Coll. « Pierres vives ».)
- RIFFATERRE, Michael (1979), *La production du texte*, Paris, Éditions du Seuil. (Coll. « Poétique ».)



MANON BRUNET

Centre d'études québécoises  
Université du Québec à Trois-Rivières

Bilan et propositions pour la recherche sur la  
littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle :  
espaces textuels et théoriques

Problématique du bilan

En tant qu'historienne, il m'est difficile de ne pas être amenée à faire l'histoire de la chose. Non pas parce que je me sens obligée de « faire de l'histoire avant » de vous parler vraiment de la chose (ce qui ferait office d'introduction) ou avant d'imaginer avec vous ce qu'elle devrait être dans un avenir plus ou moins immédiat (ce qui ferait office de prédiction). Non, il ne sera en définitive pas question d'autre chose que d'histoire. J'aborderai l'état de la recherche comme un objet historiographique. Il m'est plus facile de vous parler de la recherche en littérature québécoise, présente et future, en analysant le *processus*, c'est-à-dire ce qui la rend toujours faisable, possible, plutôt que les seuls résultats visibles de la recherche bien qu'il faille aussi en parler.

On dit souvent que faire l'histoire de la chose « aide » à « comprendre » l'événement présent. Si c'est le cas, ce n'est sûrement pas parce que le passé précède nécessairement le présent. C'est qu'il est ni plus ni moins inscrit dans le présent qui le façonne. Le temps a le don d'ubiquité. Le temps passe tellement vite, dirait-on encore, que l'on ne se rend pas compte qu'il est de tous les temps et espaces simultanément. En réalité, c'est nous qui passons à travers des espaces et des temps, c'est nous qui vieillissons, n'est-ce pas, et non le temps même. On me demande aujourd'hui de parler de l'état présent de la recherche en littérature québécoise afin d'arriver à cerner les nouveaux défis que les chercheurs pourraient avoir à préciser et à relever en cette fin de siècle.

Je me suis dit que je ne pourrais aborder ce sujet sérieux et délicat qu'en le délimitant au mieux de mes connaissances et de mon expérience. C'est pourquoi j'ai choisi de traiter de la recherche présente et possible sur la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle. J'ai choisi de le faire en faisant référence à la manière dont elle a été pensée, et non seulement réalisée, depuis qu'elle a été reconsidérée sur le plan méthodologique et théorique et qu'elle a commencé à être refaite, c'est-à-dire depuis les années 1980 environ. Je voudrais ainsi démontrer, en faisant une telle analyse de la nouvelle historiographie québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, que la recherche que nous faisons aujourd'hui est plus que tributaire de l'état présent du passé. Au-delà des marques temporelles et spatiales habituelles, de l'avant et de l'après, du maintenant et du plus tard, de la recherche d'ici et

d'ailleurs, il y a une façon de faire l'histoire de la littérature qui caractérise le milieu québécois de la recherche contemporaine, mais cette façon, toute nouvelle soit-elle, réellement, n'est pas unidimensionnelle. Elle représente, épistémologiquement parlant, plusieurs façons de penser un objet, de l'analyser, de le comprendre à l'intérieur de certaines limites. Rien de plus normal. Ce qui ne simplifie pas les choses et qui explique, par exemple, les détours et les retours constants aux fameuses questions : « Qu'est-ce que la littérature québécoise ? », « Comment en parle-t-on ? » et à leurs corollaires : « Avons-nous une littérature nationale ? » et « Sommes-nous capables d'en parler internationalement ? ». À la manière de l'archéologue qui creuse à un endroit bien précis le sol à la verticale pour découvrir à chaque strate des traces entremêlées des différentes époques de civilisations perdues, l'historien des discours est amené à visualiser forcément plusieurs discours simultanément, même s'il n'analyse en profondeur qu'un seul de ces discours. Ainsi, l'archéologie du savoir littéraire n'est rien d'autre que la mise au jour d'une polysémie de discours.

Par exemple, la recherche menée au CRELIQ depuis une dizaine d'années, laisse déjà les marques d'une tradition qu'il a fallu créer, il y a tout juste quelques années, en sociologie de l'institution littéraire. Cette façon de parler de la littérature d'un point de vue historique n'est pas la seule à l'heure actuelle. Si vous lisez, par exemple, les premières lignes du chapitre intitulé « Brève histoire de la critique littéraire au

Québec » dans *Traverses : de la critique littéraire au Québec* de Jacques Allard, vous apprendrez ceci : « À toute personne pressée d'aller à l'essentiel, je dirais d'abord ceci : au Québec, la critique littéraire naît vers 1900. » Il faut être drôlement pressé pour escamoter plus d'un siècle d'histoire... ! Mais, plus fondamentalement parlant, on dirait que voici tout simplement une autre façon de penser l'histoire de notre littérature. L'approche est résolument plus critique qu'historique, malgré le titre du chapitre, et ce n'est ni plus ni moins que la visée de l'auteur. Mais vous voyez qu'en disant cela j'introduis la nécessité de définir, d'une part comme de l'autre, ce qu'est l'histoire, ce qu'est la critique et, par conséquent, toute une représentation du littéraire. Or, ce qui est fascinant, c'est que cet autre discours se laisse lire dans l'Autre. Prendre position pour une perspective donnée, c'est se situer par rapport à l'Autre, implicitement ou explicitement.

Au Québec, jusqu'à maintenant, nous avons eu plutôt tendance à le faire implicitement. La preuve en est que nous commençons à rendre explicites et généralisables nos pratiques de recherche par le biais de la construction d'un discours théorique produit ici. Le *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?* de Clément Moisan, publié aux Presses universitaires de France en 1987, n'aurait pu être tout à fait pensable avant 1980. De même en est-il pour l'ouvrage de Lucie Robert sur *L'institution du littéraire au Québec* paru en 1989 ainsi que pour le colloque sur *La littérarité* (1991) organisé récemment à l'Université Laval par Louise Milot et Fernand Roy. Un séminaire comme celui-ci renverse la

dynamique en la provoquant. Cette rencontre me donne ainsi l'occasion de mettre à jour ma propre réflexion que j'avais publiée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* en 1985 et qui s'intitulait : « Faire l'histoire de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle québécois ».

Ce que je veux dire en amenant ces exemples se résume à ceci : pour parler de l'état présent d'un domaine de recherche, on ne peut se limiter à décrire une ligne de fond, si présente et influente soit-elle. Et pour montrer une certaine « évolution » de la chose, qu'elle soit savoir, critique ou texte, il devient impératif de la montrer telle qu'elle se fait tout simplement, dans un certain temps, au sein de certaines contradictions. Il est sûr que plus on remonte dans le temps, plus la démonstration du processus de production est difficile à faire, car plus le sens originel risque d'avoir subi des transformations, des contorsions, des déviations voire, plus catégoriquement, une éradication.

La réflexion littéraire, tout comme le texte littéraire, ne peut être interprétée qu'à travers l'observation de ce que les Formalistes russes ont appelé une « série littéraire », c'est-à-dire une série de pratiques discursives concomitantes. Isolées l'une de l'autre, il est difficile de voir la différence entre la cigale et la fourmi. L'une est aussi vaillante et ingénieuse que l'autre. La spécificité de l'activité de l'une et de l'autre est mise en relief lorsque leur insertion dans un milieu commun permet la comparaison. Et c'est d'ailleurs essentiellement en jouant de ce principe que la fable fonctionne, nous étonne et s'inscrit même dans notre

mémoire : elle crée un milieu commun imaginaire (et même une langue commune) aux deux protagonistes et s'amuse à accentuer les différences ainsi facilement mises en évidence. Vous voudrez bien excuser ce long détour pour expliquer comment il m'apparaît le plus utile de vous faire ce bilan de recherche.

Cette précaution méthodologique voulait servir à vous garantir contre ce qui vous paraîtrait aujourd'hui, dans le contenu de mon bilan, être une nécessité peu pertinente du champ de la recherche en littérature québécoise en fonction de la recherche à laquelle vous participez à l'heure actuelle. Une telle critique consisterait à réduire la réalité d'hier à une partie de la réalité actuelle et à nier, par le fait même, la réalité d'hier et celle d'aujourd'hui en tant que totalités signifiantes. J'entends par réduction une démarche critique qui cherche à évaluer le degré de pertinence et d'utilité sociale d'une pratique en fonction de critères exogènes à la construction significative de cette pratique. Par exemple, on aura peut-être tendance à considérer que le bilan des nécessités de la recherche fait en 1978, et que j'exposerai dans quelques instants, omet de prendre en considération ce qui nous apparaît aujourd'hui comme des nécessités qui auraient dû en être alors, telle la réflexion théorique plutôt que seulement l'édition savante de textes. Ce serait peu comprendre pourquoi et comment les idées se font et se transforment. Bref, ce serait faire fi de l'*histoire* du développement de la connaissance du littéraire.

Vous avez sûrement déjà lu ou entendu dire à l'occasion que Camille Roy n'était pas un « véritable » historien de la littérature ou que sa pensée critique était « dépassée ». Pour qui ? Pour quelle histoire ? Peut-être même en avez-vous jamais entendu parler pour ces raisons-là justement ? J'entends la même chose à propos d'Henri Raymond Casgrain... On cherche la « véritable » littérature, les « véritables » auteurs, le « véritable » roman et les « véritables » historiens et chercheurs. C'est vite oublier qu'on fait la recherche qu'il est possible de faire dans un milieu et un temps donnés. Selon eux, Casgrain et Roy faisaient de la « recherche » au même titre que nous en faisons aujourd'hui. Ils furent parmi nos premiers chercheurs en littérature québécoise. Ils travaillèrent dans les archives, ils éditérent des textes anciens, ils créèrent des revues littéraires ; ils publiaient abondamment et donnaient des conférences ici, en France et aux États-Unis, et ils étaient membres de plusieurs associations de chercheurs. Nous l'oublions très vite à moins de faire appel à l'analogie. Pour ces questions d'interprétation des textes littéraires ou des études littéraires passés, je vous invite fortement à lire le magnifique article de Jean Molino paru dans la revue *Philosophiques* en 1985 et intitulé « Pour une histoire de l'interprétation : les étapes de l'herméneutique ». Voici ce que Molino dit en faisant référence à la méthode historique :

*pour comprendre un texte, et le comprendre d'abord dans son sens littéral, il ne suffit pas de le lire ; car nous ne pouvons, en le lisant pour la première fois, être sûrs que d'une chose, c'est que nous ne le comprenons pas comme il*

*faut, c'est que nous ne le comprenons pas comme l'auteur ou ses contemporains l'ont compris. Il faut connaître la langue et l'histoire, les mots et les choses et toutes les conceptions de la critique ou de la philologie* (1985 : 94-95).

C'est en optant pour cette attitude historique plutôt que réductrice vis-à-vis de la recherche depuis les dernières années que je veux aborder la façon dont on a fait la recherche en littérature du XIX<sup>e</sup> siècle québécois. Cependant, rassurez-vous, je ne débiterai pas mes investigations avec Casgrain ou Roy. Je me référerai à l'état présent et aux attentes du Comité de recherche francophone de l'Association des littératures canadiennes et québécoise (ALCQ) en 1978 dans un bilan intitulé *Situation de l'édition et de la recherche (littérature québécoise ou canadienne-française)* (Dionne, 1978a). Ce document a connu une diffusion et des retombées importantes. Il a été réédité par la *Revue de l'Université d'Ottawa* en 1979<sup>1</sup>, constituant ainsi le premier numéro de ce qui sera appelé la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*. Les bilans proposés par des chercheurs chevronnés pour chaque période et chaque genre (poésie, roman, théâtre, essai, littérature intime, conte, nouvelle, bibliographie) sont très détaillés et ont servi de référence à des recherches qui ont été réalisées dans le cadre de cette imposante programmation. Pensons notamment à la création du corpus d'éditions critiques de la Bibliothèque du Nouveau-Monde (aux Presses de l'Université de Montréal). Il est

---

1. Janvier et avril 1979, vol. XLIX, n° 1-2. Ce numéro est sorti en mai 1980 seulement.

intéressant de voir ce qu'on attendait de la recherche alors et ce qu'on a fait depuis en ce qui concerne la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. Le bilan des réalisations accomplies en fonction des objectifs définis dans un bilan antérieur me permettra de mieux circonscrire les nécessités de la recherche à poursuivre.

### **Le bilan de 1978 : la nécessité des espaces textuels**

Quel bilan a-t-on fait, il y a près de 15 ans, de l'état présent de la recherche en littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle ? Quelles nécessités ont-elles été précisées ? C'est à ces questions que je tenterai de répondre en me référant aux chapitres où il est question de la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle dans la première édition du texte de réflexion produit par le Comité de recherche francophone de l'ALCQ.

Mis à part le texte programmatique de Réal Ouellet intitulé « Réflexions préliminaires sur l'édition d'un corpus québécois », j'ai retenu les bilans particuliers faits, dans l'ordre, par David M. Hayne « État actuel des études bibliographiques de la littérature canadienne-française avant 1945 », René Dionne « Le roman du XIX<sup>e</sup> siècle, 1837-1895 », Antoine Sirois « Le roman, 1896-1945 », Laurent Mailhot « La poésie québécoise jusqu'en 1945 » et « Le théâtre québécois jusqu'en 1945 », Aurélien Boivin, « Rééditions de recueils de contes québécois, 1835-1945 », André Girouard, « Réédition d'essais québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, 1760-1895 » et par Françoise Roux, « La littérature intime au Québec de 1760 à 1945 ».

On aura remarqué que ces bilans particuliers touchent tous les genres figurant traditionnellement dans les histoires littéraires du Québec (roman, poésie, théâtre, essai) auxquels s'ajoutent deux genres considérés jusque-là comme mineurs, mais qui suscitent de plus en plus d'intérêt depuis les années 1970, soit le conte et la littérature intime, ainsi que des observations sur les ouvrages de référence disponibles pour une (ré)écriture et une (re)lecture envisagée du corpus québécois délimité autrement dans le temps à cause d'une revalorisation des écrits de la Nouvelle-France et des premières productions nationales du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le mandat de ce comité ne se limitait toutefois pas à la littérature québécoise du siècle dernier. Il consistait à « évaluer la situation de la recherche dans le domaine littéraire québécois, acadien et canadien-français ; à cette fin, le comité se propose de voir ce qui a été fait, ce qui se fait, ce qui devrait être fait » (Dionne, 1978b : 11). Deux propositions générales importantes ressortent de cette réflexion commune :

1 - « [...] le comité s'est plus particulièrement penché sur le besoin d'éditions de textes, qui lui était très tôt apparu comme fondamental et urgent » (p. 14) ;

2 - la création d'une *Revue d'histoire littéraire québécoise* ou *Revue d'histoire littéraire, québécoise et canadienne-française* (p. 15) (c'est nous qui soulignons).

### *Quelle édition de texte ?*

Les « Réflexions préliminaires sur l'édition d'un corpus québécois » offertes par Réal Ouellet sont

particulièrement éclairantes sur la justification apportée à ce besoin « fondamental et urgent » d'éditions de textes de même que sur la méthodologie commune à adopter pour assurer le succès de l'opération de diffusion de textes sûrs et authentiques :

*Nous avons une littérature, soit, c'est acquis depuis longtemps, puisque nous lui consacrons des colloques, des programmes de cours, des thèses, des numéros de revue, des livres, des émissions de radio. Mais quelle littérature lisons-nous vraiment ?* (p. 17).

Selon Ouellet, il faut répondre à la nécessité de dépasser ce hiatus entre la littérature dont on parle et la littérature telle qu'elle a été en toute réalité. Ce hiatus est causé par le manque d'éditions de textes sûrs, originaux ou qui, autrement, devraient être présentés avec « un relevé précis des variantes que le texte a subies au cours du temps » (p. 22). Le questionnement sous-jacent à cette difficulté est majeur en ce qu'il jette un doute non seulement sur l'authenticité du texte soumis à l'analyse, mais aussi, par ricochet, sur l'authenticité des analyses savantes elles-mêmes faites à partir d'un texte accessible plus ou moins « faux » ; analyses qui se sont multipliées à un rythme effarant depuis justement qu'on consacre à la littérature québécoise autant de colloques, de programmes de cours, de thèses, de numéros de revue, de livres et d'émissions de radio. Ouellet partage ces craintes : « Au risque d'être provocant, je vous dirai mon étonnement de voir des spécialistes de la littérature, donc du texte, ne pas se préoccuper de savoir si l'édition qu'ils utilisent

reproduit correctement le texte écrit par tel auteur » (p. 20).

Ce questionnement rendu explicite, on comprend mieux alors à quoi tient le caractère « fondamental et urgent » des éditions savantes de textes.

Le projet se présente en trois étapes : identifier les problèmes d'édition, créer un protocole d'édition et penser un mode de diffusion. Réal Ouellet laisse le soin aux autres chercheurs d'identifier de manière particulière les textes qui devraient faire l'objet d'une réédition plus savante ou d'une première édition savante. Il s'attarde sur des considérations générales et utiles qui servent à définir ce qu'on doit entendre, peu importe le genre de texte, par une édition de texte fiable, recevable selon la représentation que l'on se fait de ce qu'est un texte littéraire. La méthodologie présentée par Ouellet constituera un modèle de protocole d'édition, qui sera d'ailleurs retenu pour la collection de textes de la Bibliothèque du Nouveau-Monde (BNM) des Presses de l'Université de Montréal.

Ce que fait ressortir Ouellet, c'est que le texte lui-même a une histoire. Les leçons, les rééditions successives du texte sur un support ou un autre, les textes intimes qui font référence à la genèse du texte, les autres « textes d'époque », la langue et la biographie de l'auteur sont autant de marques de l'histoire contextualisée de l'œuvre. Comme diraient certains, une histoire du dedans de l'œuvre par l'examen du dehors. Cette démarche est résolument lansonienne. C'est d'une critique d'authenticité dont il s'agit. Mais cela n'a rien de péjoratif. Cette nécessité fortement exprimée de s'ap-

proprier le Texte n'est pas étrangère à celle de s'approprier autrement le discours sur le Texte.

À la fin des années 1970, des projets précis de réécriture de l'histoire de la littérature québécoise sont déjà bien planifiés et connus : celui de Laurent Mailhot, une histoire idéologique du littéraire, et celui du CRELIQ, une sociohistoire de l'institution du littéraire. Les uns et les autres sont amenés à redéfinir autrement le champ du littéraire. « Qu'est-ce que la littérature québécoise ? », « Quand commence-t-elle ? », « Faut-il inclure les écrits de la Nouvelle-France, la littérature orale du XIX<sup>e</sup> siècle ? » et « Qu'est-ce que la littérature féminine québécoise ? » deviennent des *leitmotive*. La nécessité de recourir à des textes nouveaux, en nature, en genre et en nombre, devient plus qu'une exigence en soi : c'est également une exigence de la nouvelle histoire littéraire.

On constate qu'il n'est pas facile de démêler ce qui est la « cause » ou l'« effet » dans la construction d'un savoir : de l'édition savante de texte ou de la réécriture de l'histoire littéraire, laquelle engendra le renouvellement de l'autre ? Peut-être faut-il répondre à cette question en disant que ce ne sont ni plus ni moins que des nécessités concomitantes, comme cela semble être le cas ici, sans négliger pour autant de se poser d'autres questions pour mieux particulariser ces nécessités, pour les interpréter : quelle édition pour quelle histoire ? Quelle histoire pour quelle édition ? Il est plus facile pour nous de répondre à cette question étant donné que nous avons maintenant en main d'une part, ces nouvelles éditions de texte réalisées, par exemple

dans la collection de la Bibliothèque du Nouveau-Monde et d'autre part, notamment les deux premiers tomes de *La Vie littéraire au Québec* (1991-1992). C'est une question que je sou mets au bilan actuel : y a-t-il encore un hiatus, comme celui que Réal Ouellet entre-voyait en 1978, entre le texte soumis à l'analyse, la réalité qu'il représente et l'analyse qu'on désire en faire en fonction de la réalité qu'on désire connaître ? Autrement dit, quel texte pour quelle analyse envisagée comme une nécessité de connaissance du littéraire ? Quel espace textuel pour quel espace théorique ? Le colloque de 1986 du CRELIQ sur « L'Histoire littéraire : théories, méthodes pratiques » (Moisan, 1989) présenta un bilan parallèle à celui concentré sur l'édition de textes en 1978 en s'intéressant aux questions plus théoriques. En ce sens, ce colloque répondait en bonne partie à ces questions qui, en 1978, n'en étaient pas vraiment.

### *Quels textes du XIX<sup>e</sup> siècle ?*

La Bibliothèque du Nouveau-Monde (fondée en 1986) ne fut pas la seule nouvelle collection de textes créée pour répondre à la nécessité d'éditions sûres. Des éditions au prix plus abordable, cependant d'un appareil critique moins riche, furent aussi lancées dans l'institution scolaire. Pensons entre autres à la Bibliothèque québécoise (BQ), née d'un regroupement d'éditeurs québécois chevronnés – Fides, Leméac et Hurtubise HMH –, qui prend la relève de la Bibliothèque canadienne-française de Fides, collection

de poche qui avait publié, depuis les années 1960, plusieurs classiques du corpus québécois, dont *Les anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé père, *Angéline de Montbrun* de Laure Conan, *Le Survenant* de Germaine Guèvremont et plusieurs œuvres de Félix Leclerc. La Bibliothèque québécoise n'est cependant pas très différente de la précédente Bibliothèque canadienne-française en ce qui a trait au protocole d'édition. Ce qui donne à croire que la nouvelle collection de poche respecte moins les exigences formulées dans le bilan de 1978 en matière d'éditions savantes que la Bibliothèque du Nouveau-Monde<sup>2</sup> qui

- 
2. Les premiers titres de cette collection parurent en 1986, soit huit ans après la volonté exprimée de créer une telle collection, le temps nécessaire, pour travailler à sa réalisation. On trouve explicitement décrit l'objectif de la collection dans une des pages liminaires accompagnant chacune des publications : « La "Bibliothèque du Nouveau-Monde" entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (Corpus d'éditions critiques) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. » Roméo Arbour, Laurent Mailhot et Jean-Louis Major forment le comité de direction. Les Presses de l'Université de Montréal en est l'éditeur. Depuis 1986, cette collection a édité pas moins de 20 œuvres, représentant toutes les périodes et tous les genres, la dernière œuvre éditée à ce jour étant les *Satires et polémiques* de Louis Fréchette sous la responsabilité de Jacques Blais, Luc Bouvier et Guy Champagne. Les autres textes du XIX<sup>e</sup> siècle ayant fait l'objet d'une édition savante dans cette collection jusqu'ici parus sont : *La chasse-galerie* d'Honoré

innove davantage, mais qui s'adresse aussi à un public plus spécialisé que l'élève ou que le lecteur habituel. D'ailleurs plusieurs des textes parus dans la Bibliothèque canadienne-française seront tout simplement repris pour faire partie de la nouvelle collection. Par exemple, l'édition des *Anciens Canadiens* de 1988, dans la collection de la Bibliothèque québécoise, reprend le même texte de 1864 publié dans la collection antérieure en 1967, dernière édition revue du vivant de l'auteur, avec une chronologie (revue par Aurélien Boivin, le directeur littéraire de la collection), et précédé d'une introduction qui facilite la lecture et la compréhension de l'œuvre (de Maurice Lemire) en lieu et place de la bibliographie et des extraits de jugements critiques présentés par l'édition de 1967. Il n'y a pas plus de notes critiques dans le texte de 1988 que dans celui de 1967 ; il n'y a que les notes de Philippe Aubert de Gaspé lui-même.

---

Beaugrand (François Ricard, éd., 1989), les *Chroniques I et II* d'Arthur Buies (Francis Parmentier, éd., I, 1986 ; II, 1991), le *Journal* d'Henriette Dessaulles (Jean-Louis Major, éd., 1988) et les *Œuvres* de Joseph Lenoir (John Hare, Jeanne d'Arc Lortie, éd., 1988). Devraient paraître bientôt : *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie (René Dionne, éd.), et *Contes vrais* de Pamphile Le May (Jeanne Demers, Lise Maisonneuve, éd.). Cette prestigieuse collection éprouve malheureusement à l'heure actuelle des difficultés réelles de financement ; ce qui l'oblige à réviser sa programmation. Le bulletin du projet d'éditions critiques, *Corpus*, a été lancé au printemps de 1982 pour tenir au courant la communauté scientifique des développements du projet.

Voyons maintenant en fonction des genres quelles ont été les réalisations accomplies en édition de textes du XIX<sup>e</sup> siècle à partir des besoins exprimés par chacun des spécialistes en 1978.

## Du roman

Dans son chapitre consacré au roman du XIX<sup>e</sup> siècle (1837-1895), René Dionne trace un portrait plutôt sombre de l'état présent de l'édition savante : « De ces œuvres [86 écrites par 47 auteurs], selon lui il n'existe aucune édition savante. Pourtant, plusieurs des romans publiés entre 1837 et 1895 mériteraient une telle édition » (1978c : 60). La tâche à accomplir est donc énorme. Le chercheur propose de scinder le travail en deux : une édition savante pour les textes les plus importants ; pour les autres, une édition scolaire. On voit tout de suite surgir une première difficulté : quels critères seront utilisés pour distinguer les textes essentiels des autres ? Malgré son importance, la question n'est pas explicitement formulée, car la nécessité de l'heure passe par un processus de re-connaissance et de revalorisation des œuvres jusqu'ici consacrées par l'institution littéraire *via* la critique et l'histoire littéraires. Les listes et les nomenclatures, refaites et publiées, ont pour objectif de servir de points de repère à tout chercheur intéressé par le corpus québécois, peu importe le type d'analyse escomptée. Ils servent à délimiter un nouvel espace textuel. Le *DOLQ* (Lemire, 1978), paru la même année, n'avait, lui aussi, pas d'autre visée. La deuxième difficulté n'est pas moindre et nous

renvoie au texte préliminaire de Réal Ouellet sur les conditions d'édition : quelle distinction de fond et de forme doit-on faire entre une édition savante et une édition scolaire ? Les deux questions participent cependant de la même réalité épistémologique que j'ai évoquée plus haut en parlant des rapports entre l'histoire littéraire et l'édition de texte, c'est-à-dire : quelle édition pour quel texte, en fonction de quelle connaissance veut-on avoir de la littérature ?

René Dionne propose de faire des éditions savantes des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé père, de *L'influence d'un livre* du fils, de *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa, de *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie, d'*Une de perdue. deux de trouvées* de Pierre-Georges Boucher de Boucherville, d'*Angéline de Montbrun* de Laure Conan ainsi que de *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Parmi ces romans, trois seulement feront l'objet d'une édition savante : *Jean Rivard* édité par René Dionne lui-même et qui devrait paraître bientôt dans la BNM, *Angéline de Montbrun* à laquelle s'intéresse Annette Hayward à Queen's University et *Charles Guérin* qui sera édité par Lucie Robert de l'UQAM.

On imagine aisément alors le sort réservé aux autres œuvres qui devaient être présentées dans une édition scolaire, comme *Les fiancés de 1812* de Joseph Doutre, *La terre paternelle* de Patrice Lacombe, *Jeanne la fileuse* d'Honoré Beaugrand, *Le chevalier de Mornac* et *L'intendant Bigot* de Joseph Marmette, *Pour la patrie* de Jules-Paul Tardivel, *La fille du brigand* d'Eugène L'Écuyer, et deux romans d'Henri Émile Chevalier, *Le*

*pirate du Saint-Laurent* et *La jolie fille du faubourg Québec*. Aucun de ces romans n'a fait depuis l'objet d'une édition scolaire, telle que l'entend Dionne, malgré le fait que certains d'entre eux aient déjà été publiés dans les Cahiers du Québec<sup>3</sup> :

*nous entendons par là une édition qui comporterait à la fois l'établissement du texte ou le choix d'une version convenable, une introduction, des notes qui éclaireraient les étudiants (voire les lecteurs ordinaires) sur le contexte sociohistorique de l'œuvre et sur ses particularités stylistiques ou linguistiques* (1978c : 61).

À y regarder de près, on note qu'en 1978 les « Cahiers du Québec » semblent déjà répondre à ces exigences. Dès lors, la différence entre le genre d'édition scolaire recommandé et l'apparat critique fourni par les « Cahiers du Québec » tient à peu de choses, car le chercheur reconnaît que dans cette collection « [c]haque des rééditions comprend, généralement, une présentation de l'auteur et de son œuvre, une chronologie et une bibliographie » (1978c : 63). On peut toujours rétorquer que l'accent mis sur le « contexte sociohistorique de l'œuvre et sur ses particularités stylistiques ou linguistiques » est

- 
3. Joseph MARMETTE, *Le chevalier de Mornac*, introduction par Madeleine Ducrocq-Poirier, Montréal, Hurtubise HMH, 1972 (coll. « Cahiers du Québec », n° 3) ; Patrice LACOMBE, *La terre paternelle*, présentation par André Vanasse, *ibid.*, 1972 (coll. « Cahiers du Québec », n° 4) ; Jules-Paul TARDIVEL, *Pour la patrie*, présentation par John Hare, *ibid.*, 1975 (coll. « Cahiers du Québec », n° 19).

cependant plus précis que la mention de la simple présentation de l'œuvre.

René Dionne termine sa liste de *desiderata* en évaluant ainsi les éditions de romans du XIX<sup>e</sup> siècle déjà faites dans la très connue collection du « Nénuphar » de Fides : « il manque très souvent aux ouvrages de cette collection un bon établissement de texte » (1978c : 65). Ce qui nous laisse à penser que le principal reproche que le chercheur fait, en réalité, aux éditions déjà existantes est probablement le choix du texte édité plus que l'apparat critique.

Le chapitre d'Antoine Sirois, sur « Le roman, 1896-1945 » ajoute peu de considérations à la liste du XIX<sup>e</sup> siècle. J'ai quand même cru bon de le retenir pour notre propos, étant donné qu'il se distingue des autres en présentant une liste des *études* de textes à faire. C'est un des très rares chapitres dans l'ensemble de ce bilan de 1978 consacré à autre chose qu'à l'édition de texte définie comme une priorité de recherche.

Antoine Sirois considère qu'il est nécessaire d'étudier les influences européennes du roman, telles le romantisme, le naturalisme, le roman historique anglais et l'ultramontanisme du Français Louis Veuillot qu'on retrouve chez Adolphe-Basile Routhier, par exemple. Depuis, le romantisme a été le sujet d'un important colloque du CRELIQ en 1990 (voir Lemire, 1993). On y apprend notamment que le roman historique anglais avait retenu l'attention de chercheurs comme Mary Lu MacDonald (1992), spécialiste de la littéra-

ture comparée au Bas-Canada<sup>4</sup>, et Kenneth Landry (1993), chercheur au CRELIQ. Le naturalisme français n'a pas encore été analysé. Quant à l'ultramontanisme, il a fait l'objet de nouvelles interprétations dans la thèse de Réjean Beaudoin (1989), *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française, 1850-1890*. Finalement, Sirois suggère l'étude du roman d'aventures et du roman populaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce domaine, Michel Lord a publié en 1985, *En quête du roman gothique québécois. 1837-1860. Tradition littéraire et imaginaire romanesque* ([1985] 1993) et Claude Beauchamp a terminé un mémoire de maîtrise à McGill University sur « Henry Émile Chevalier ou le feuilleton canadien-français ».

## De la poésie et du théâtre

L'état présent et le besoin d'éditions de textes en poésie et en théâtre québécois jusqu'en 1945 sont évalués méticuleusement par Laurent Mailhot. Aux deux genres, l'histoire littéraire a réservé deux poids, deux mesures. La poésie aurait été « le genre le mieux édité et étudié » (1978 : 97) alors que, pour le théâtre, « La situation générale est préoccupante. Il n'existe aucune édition critique ou savante de quelque pièce de théâtre québécois que ce soit » (1978 : 103). De plus, « les ouvrages proprement historiques consacrés au théâtre sont

---

4. Lors de ce colloque, cette chercheure avait présenté une communication intitulée « Le romantisme au Canada anglais, 1817-1850 ».

rare, partiels, discutables » (1978 : 104), fera remarquer l'auteur en qualifiant l'ouvrage de Beaudoin Burger, *L'activité théâtrale du Québec. 1765-1825* (1974), de « plus idéologique qu'historique » (1978 : 104). L'analyse de la situation de la recherche faite par Mailhot diffère des autres en ce qu'elle est plus qu'une nomenclature, qu'un dénombrement des travaux déjà réalisés. L'historien évalue la qualité du travail accompli, comme on vient de le lire. Ses observations, qui passent de l'édition au traitement analytique qui devrait être fait des textes dignes d'être retenus, démontrent une préoccupation certaine pour l'*utilisation* qui sera éventuellement faite par l'histoire ou la critique littéraire de ces (nouveaux) matériaux. Ce qui était rarement le cas ailleurs dans ce bilan. La vision générale que Mailhot possède sur les genres et les périodes, sur la fonction de la littérature elle-même, lui permet ces aller-retour fructueux. À cause de cela, le chercheur est fortement motivé à la lecture de ce chapitre : il sait ce à quoi l'édition de texte, de tel texte plutôt que d'un autre, serait utile au-delà de sa propre fin. Encore une fois, il faut dire que les questions ne sont pas abordées sous un angle théorique, directement, mais elles sont subordonnées à toutes ces considérations ayant trait à la diffusion de ce qui est alors considéré comme de « bons » matériaux de recherche.

Parmi les projets essentiels retenus par Laurent Mailhot, on trouve, pour la poésie, la réédition du *Répertoire national* de James Huston (ce dont se char-

gera Robert Mélançon en 1982<sup>5</sup>), les poésies d'Eudore Évanturel (voir l'édition critique de Guy Champagne en 1988<sup>6</sup>), celles d'Alfred Garneau (qu'on attend toujours à partir de la thèse de doctorat de Sœur Prince<sup>7</sup>), les œuvres complètes de Louis Fréchette (restent à faire<sup>8</sup>), l'édition de poésie féminine (voir la thèse de doctorat d'Hélène Marcotte sur « la poésie intime au Québec, 1764-1900 », soutenue à l'Université Laval, en 1993 où il est question de la poésie intime féminine du XIX<sup>e</sup> siècle) et, finalement, la nécessité d'une anthologie générale de la poésie québécoise, des débuts à aujourd'hui (ce dont se chargeront Pierre Nepveu et

- 
5. Parue chez VLB éditeur en 4 tomes. Cette réédition est un fac-similé de l'édition originale, 1848-1850. Avec une préface d'un peu plus de 10 pages et une chronologie succincte ; aucune note critique. Il ne s'agit donc pas d'une édition savante.
  6. Eudore ÉVANTUREL, *L'œuvre poétique d'Eudore Évanturel*, édition critique de Guy CHAMPAGNE, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988 (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 26.). Une réédition des *Premières poésies* d'Évanturel avait paru en 1979 dans la collection « Introuvables québécois » de Leméac, mais il ne s'agissait pas d'une édition critique et elle ne comprenait pas des inédits.
  7. Suzanne PRINCE, « Alfred Garneau : édition critique de son œuvre poétique ». Thèse de doctorat (lettres françaises), Ottawa, Université d'Ottawa, 1974.
  8. Parmi les poésies de Louis Fréchette, seule *La légende d'un peuple* a été rééditée depuis par les Éditions des Forges, à Trois-Rivières, en 1990. Il ne s'agit pas d'une édition savante. De même pour l'édition de *La voix d'un exilé* suivi de *Mes loisirs*, Montréal, Leméac, Éditions d'aujourd'hui, qui datait de 1976. (Coll. « Introuvables québécois ».)

Laurent Mailhot lui-même avec *La poésie québécoise*, (Hexagone, 1981) et Jeanne d'Arc Lortie avec la série de *Textes poétiques*, sans oublier l'anthologie de John Hare sur la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>).

La revue des nécessités d'édition en théâtre, étant donné l'ampleur de la tâche, est limitée à l'essentiel pour le XIX<sup>e</sup> siècle : le théâtre complet de Pierre Petitclair qui a déjà fait l'objet de la thèse de Jean-Claude Noël<sup>10</sup> et le vaudeville le plus intéressant de Félix-Gabriel Marchand, selon Mailhot, déjà para-

- 
9. L'ouvrage de Laurent Mailhot et de Pierre Nepveu a connu un franc succès (Prix France-Canada en 1981) et c'est ce qui lui a valu d'être réédité en 1986 en format de poche (Typo, Hexagone). La série des *Textes poétiques du Canada français 1606-1867* de Jeanne d'Arc LORTIE, en collaboration avec Yolande GRISÉ, Pierre SAVARD et Paul WYCZYNSKI est plus ambitieuse. Il s'agit de publier une édition critique de tous les textes poétiques de la période pré-confédérale et non seulement un choix de textes comme dans l'anthologie de Mailhot et Nepveu. Six tomes ont paru jusqu'à maintenant sur les 12 annoncés par l'éditeur Fides. On ajoutera à cette liste l'*Anthologie de la poésie québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle 1790-1890* de John HARE, Montréal, Hurtubise HMH, 1979. (« Cahiers du Québec », n° 44.) Certains recueils de poésie du XIX<sup>e</sup> siècle, dont ne fait pas mention Laurent Mailhot dans ses *desiderata*, ont été réédités depuis 1978 sans pour autant faire l'objet d'édition savante : Henry W. LONGFELLOW, *Évangéline et autres poèmes*, traduction de Pamphile LE MAY, Montréal, Leméac, Éditions d'aujourd'hui, 1978 ; Benjamin SULTE, *Les Laurentiennes*, *ibid.*, 1978 ; Georges LEMAY, *Petites fantaisies littéraires*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1986.
  10. Cette thèse, comme celle de sœur Prince, mériterait d'être publiée.

phrasé dans une mise en scène de Jean-Claude Germain en 1977, *Les faux brillants* (VLB éditeur). Aucune édition de ces textes depuis 1978. En revanche, une étude importante sur *L'Église et le théâtre au Québec*, annoncée en 1978, a été menée à terme par Rémi Tourangeau et Jean Laflamme (1979), cependant qu'on attend toujours une étude de Claude Galarneau sur le théâtre de collège<sup>11</sup> : deux études souhaitées par Mailhot en 1978, de même que l'édition critique des œuvres complètes de Joseph Quesnel en cours de préparation par John Hare.

## Du conte

En 1978, Aurélien Boivin, l'auteur de la bibliographie sur *Le conte littéraire québécois au XIX<sup>e</sup> siècle* (1975) et celui qui deviendra le directeur littéraire de la Bibliothèque québécoise, constate avec regret qu'« il n'existe aucune édition savante ou critique de recueils de contes du XIX<sup>e</sup> siècle » (1978 : 109), comme Mailhot l'avait remarqué pour le théâtre, un autre genre délaissé par l'histoire littéraire. Boivin a assumé lui-même une bonne partie de l'entreprise d'édition qu'il jugeait utile. En 1980, il publie une édition scolaire de *La Noël au Canada* de Louis Fréchette dans la collection qu'il dirige. L'année suivante, *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché et, en 1987, il réédite, dans une anthologie, des contes épars du XIX<sup>e</sup> siècle sous le titre

---

11. L'historien de la culture Claude Galarneau a publié la même année que le bilan que nous analysons ici *Les collèges classiques au Canada français, 1620-1970*, Montréal, Fides, 1978, 287 p. (Bibliothèque canadienne-française, « Histoire et documents ».)

*Le conte fantastique au XIX<sup>e</sup> siècle.* D'autres contes suggérés par Boivin ont également fait l'objet d'édition. Une édition savante de *La chasse-galerie* d'Honoré Beaugrand a été publiée par François Ricard dans la Bibliothèque du Nouveau-Monde en 1989, tandis que Jeanne Demers et Lise Maisonneuve sont à préparer l'édition critique des *Contes vrais* de Pamphile Le May, pour la même collection<sup>12</sup>. À cette liste, Boivin ajoute le besoin de rééditer le conteur Faucher de Saint-Maurice (*À la brunante – À la veillée*<sup>13</sup>) et l'humoriste trifluvien encore mal connu, Benjamin Sulte, dans *Au coin du feu* (reste à faire) ainsi que *Masques et fantômes*<sup>14</sup> de Louis Fréchette.

Dans l'ensemble, les projets d'édition circonscrits par Aurélien Boivin dans le domaine du conte ont été très fructueux contrairement, par exemple, aux attentes de 1978 dans le domaine du roman. Cela tient au dynamisme d'Aurélien Boivin lui-même, mais aussi à l'intérêt de plus en plus grand porté à ce genre jusqu'à alors considéré comme mineur par l'histoire et la

12. Les *Contes vrais* ont été publiés également dans une édition scolaire de la collection « Bibliothèque québécoise » en 1980.

13. En 1977, VLB avait republié ces textes du XIX<sup>e</sup> siècle dans *Contes et récits*, mais il ne s'agissait pas d'une édition savante. Toutefois en 1986, un récit de voyage de Faucher de Saint-Maurice, *En route : sept jours dans les Provinces maritimes*, fut réédité à Saint-Pierre et Miquelon par les Éditions Jean-Jacques Oliviéro.

14. Boivin, en collaboration avec Maurice Lemire, en avaient cependant publié une édition scolaire dans la collection du « Nénuphar » (Fides, 1976), sous le titre *Contes II. Masques et fantômes et les autres contes épars*.

critique littéraires. Par rapport au constat général présenté par le chercheur au début de son chapitre (souvenons-nous qu'« il n'existe aucune édition savante ou critique de recueils de contes du XIX<sup>e</sup> siècle »), il faut avouer que la tâche accomplie jusqu'à maintenant est toutefois bien mince.

## De l'essai et de la littérature intime

Je terminerai le tour de ce bilan sur la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle par les chapitres consacrés à l'essai et à la littérature intime. Le chapitre d'André Girouard sur la « Réédition d'essais québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, 1760-1895 » fournit essentiellement une liste de 84 textes à éditer suivie d'une liste des rééditions récentes accompagnées de très peu de commentaires relégués à la fin et qui sont résumés dans cette justification :

*Les textes retenus dans cette liste tiennent surtout compte du débat qui au XIX<sup>e</sup> [siècle] a opposé libéraux et conservateurs radicaux et ultramontains. L'enjeu du débat : le type de société, sacré ou laïc, qui doit définir la collectivité canadienne-française (1978 : 134).*

Parmi les 84 textes à rééditer, selon Girouard, seulement 5 l'ont été depuis 1978... Ce sont : les *Chroniques* d'Arthur Buies (par Francis Parmentier, dans la BNM, en 1986 et 1991, voir *supra*), « Le mouvement littéraire au Canada » d'Henri Raymond

Casgrain (des extraits seulement<sup>15</sup>), *Le Répertoire national* de James Huston<sup>16</sup>, les *Ruines cléricales* d'Aristide Filiatreault (Montréal, Leméac, Éditions d'aujourd'hui, 1978, « Introuvables québécois ») et, exceptionnellement par deux fois, mais sans faire l'objet d'une édition savante, les *Chroniques* d'Hector Fabre (Leméac, Éditions d'aujourd'hui, 1979 ; Montréal, Guérin, 1980). Ce qui est frappant à la lecture de cette liste exhaustive, c'est de constater que de grands essayistes du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas encore retenu l'attention de chercheurs en matière d'édition critique<sup>17</sup>. Je pense, entre autres, à Louis Antoine Dessaulles, Louis-Joseph Papineau, Étienne Parent, Denis-Benjamin Viger ou Edmond De Nevers. On pourrait aussi ajouter à cette liste les textes de critiques littéraires, comme ceux recueillis par Augustin Laperrière dans *Les guêpes canadiennes* en 1881, recueil qui figure d'ailleurs dans la liste de Girouard. Au

---

15. Par René DIONNE, dans l'*Anthologie de la littérature québécoise. Tome II : 1760-1895*, Montréal, La Presse, p. 305-310.

16. Par Robert MÉLANÇON, chez VLB, en 1982, voir *supra*. On se souviendra que Laurent Mailhot avait désigné la même priorité à cause des pièces de poésie que contenait cette première anthologie de la littérature canadienne.

17. Quelques essais du XIX<sup>e</sup> siècle ne figurant pas dans la liste des *desiderata* d'André Girouard ont fait l'objet de rééditions fac-similés. Ce sont: Arthur BUIES, *Anglicismes et canadianismes*, Montréal, Leméac, Éditions d'aujourd'hui, 1979 (« Introuvables québécois ») et dans la même collection, Laurent-Olivier DAVID, *Les Patriotes de 1837-1838*, en 1978.

Projet Casgrain, nous nous intéressons à ces derniers textes dans le cadre d'une histoire de la critique littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il semble évident qu'un travail considérable reste encore à faire de ce côté. On peut expliquer la difficulté de réaliser des éditions critiques des essais du XIX<sup>e</sup> siècle par deux faits. D'abord, nous avons encore du mal à cerner ce genre, bien que nous disposions maintenant d'une synthèse historique très bien faite sur la prose d'idées au Québec (Wyczynski, 1985). Ensuite, nous avons encore du mal à cerner toutes les nuances du débat idéologique du siècle, débat trop facilement réduit à une querelle haineuse entre libéraux et ultramontains. Ajoutons à cela que l'édition critique de ce genre d'écrits exige une somme de connaissances considérable sur les réalités politiques, économiques et culturelles complexes du moment et qui dépasse en plus le seul cadre national.

La littérature intime aurait pu faire partie du chapitre sur l'essai. Or, les recherches qui seront de mieux en mieux circonscrites après 1978 à l'intérieur de ce champ déjà assez vaste (correspondance, journal, mémoires, etc.) commandaient déjà, semble-t-il, comme dans le cas du conte, un chapitre à part. Françoise Roux, auteure de *La littérature intime du Québec* (1983) remarque cet intérêt nouveau pour les genres intimes : « La littérature intime [...] suscite de plus en plus d'études et de recherches » (1978 : 144). Elle ajoute :

*Le genre « intime » ne connaît jusqu'à présent aucune étude d'ensemble au Québec [...]. Peu d'œuvres connaissent*

*une réédition. La correspondance, tout comme les journaux intimes, se trouve encore en nombre limité, car ce type d'écrit est très fréquemment retenu par les familles qui n'acceptent leur publication qu'avec réticence [...]. Enfin, il serait nécessaire de préparer des éditions annotées notamment dans le cas de la correspondance où personnes et faits cités sont rarement bien connus de la part des lecteurs (1978 : 145).*

Une première étude d'ensemble désirée fut le résultat du travail de doctorat de Françoise Roux elle-même. Dix ans plus tard Pierre Hébert y ajoute une analyse du *Journal intime au Québec : structure, évolution, réception* (1988). Peu d'éditions critiques d'œuvres intimes ont déjà été réalisées jusqu'à maintenant à cause des raisons exposées ci-haut par Roux : Jean-Louis Major a publié une édition savante du *Journal* d'Henriette Dessaulles (Fadette) dans la Bibliothèque du Nouveau-Monde en 1988 et Yvan Lamonde a récemment fait paraître une partie de la correspondance d'exil de Louis-Antoine Dessaulles, sous le titre de *Un Canadien français en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>18</sup>, les lettres d'Élisabeth Bruyère par Jeanne d'Arc Lortie<sup>19</sup>, la *Correspondance* d'Arthur Buies, par Francis Parmentier<sup>20</sup> une correspondance amoureuse de

---

18. Yvan Lamonde travaille présentement à la biographie de l'essayiste libéral.

19. *Lettres. Tome I : 1839-1849*, Montréal, Éditions Paulines, 1989, 523 p. Seul tome paru jusqu'à maintenant.

20. Montréal, Guérin, 1993. (Coll. « Littérature ».)

Wilfrid Laurier, *Chère Émilie*<sup>21</sup> et une partie de la correspondance d'exil de Louis-Joseph Papineau, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des Patriotes à Paris. 1839-1845 : avec correspondance et documents inédits*<sup>22</sup>. On pourrait s'interroger sur le caractère littéraire de certaines de ces correspondances.

En revanche, plusieurs projets d'éditions critiques sont en cours, tel que le souhaitait Françoise Roux, surtout dans le domaine de la correspondance, soit : la correspondance de Louis Fréchette (sous la direction de Jacques Blais), celle de l'abbé Henri Raymond Casgrain (sous la direction de Manon Brunet) et à venir, celle de François-Xavier Garneau (par Pierre Savard et Paul Wyczynski qui coordonnent l'édition savante des œuvres complètes de l'historien national).

## Le bilan d'un bilan : la nécessité des espaces théoriques

On vient de voir quelles étaient les préoccupations majeures des chercheurs en littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle il y a 15 ans déjà. On se souviendra de l'accent mis d'abord sur les éditions de textes, ensuite sur la nécessité de créer une revue d'histoire littéraire. Cette dernière nécessité a été comblée par la parution

---

21. Préface de Paul Gérin-Lajoie. Introduction de Charles Fisher, Montréal, Méridien, 1991. Il ne s'agit pas d'une édition savante.

22. Édité par Ruth L. White et publié à Montréal, par Hurtubise HMH, en 1983.

en 1979 par la maintenant défunte *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* (1979-1987) dont le premier numéro reprenait les articles du rapport du comité de l'ALCQ que nous venons d'étudier. La revue servit à réunir en un seul lieu les chercheurs désireux de réécrire l'histoire littéraire nationale. Jusque-là les autres revues scientifiques en littérature acceptaient difficilement de publier des articles de critique historique durant les moments forts de la critique psychanalytique et à caractère plus herméneutique. Cette revue n'hésita pas à publier des articles de fond sur les problèmes de construction historiographique, de périodisation et de délimitation des genres. Le deuxième numéro, par exemple, fut entièrement consacré aux « Aspects et problèmes » de l'histoire littéraire<sup>23</sup>.

- 
23. « Aspects et problèmes », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, 1980-1981, n° 2, 311 p. Les autres numéros abordèrent les thèmes suivants : « La littérature régionale », hiver-printemps 1982, n° 3, 273 p. ; « L'édition critique », été-automne 1982, n° 4, 248 p. ; « Le Théâtre », hiver-printemps 1983, n° 5, 289 p. ; « Revues littéraires du Québec », été-automne 1983, n° 6, 246 p. ; « F.-X. Garneau/Hubert Aquin », hiver-printemps 1984, n° 7, 234 p. ; « Alain Grandbois », été-automne 1984, n° 8, 252 p. ; « La Littérature personnelle », hiver-printemps 1985, n° 9, 178 p. ; « Éditer Hubert Aquin », été-automne 1985, n° 10, 282 p. ; « Littérature québécoise et cinéma », hiver-printemps 1986, n° 11, 228 p. ; « Frontières », été-automne 1986, n° 12, 313 p. ; « Histoire de Menaud », hiver-printemps 1987, n° 13, 270 p. ; « La Critique littéraire », été-automne 1987, n° 14, 353 p. René Dionne, le rédacteur de cette revue, a beaucoup

Après avoir analysé les faits, constatons *in vitro* comment il est possible aujourd'hui de faire un bilan de ce qui a été réalisé ces dernières années en littérature québécoise. Je disais qu'il était très difficile de ne retenir qu'une ligne de fond, si évidente soit-elle, pour parler de la réalité de la recherche dans sa totalité, qui comprend ses heurts et ses apories, ses certitudes et ses contradictions. La ligne de fond, dans ce bilan de 1978, c'est une manière de parler et de faire l'histoire littéraire qui s'apparente à une nomenclature. On l'a vu, il n'y a pas de grands textes théoriques dans ce bilan. Il n'y est pas question non plus de mettre l'accent sur la nécessité de construire ces textes, ni même sur celle de produire des analyses. Comme quoi, le fond et la forme d'un discours sont étroitement associés et significatifs. On y présente une « nomenclature » des textes à (ré)éditer qui représentent ce qu'on valorise alors comme un corpus national. Je n'ai fait que résumer ici le contenu de cette nomenclature et vous aurez peut-être été surpris, voire même ennuyés, d'entendre le récitatif de cette nomenclature peu commentée. Cependant, vous savez très bien que d'autres types de recherches ont été jugés importants et entrepris durant ce temps. Le travail fait au CRELIQ en est une preuve, ainsi que la réflexion théorique qui a commencé à se faire chez nous au Québec. De telle sorte que l'on peut même se risquer à dire aujourd'hui que ce qui était l'arrière-garde hier

---

travaillé pour diffuser une revue aussi importante et d'une aussi grande qualité. Le manque de subventions en période de restriction budgétaire n'a pas permis à la revue de survivre plus longtemps.

(par rapport à l'édition de textes classiques) est devenue l'avant-garde actuelle (la réflexion théorique et la nécessité d'éditer de nouveaux textes).

Vous vous souviendrez aussi que je suggérais que tout discours porte en lui l'Autre discours. Cet autre discours se situe en filigrane. Ce qu'il faut retenir de cette nomenclature qui met l'accent sur la réédition de textes, c'est ce pour quoi elle l'exige et les moyens qu'elle se donne pour répondre à son exigence. Réal Ouellet disait bien que c'était parce que trop de chercheurs étaient de « faux-monnayeurs » des textes. Leurs analyses étaient faussées dès le départ, car ils se référaient à des textes qui n'en étaient pas de « véritables ». Les moyens que les chercheurs se sont donnés pour remédier à la situation ont été à la mesure de l'importance qu'ils accordaient à cette nécessité : des collections d'éditions ont été créées, mais aussi et surtout une revue d'histoire littéraire qui a répété dans son premier numéro cette nécessité (en rééditant ce rapport) et qui, par la suite, dans les numéros subséquents, produisit plus de mille pages sur la façon dont on devait se servir de ces textes. Bref, c'est le type de diffusion donnée à ce rapport, à cette nomenclature qui est le plus révélateur du discours de l'Autre, plus théorique, plus méthodologique. La reprise du rapport dans la revue montre aussi l'ampleur du passage de la recherche individuelle à la recherche en équipe et à la recherche interuniversitaire. Le rapport présentait une somme de bilans dressés par des chercheurs individuels, alors que la revue montra de plus en plus des bilans faits à partir de travaux menés en équipe.

C'est à dessein que j'ai voulu ainsi présenter les choses. Ceci vous a peut-être permis de mesurer l'écart réel entre la situation de la recherche d'il y a 14 ans et celle d'aujourd'hui. En lisant le bilan d'hier, vous avez été amenés à construire petit à petit celui que nous devons faire ici aujourd'hui et, par comparaison, à mieux comprendre celui d'hier. C'est en ce sens que le passé est une construction du présent. Même plus, au fur et à mesure que vous avez entrevu des différences notables entre les nécessités d'hier et celles d'aujourd'hui, vous avez pu en même temps imaginer celles de demain, c'est-à-dire dresser un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise.

N'a-t-on pas remarqué, par exemple, que ces préoccupations pour l'édition de texte aujourd'hui, si elles demeurent en soi relativement importantes, sont beaucoup moins étrangères, moins éloignées d'une réflexion plus théorique, plus méthodologique ? Il est possible que cette nouvelle façon de parler du corpus québécois réponde à la nécessité fondamentale actuelle de définir ici même au Québec les cadres théoriques servant à l'explication d'un corpus renouvelé depuis les années 1980.

On le constate dans nos cours, dans les colloques, dans les revues scientifiques : je ne veux pas reprendre l'énumération de Réal Ouellet à laquelle j'ai fait allusion au début. Roland Barthes lui-même disait que « [l]a littérature, c'est ce qui s'enseigne ». Quelle littérature québécoise enseigne-t-on aujourd'hui dans nos séminaires ? Quelle réalité littéraire présente-t-on : des hommes, des femmes, des œuvres, des lectures ou des

conditions d'écriture ou de lecture ou même des représentations esthétiques ? Probablement un peu de tout cela, mais les références aux auteurs théoriques sont maintenant plus diversifiées et l'on valorise davantage la réflexion théorique d'ici. Je songe, par exemple, aux travaux de Lucie Robert (1989) et de Bernard Andrès (1990)<sup>24</sup> sur l'institution littéraire, de Clément Moisan (1987, 1989) et de l'équipe de Joseph Melançon (1988, 1993) sur l'histoire du littéraire, de Pierre Hébert (1988) sur le journal intime, pour ne nommer que ceux-là, car plusieurs autres chercheurs, dans des articles, tentent de construire des espaces théoriques « québécois » qui serviraient aussi à expliquer des réalités étrangères.

Cependant, cette préoccupation nouvelle pour la théorie, si elle a permis la réécriture d'une nouvelle histoire littéraire parallèlement à la nécessaire édition savante de textes, n'a pas encore produit tous les résultats attendus. Pour ne pas parler de manière trop générale, je m'attarderai à ce qui me semble être des nécessités

---

24. L'auteur dirige maintenant à l'UQAM le groupe de recherche travaillant sur l'ALAQ (Archéologie du littéraire au Québec). L'hypothèse principale consiste à dire que le champ littéraire québécois commence à se constituer véritablement bien avant son institutionnalisation, c'est-à-dire la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au milieu du siècle suivant. Cette réflexion remet en cause non seulement la périodisation du processus d'institutionnalisation de la littérature québécoise, mais également la notion même d'institutionnalisation, telle que définie par Jacques Dubois ou Pierre Bourdieu à partir du corpus français.

théoriques et historiques dans le domaine que je connais davantage : l'histoire littéraire.

## Pour une histoire de l'invention littéraire

Nous aurions besoin d'une histoire de l'*esthétique* littéraire au Québec. Pour cela, il faut réfléchir sur ce qu'on doit entendre par une esthétique proprement littéraire et propre au Québec à travers son histoire nationale. Il n'est pas facile, me direz-vous, de faire la différence entre le romantisme anglais, américain, français et le romantisme canadien du XIX<sup>e</sup> siècle. Et très souvent d'ailleurs, l'observation de la différence n'est pas même entrevue comme une nécessité historiographique. Pour d'aucuns, il semble en effet trop évident qu'il n'y en a pas. Cela tient essentiellement à notre façon de lire les textes critiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'abord, on les connaît peu. À preuve, ce sont toujours les mêmes qui sont cités : « Le mouvement littéraire au Canada » (1866) d'Henri Raymond Casgrain gagnerait un prix d'intertextualité... Mis à part ce texte, très peu de chercheurs seraient en mesure de citer un autre texte critique et même un autre nom de critique littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que les titres, par exemple, de *La Revue canadienne* et *L'Opinion publique* soient très connus.

Ensuite, on connaît mal l'histoire de la critique et des idées esthétiques étrangères auxquelles l'esthétique québécoise est toujours comparée. Certes, on parle de romantisme français, anglais, de symbolisme, de

naturalisme, mais la connaissance que nous en avons nous vient de l'histoire littéraire française et anglaise traditionnelle. Une histoire des « mouvements » et des « écoles » fortement périodisée, peu nuancée et séquentielle afin que l'étudiant saisisse bien l'« évolution » des idées esthétiques. Or, très peu de chercheurs parmi nous se sont donné la peine de lire les textes critiques mêmes de ces littératures étrangères pour se faire une idée plus précise et nuancée des idées esthétiques de ces littératures. Néanmoins, le blâme ne leur revient pas entièrement. Il est sûr qu'idéalement nous devrions pouvoir recourir à une bonne histoire synthèse de la critique française, mais, elle aussi, se fait attendre... On voit bien que nous ne sommes pas toujours en retard.

Ce mythe du retard est la troisième cause, me semble-t-il, de la difficulté que nous éprouvons à écrire une histoire de l'esthétique. L'historiographie canadienne-française est envahie de « retards » de toutes sortes : retard économique, retard littéraire, retard politique et retard culturel. Non seulement, par conséquent, ignorons-nous nos spécificités réelles du XIX<sup>e</sup> siècle en nous disant que, de toute façon, nous n'avons que copié les devanciers étrangers ; mais de surcroît nous semblons attendre qu'il y ait une histoire extraordinaire de la critique française pour se persuader de n'être pas capable d'écrire la nôtre avant et pour justifier aisément plus tard notre retard... Nous craignons que notre littérature ne soit pas assez littéraire pour que l'étude que nous envisagions d'en faire ait le mérite d'être véritablement utile aux autres.

Il reste donc beaucoup à faire pour rattraper notre « retard » théorique ! Nous avons besoin de définir ce qu'est l'essai au même moment où nous analysons les conditions de diffusion et de lecture des brochures ; ce qu'est un réseau littéraire pour comprendre les rapports entre l'institution littéraire canadienne-française, l'institution canadienne-anglaise, l'institution américaine et l'institution littéraire française ; ce qu'est un groupe littéraire sur un si grand territoire ; ce qu'est un intellectuel québécois pour comprendre ce que peut être un intellectuel tout court au XIX<sup>e</sup> siècle, ici ou ailleurs. Dans cette énumération, il faut comprendre que la définition ne précède pas nécessairement l'observation ou l'analyse du phénomène, car, on le sait bien, une recherche fructueuse ne saurait être entièrement déductive ni inductive.

C'est pourquoi nous aurons toujours besoin aussi des textes. La recherche de demain s'inspirera cependant de nouveaux genres édités, glanés au cours de fouilles archéologiques du littéraire. J'imagine une nouvelle histoire littéraire : une histoire souterraine du littéraire québécois, plus intime. Une histoire de la façon dont on a rêvé la littérature, qu'on l'a cru possible et « véritablement » littéraire, dans la quotidienneté de l'écriture et de la lecture. Combien de textes critiques du XIX<sup>e</sup> siècle et même contemporains n'ont-ils pas pour objet de s'interroger sur ce qu'est la littérature québécoise, sur ce qu'elle devrait être ? Laurent Mailhot a relevé cette interrogation persistante. Il termine son « Que sais-je ? » sur *La littérature québécoise* en citant Hector Fabre (1866) qui résume si bien

le *leitmotiv* critique de l'histoire du littéraire au Québec :

*La littérature québécoise est une certitude et un doute, le discours et l'écriture d'un pays. Hector Fabre l'avait vu et prévu dès 1866 : « Le rôle de notre littérature, c'est de fixer et de rendre ce que nous avons de particulier, ce qui nous distingue à la fois de la race dont nous sortons et de celle au milieu de laquelle nous vivons, ce qui nous fait ressembler à un vieux peuple exilé dans un pays nouveau et rajeunissant peu à peu » (Mailhot, 1974 : 122).*

Cette histoire serait différente des précédentes et de celle que nous achevons de réécrire maintenant, car elle ne rendrait pas seulement compte des résultats. Cela ressemblerait à une histoire de la littérature imaginée, de l'invention littéraire, plutôt qu'à un bilan historique des projets réalisés. Ce ne serait pas seulement une histoire de l'accompli, mais surtout une *histoire de l'accomplissement*, c'est-à-dire du processus imaginaire (et) réel créé pour réaliser le littéraire en des temps différents. On verrait comment on a pensé la littérature, quels moyens on s'est donné pour réaliser le rêve ? Ce serait, vous le voyez bien, une histoire du désir littéraire. Cette histoire se laisserait saisir à travers les écrits intimes des auteurs (journal, correspondance, mémoires) tout autant qu'à la re-lecture des textes critiques, publiés ou non. Cette histoire nous permettrait de mesurer l'écart entre l'imaginaire littéraire et le littéraire réalisé, si tant est qu'il est possible de les dissocier... Cette histoire pourrait constituer un modèle pour l'écriture d'autres histoires du littéraire, ailleurs. Voilà, me semble-t-il, ce qui devrait engendrer plu

## BILAN ET PROPOSITIONS POUR LA RECHERCHE

sieurs projets de recherche originaux en histoire littéraire, des réflexions théoriques et méthodologiques tout comme d'autres éditions critiques, dans les prochaines années, chez nous.

## Bibliographie

- ALLARD, Jacques (1991), *Traverses de la critique littéraire au Québec*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- ANDRÈS, Bernard (1990), *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des lettres*, Montréal, XYZ éditeur. (Coll. « Études et documents ».)
- BEAUDOIN, Réjean (1989), *Naissance d'une littérature. Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française, 1850-1890*, Montréal, Boréal.
- BOIVIN, Aurélien (1975), *Le conte littéraire québécois au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides.
- BOIVIN, Aurélien (1978), « Rééditions de recueils de contes québécois (1835-1945) (fragments...) », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche [...]*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 109-114. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)
- BRUNET, Manon (1985), « Faire l'histoire de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXXVIII, n° 4 (printemps), p. 523-547.
- BURGER, Baudouin (1974), *L'activité théâtrale au Québec, 1765-1825*, Montréal, Parti pris. (Coll. « Aspects », n° 24.)

DIONNE, René (dir.) (1978a), *Situation de l'édition et de la recherche (littérature québécoise ou canadienne-française) : travaux du Comité de recherche francophone de l'ALCQ*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

DIONNE, René (1978b), « Le comité de recherche francophone, 1976-1978 », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche (littérature québécoise ou canadienne-française) : travaux du Comité de recherche francophone de l'ALCQ*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 9-16. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

DIONNE, René (1978c), « Le roman du dix-neuvième siècle, 1837-1895 », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche [...]*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 57-65. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

GIROUARD, André (1978), « Réédition d'essais québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, 1760-1895 », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche [...]*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 123-135. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

HÉBERT, Pierre (1988), *Le journal intime au Québec : Structure, évolution, réception*, Montréal, Fides. (Avec la collaboration de Marilyne Baszczynski.)

- LAMONDE, Yvan et Éliane GUBIN (1991), *Un Canadien français en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle : correspondance d'exil de L.-A. Dessaulles, 1875-1878*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- LANDRY, Kenneth (1993), « Le commerce du livre à Québec et à Montréal avant l'arrivée de *La Capricieuse*, 1815-1854 », dans Maurice LEMIRE (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, p. 101-117. (Coll. « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Colloques ».)
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1978), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1991-1992), *La vie littéraire au Québec*, Québec, les Presses de l'Université Laval. Tome I : *La voix française des nouveaux sujets britanniques (1764-1805)* ; tome II : *Le projet national des Canadiens (1806-1839)*.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1993), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Coll. « Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Colloques ».)
- LORD, Michel ([1985] 1993), *En quête du roman gothique québécois, 1837-1860. Tradition littéraire et imaginaire romanesque*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Coll. « Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Études ».)

- MACDONALD, Mary Lu (1992), *Literature and Society in the Canadas, 1817-1850*, Queenston, Edwin Mellen Press.
- MAILHOT, Laurent (1974), *La littérature québécoise*, Paris, Presses universitaires de France. (Coll. « Que sais-je ? », n° 1579.)
- MAILHOT, Laurent (1978), « La poésie québécoise jusqu'en 1945 (tableau général de l'édition) » et « Le théâtre québécois jusqu'en 1945 (Notes sur l'état de l'édition et de la recherche) » dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche [...]*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 97-99 ; 103-106. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)
- MELANÇON, Joseph, *et al.* (1988), *Le discours d'une didactique. La formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967)*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise, série « Recherche ».)
- MELANÇON, Joseph, *et al.* (1993), *La littérature au cégep (1968-1978). Le statut de la littérature dans l'enseignement collégial*, Québec, Nuit blanche éditeur. (Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise, série « Recherche ».)
- MILOT, Louise, et Fernand ROY (dir.) (1991), *La littérature*, Québec, les Presses de l'Université Laval. (Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)

- MOISAN, Clément (1987), *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris, Presses universitaires de France. (Coll. « Littératures modernes ».)
- MOISAN, Clément (1989), *L'histoire littéraire : théories, méthodes, pratiques*, Québec, les Presses de l'Université Laval. (Publication du Centre de recherche en littérature québécoise.)
- MOLINO, Jean (1985), « Pour une histoire de l'interprétation : les étapes de l'herméneutique », *Philosophiques*, vol. XII, n° 1 (printemps), p. 73-103.
- NOËL, Jean-Claude (1975), « Pierre Petitclair : sa vie, son œuvre et le théâtre de son époque ». Thèse de doctorat (lettres françaises), Ottawa, Université d'Ottawa (2 vol.).
- OUELLET, Réal (1978), « Réflexions préliminaires sur l'édition d'un corpus québécois », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche [...]*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 17-24. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)
- ROBERT, Lucie (1989), *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, les Presses de l'Université Laval. (Coll. « Vie des lettres québécoises », n° 28. Publication du centre de recherche en littérature québécoise.)
- ROUX, Françoise (1978), « La littérature intime au Québec de 1760 à 1945 » et « La littérature intime au Québec : éléments de bibliographie »,

BILAN ET PROPOSITIONS POUR LA RECHERCHE

dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche* [...], Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 144-145. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

ROUX, Françoise (1978), *La littérature intime au Québec*, Montréal, Boréal Express.

SIROIS, Antoine (1978), « Le roman, 1896-1945 », dans René DIONNE (dir.), *Situation de l'édition et de la recherche* [...], Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 78-81. (Coll. « Documents de travail », n° 18.)

TOURANGEAU, Rémi, et Jean LAFLAMME (1979), *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides.

WYCZYNSKI, Paul, François GALLAY et Sylvain SIMARD (dir.) (1985), *L'essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides. (Archives des lettres canadiennes, n° 6.)



JACQUES MICHON

Université de Sherbrooke

## Quelques propositions sur la recherche en littérature québécoise

Voici quelques propositions jetées en vrac en réponse à la question thème du séminaire. Je m'arrêterai à des préoccupations actuelles concernant la réalisation d'une histoire sociale de la pensée littéraire au XX<sup>e</sup> siècle. Je retiendrai deux des trois divisions proposées : « les approches », « les outils ».

### Approches

#### *Histoire matérielle des idées*

Avant d'entreprendre toute histoire de la littérature au XX<sup>e</sup> siècle, il me semble nécessaire d'aborder l'étude des conditions de possibilité des courants de pensée qui ont traversé le siècle. Il me semble important, lorsqu'on procède à l'étude des idéologies et des idées littéraires, de tenir compte en premier lieu des conditions matérielles qui les ont soutenues. La connaissance du fonctionnement institutionnel des maisons d'édition, des journaux, des revues et le système de leur rapport concurrentiel en diachronie et en synchronie, apparaît essentiel pour éviter, ou du moins

réduire, la part de subjectivité et d'illusion rétrospective inhérente à l'approche critique et historienne.

Il faudrait s'efforcer de penser les prises de position des intellectuels en rapport avec le système des relations objectives qui assignent à chacun une place bien définie dans le champ littéraire. J'aurais tendance à renverser la proposition de la philosophie analytique en disant que s'il est utile de signaler que « dire c'est faire », il est aussi nécessaire de montrer que « faire c'est dire ».

### *Itinéraires intellectuels*

L'examen des prises de position des écrivains québécois depuis le début du siècle, et bien avant, nous montre que notre littérature n'a jamais cessé d'être à l'écoute des grands débats intellectuels d'Europe et d'Amérique. On a entretenu l'idée d'une littérature québécoise coupée du monde, isolée, retardataire par rapport aux mouvements étrangers, voire résistante et braquée contre toute innovation. En fait, l'étude des correspondances d'écrivains, des archives d'éditeurs, des réseaux d'intellectuels tels qu'ils se sont concrétisés dans des mouvements, des associations, des revues, des entreprises éditoriales et des écoles de pensée nous montre combien au contraire les courants canadiens-français se sont développés en synchronie avec les courants de pensée européens ou américains.

Il n'est pas nécessaire de faire l'étude des sources françaises ou américaines de la littérature québécoise pour s'en rendre compte. Bien que ce genre d'étude soit

indispensable, un examen de la réception des œuvres étrangères lues, commentées, traduites, adaptées dans nos journaux et nos périodiques, nous permet de voir déjà l'ampleur du phénomène. On oublie trop souvent que la majorité des textes publiés par nos éditeurs et dans nos périodiques sont des ouvrages étrangers ou des traductions, des adaptations de textes importés. Nos écrivains sont souvent des traducteurs et des réécrivains.

On pourrait dans cette perspective étudier la réception de la pensée de Léon Bloy, de Jacques Maritain, de Jean-Paul Sartre (voir Cloutier, 1989) au Québec au XX<sup>e</sup> siècle, on pourrait aussi aborder de la même manière les œuvres de Charles Baudelaire, de Stéphane Mallarmé et de Marcel Proust (voir Laflèche, 1980), sans parler des auteurs de langue anglaise [voir, par exemple, Émile Nelligan lecteur de Thomas Moore (Nelligan, 1991 : 183-192, 439-446) ou Paul Morin lecteur et traducteur de Longfellow]. La genèse de cette tradition reste à faire.

Si cette approche présuppose une connaissance érudite des courants de pensée européens et américains, elle nécessite surtout une bonne connaissance des conditions d'application et d'adaptation de ceux-ci au Québec, avec tout ce que cela implique de déviations, de trahisons créatrices, de sélections liées au système des positions et des prises de position particulières au champ d'arrivée. Au lieu de déplorer l'étroitesse du milieu, sa pauvreté, on verrait comment nos intellectuels se sont inscrits dans ces courants en les adaptant à leurs propres besoins. L'emprunt est indissociable de la

place qu'on lui assigne dans le système des positions et en fonction des dispositions de chacun.

L'étude des sources peut être malheureusement aussi l'occasion d'une déviation vers des positions essentialistes. D'aucuns entretiennent l'idée que la pensée authentique serait toujours ailleurs. La pensée inauthentique, fausse, dégradée serait même inhérente aux œuvres les plus importantes (Nelligan lu par Larose, 1981). C'est la position de plusieurs critiques qui ne peuvent envisager la littérature et la culture québécoise que comme reflet, dégradation ou redite de la tradition. Alors qu'il faudrait voir comment une pensée québécoise s'articule à partir de l'autre et se définit dans cette appropriation même.

Les études de réception doivent reposer sur une bonne connaissance du système et du champ d'accueil qui permet de comprendre les enjeux, les déformations, les déconstructions (conscientes ou non), les rejets, les transformations créatrices de la pensée.

L'étude des Éditions de l'Arbre, par exemple, nous a amené à étudier le rapport de la pensée de Maritain à l'action éditoriale de Claude Hurtubise et de Robert Charbonneau<sup>1</sup>. La pensée de Maritain répondait bien à une question et à une inquiétude des jeunes intellectuels formés dans les collèges classiques de 1930. Issus de milieux favorisés et confrontés aux réalités de la crise économique, ces jeunes étaient à la recherche de solutions philosophiques capables de

---

1. À ce sujet, voir Michon, 1989. (Repris et enrichi, avec le catalogue complet de la maison dans Michon, 1991 : 13-39, 185-225.)

concilier leur croyance (catholique) avec les changements sociaux. La pensée de Maritain, en plus de rejeter les extrémismes politiques (fascisme et communisme), permettait une ouverture sur l'art moderne, contestataire de la tradition, sans renier les valeurs spirituelles qui constituaient le fonds de leur formation catholique. La guerre devait donner à cette génération l'occasion de traduire des convictions dans une entreprise éditoriale qui associa le mouvement personneliste à l'effort de guerre.

Après la guerre, chez eux, l'innovation prit la figure d'un autre penseur chrétien. Teilhard de Chardin apparut comme une meilleure solution à une époque où la phénoménologie et l'existentialisme s'imposaient. Ainsi Teilhard remplaça progressivement Maritain dans le système de référence des intellectuels de *La Relève*. Comme, dans leur formation philosophique, ces hommes n'avaient pas connu la tradition positiviste contre laquelle s'était bâtie la pensée de Maritain, le transfert se fit sans heurts. La conversion à McLuhan dans les années 1960 (publié et traduit pour la première fois en français chez Hurtubise HMH) fera partie de la même logique adaptatrice où des questions sociales s'articulent à des solutions spiritualistes.

Cet exemple illustre une ouverture certaine aux grands courants philosophiques contemporains, tout en affichant une conception instrumentale de la pensée qui est peut-être typique des générations d'intellectuels formés chez les Jésuites. Il est difficile d'envisager cette évolution sans tenir compte de la formation et des intérêts de ces agents, écrivains, intellectuels et éditeurs,

qui font métier de transmettre, de vulgariser, de publier et de diffuser leur croyance par le livre et l'imprimé. On ne peut penser cette évolution intellectuelle sans tenir compte de l'itinéraire social et littéraire des médiateurs.

Des études de cas devraient nous permettre de répondre à des questions comme celles-ci : quel est le rôle dévolu à l'intellectuel dans la société québécoise ? Quelle est la fonction réelle de l'écrivain ? Quel est le rapport au livre dans les milieux qui en font usage ? Quels usages en fait-on ? Comment mesurer l'impact de la formation du collège classique sur les générations d'intellectuels ? Quels sont les courants de pensée qui ont présidé à l'établissement des entreprises d'édition littéraire ? Etc.

### *Études de textologie*

L'étude des appareils de production et de diffusion de la littérature doit être complétée par des études sur les transformations des textes. Il y a les transformations en aval, lisibles dans la réception comme nous l'avons dit, mais aussi en amont, visibles dans les états du texte qui précèdent la publication ou l'ultime édition revue et corrigée par l'auteur.

Nous assistons, depuis quelques années, à un renouvellement des études de textologie. L'analyse des manuscrits a aussi renouvelé la conception de l'édition critique qui ne vise plus l'établissement définitif d'une version, mais la production d'un dossier où se dessinent les projets de l'auteur, à travers les différents

états d'une œuvre (voir Contat, 1988). Les principes de l'édition critique traditionnelle *ne varietur* sont remis en question au profit d'une lecture plus ouverte des manuscrits où l'on peut suivre les hésitations, les changements d'une création jusqu'au produit final arrêté dans une édition ou consacré par la lecture sociale.

Les classiques font déjà l'objet d'éditions savantes. Il serait intéressant et nécessaire de procéder à ce genre d'analyse sur les œuvres contemporaines. Je songe, entre autres, à certaines œuvres de Marie-Claire Blais et de Réjean Ducharme qui sont déjà disponibles dans les fonds d'archives. L'étude des variations est révélatrice des démarches créatrices, mais aussi des conceptions littéraires des écrivains et des éditeurs. Les corrections et les autocensures sont aussi symptomatiques des conditions de possibilité d'une littérature.

## Outils

La recherche n'a jamais suffisamment d'outils pour répondre à ses besoins. Je me contenterai de parler ici de ce qui me paraît le plus urgent d'entreprendre.

### *Les bibliothèques et les fonds d'archives*

Il m'apparaît urgent de créer des interfaces entre les groupes de recherche, les bibliothèques universitaires et les fonds d'archives. Il est nécessaire de sensibiliser les milieux responsables à la nécessité d'une collaboration étroite dans ces secteurs dont la complémentarité est indispensable. L'Association

québécoise pour l'étude de l'imprimé<sup>2</sup> a été fondée, entre autres, pour réunir les chercheurs de ces différents milieux et sensibiliser les institutions à la nécessité d'une collaboration de tous les instants. À l'heure du développement spectaculaire de l'information scientifique et technique, les sciences humaines doivent se doter d'outils efficaces et d'instruments fiables. Il faut développer, classer et rendre accessible au plus grand nombre de chercheurs les données accumulées dans ces différents lieux et instances de la recherche qui sont encore malheureusement le plus souvent isolés. On devrait aussi encourager la recherche chez les bibliothécaires et les archivistes.

- 
2. L'AQÉI est une association à but non lucratif fondée en 1987 par un groupe de chercheurs de plusieurs disciplines. Elle se consacre à la promotion, au développement et à la diffusion de la recherche sur l'imprimé. Afin d'atteindre cet objectif, elle met en œuvre différents moyens : 1- elle diffuse l'information sur les études et les recherches en cours dans un bulletin de liaison et une bibliographie courante ; 2- elle rassemble les chercheurs en organisant des journées d'échanges scientifiques, des conférences et des colloques ; 3- elle défend les intérêts de ses membres auprès des organismes officiels et des différentes instances reliées au domaine de l'imprimé ; 4- elle représente les chercheurs québécois auprès des organisations internationales et des associations qui poursuivent des objectifs compatibles avec les siens. Pour plus d'information, on peut écrire à l'AQÉI, C.P. 92, Sherbrooke (Québec) J1H 5H5. Parmi ses publications récentes, signalons la *Bibliographie des études québécoises sur l'imprimé, 1970-1987*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991.

## *Banque informatisée de données bibliographiques en littérature québécoise*

En 1992, nous sommes encore moins avancés sur ce plan qu'en 1980. Il y a dix ans nous avions au moins deux instruments bibliographiques à notre disposition : *Livres et Auteurs québécois* (1966-1982) et la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* (1979-1987). Ces deux publications répertoriaient l'ensemble des œuvres (*LAQ*) et des études (*RHLQCF*) en littérature québécoise. Aujourd'hui nous n'avons plus rien d'équivalent. Pourquoi ces périodiques ont-ils cessé de paraître ? D'abord parce que ces publications reposaient sur les épaules de personnes seules : Adrien Thério pour *LAQ* et René Dionne pour la *RHLQCF*. Il faudrait que ce genre d'entreprise soit pris en charge par un organisme, un centre ou une association afin de lui assurer une stabilité.

Plusieurs projets ont été mis sur pied depuis les années 1970. En 1974, Claude Rigault proposait une bibliographie courante, internationale et signalétique de documents qui se rapportent à la langue et à la littérature du Canada français et du Québec (Filteau, 1974). En 1989, le CRELIQ avait lancé un projet baptisé LIBECCA, banque informatisée de données bibliographiques sur la littérature québécoise. Les deux projets ont été abandonnés.

Les seules sources disponibles à l'heure actuelles sont étrangères (Klapp, MLA) et très incomplètes. C'est une situation anormale surtout au moment où les études québécoises se développent en dehors de nos frontières

et à une époque où le traitement électronique des données facilite de beaucoup ce genre de compilations.

À mon avis, il ne sert à rien de pousser plus loin les travaux, si on ne dispose pas de cet outil premier. À quoi bon solliciter des biographies intellectuelles, des éditions critiques, des articles sur tel ou tel sujet, de lancer des projets sur la paralittérature et les best-sellers, de vouloir orienter ou diriger la recherche, si on ne peut fournir aux chercheurs les instruments de base essentiels à ces travaux. En effet, il est illusoire de vouloir identifier des corpus nouveaux, si on n'est pas même en mesure de connaître les domaines qui sont déjà explorés. Sans un outil bibliographique adéquat, on risque de piétiner, de répéter et de refaire ce qui a déjà été fait. Dans un tel état de dénuement, nul doute que la recherche se trouvera en danger de pauvreté.

## Bibliographie

- CLOUTIER, Yvan (dir.) (1989), Dossier « Des usages de Sartre », *Présence francophone*, n° 35.
- CONTAT, Michel (dir.) (1988), Dossier « Problèmes de l'édition critique », *Cahiers de textologie*, n° 2.
- FILTEAU, Claude (1974), « La civilisation canadienne-française », *Vient de paraître*, vol. X, n° 4 (novembre), p. 45.
- LAFLÈCHE, Guy (dir.) (1980), *Dix ans de recherche québécoise sur la littérature française (1970-1979)*, Montréal, Association canadienne française pour l'avancement de la science (ACFAS). (Coll. « Cahier de l'ACFAS », n° 4.)
- LAROSE, Jean (1981), *Le mythe de Nelligan*, Montréal, Quinze. (Coll. « Prose exacte ».)
- MICHON, Jacques (1989), « Les Éditions de l'Arbre, 1941-1948 », *Voix et images*, n° 41 (hiver), p. 194-210.
- MICHON, Jacques (dir.) (1991), *Éditeurs transatlantiques*, Sherbrooke, Ex libris.
- NELLIGAN, Émile (1991), *Poèmes et textes d'asile, 1900-1941*. Édition critique établie par Jacques MICHON, Montréal, Fides.



PIERRE POPOVIC

Centre interuniversitaire d'analyse des discours  
et de sociocritique des textes  
Université de Montréal

Littérature et sociocritique au Québec :  
horizons et points de fuite

*Toute réflexion sur la littérature est une  
double mise à l'épreuve : celle de la force  
d'une parole inactuelle et celle de la force  
problématique de nos questions actuelles.*

Jean Bessière, *Dire le  
littéraire*, p. 5

Déterminer la façon dont il serait souhaitable de « penser, à moyen terme, l'avenir de la recherche en littérature québécoise », répondre à la question de savoir s'il faut « réfléchir en termes de lacunes à combler [...], d'outils supplémentaires à fournir aux chercheurs, d'approches à privilégier ou, préalablement à tout cela, en termes d'un débat épistémologique à soulever avant d'aller plus loin », cette double mission est passablement ardue.

Elle l'est d'abord parce que la première réponse qui s'impose à l'esprit est d'un tel degré d'évidence qu'elle confine à la banalité. Il est en effet de notoriété

critique que les façons de faire et d'interroger la littérature varient au gré de l'évolution sociohistorique, des modifications structurelles et idéologiques, des enjeux sociodiscursifs inhérents au devenir de la société qui les voit naître. Bien qu'il soit un lieu de la pensée où se construisent et se déconstruisent, dans une dialectique latente qui est la dynamique même de ce lieu, des procédures d'objectivation et des mécanismes de validation (assises épistémologiques, relativisme des résultats) susceptibles de le préserver quelque peu des effets de mode, des aléas conjoncturels et des précipitations opportunistes, le champ des recherches n'échappe pas à l'influence des phénomènes sociaux, culturels, économiques, politiques et, surtout, à la façon dont ces phénomènes sont sémantisés, à vif, dans la chose imprimée et la parole publique contemporaines. Que cette influence soit tempérée, qu'elle soit bridée par une vigilante distanciation critique, est ce qui peut arriver de mieux à « l'avenir de la recherche en littérature québécoise ». Dans ce perpétuel travail entre *le donné pour tel* (le texte littéraire) et *le redonnant pour autre* (le regard critique), dans cette « double mise à l'épreuve » selon la belle expression de Jean Bessière (1990), loge la capacité d'adaptation et de transformation de la pensée. La remotivation du connu par les débats du présent, sa réinvention sous l'effet des nécessités actuelles, quoiqu'elles aient à vaincre de multiples inerties (institutionnelles et mentales), font que la littérature, dans une société démocratique en tout cas, est toujours recommencée et à recommencer. Le rôle joué par les textes littéraires dans ce recommencement est d'ailleurs

moins négligeable qu'on ne le pense : ce sont aussi des livres comme *Le sourire des chefs* (1987) de Michel Savard et *Les métamorphoses d'Ishtar* (1987) de Nadine Ltaif qui font relire autrement la poésie d'il y a vingt ou trente ans, c'est la littérature migrante qui attire aujourd'hui l'attention sur les figures de l'altérité et les écritures de l'hétérogène, et qui éclaire d'un nouveau regard sur l'espace les exils de Saint-Denys Garneau ou de Marie Le Franc. Ce requestionnement du donné, qui s'opère souvent de manière brouillonne, chaotique et parfois de façon plus nette, quantique, ne peut que toucher tous les aspects de l'ordre de mission reproduit ci-dessus : il y a des lacunes à combler (absence presque complète de biographies sérieuses, d'études sur l'impact des industries culturelles) et des corpus nouveaux à décrire et à travailler (l'épistolaire), il y a des outils supplémentaires à fournir (rééditions, archivistique), de nouvelles techniques à mettre à l'ouvrage (bibliométrie, informatique), des approches récentes à exploiter et à développer (épistémocritique, pragmatique). Il me semble particulièrement qu'une histoire sociale de la lecture au Québec, mettant à profit les techniques de l'histoire orale à la façon dont Anne-Marie Thiesse les a utilisées dans son remarquable ouvrage sur la lecture des romans populaires à la Belle Époque (1984) ou traitant à la manière d'Yves Chevrel (1984, 1985) le plaisir de lire lui-même comme un objet historique variable, serait extrêmement bienvenue : nous n'avons aucune idée, que je sache, des compositions

des lectorats de Maxine<sup>1</sup>, de Rex Desmarchais ou de Pierre-Carl Dubuc, ni du type de lecture réservé à leurs productions.

La seconde raison qui rend la tâche délicate réside dans le fait que, dès que l'on s'éloigne de ces premières considérations trop attendues, les risques augmentent de voir les réponses proposées gagner en esprit d'aventure et en prétention égoïste ce qu'elles perdent en pertinence et en esprit d'ouverture. Car le chargé de répondre est vite guetté par l'envie de projeter ses propres préoccupations, ses marottes et ses obsessions sur l'ensemble du champ critique. Il sent bien qu'une sourde tentation le tenaille de doter son petit territoire de vénielles visées annexionnistes, il n'ignore pas, puisqu'il a lu Pierre Bourdieu et qu'il sera ici question de sociologie littéraire, que les mécanismes de la cooptation critique ne sont guère dissemblables de ceux de la cooptation littéraire ; il sait que quelques tours rhétoriques bien choisis et un peu de stratégie suffiraient pour recomposer une lignée théorique si cohérente qu'elle le désignerait d'elle-même, comme par hasard, pour l'un de ses héritiers les plus naturels et les plus singuliers. Le présent texte n'échappera probablement pas à ces impondérables poncifs et feintes de l'article prospectif, mais il se gardera au moins d'être un palmarès des pairs ou un florilège de titres, et prie illico son lecteur de ne pas croire que la voie proposée dans les pages suivantes, celle d'une sociocritique aux objectifs réévalués à l'aune des avancées de l'analyse du

---

1. Pseudonyme de Marie-Caroline Bouchette.

discours et de la théorie du discours social, est la seule qui soit prometteuse.

Une façon satisfaisante de contourner ces deux lots de difficultés aurait consisté à dresser un état présent des diverses tendances de la sociologie littéraire au Québec et de tenter de déduire du paysage ainsi reconstruit l'avenir du futur. Ce travail a été fait, et bien fait, dans un ouvrage collectif qui vient de paraître, par Jacques Pelletier (1992), lequel a distingué six avenues principales dans le trafic des études sociologiques : 1- la tradition sociologisante ; 2- la sociologie de la littérature (et de la culture) ; 3- l'analyse institutionnelle ; 4- la sociocritique ; 5- l'analyse du discours social ; 6- la sociosémiotique. Ce découpage est artificiel, certes, et contestable à plus d'un titre<sup>2</sup>, mais

- 
2. Je ferai, pour ma part, au moins deux critiques. La première catégorie (« La tradition sociologisante »), voulant regrouper des études qui, sans relever de la sociologie littéraire, « posent en termes généraux et globaux le rapport des textes littéraires au contexte d'énonciation social dont ils relèvent », a des limites tellement floues qu'elle perd toute pertinence et toute discrétion. En second lieu, je regrette de ne pas voir apparaître le nom de Régine Robin (ses études sur le réalisme socialiste devraient inspirer quelques recherches sur ce que je nommerai « le réalisme national », sa suggestion de recourir au concept de « littérature mineure » dans le cas de la littérature québécoise semble très féconde, son insistance sur l'analyse de la « mise en texte » est d'un intérêt immédiat pour la sociocritique), celui de Jocelyn Létourneau (ses applications des méthodes de l'analyse du discours à l'histoire sont de nature à jeter un pont profitable entre historiens et littéraires) et celui de

tout condensé est tenu de couper les angles courts et celui-ci a le mérite de fournir une photographie regardable de son domaine, d'être pédagogique et de faire ressortir les lignes de force et les courants porteurs. Par la suite, délaissant le projet d'un inventaire des lieux qui ne pourrait qu'être reduplicatif, au moins en partie, je voudrais plutôt mettre en évidence la façon dont la sociocritique problématise aujourd'hui le rapport du littéraire et du social, dans le but de montrer comment les hypothèses de cette sociologie du texte<sup>3</sup> peuvent être fécondes pour l'étude du corpus québécois et d'épingler les questions laissées en suspens ainsi que l'un ou l'autre point de fuite actuel de cette approche théorique. Puisque la sociocritique demeure, à mon sens, dans l'état actuel des choses, une critique d'interprétation, puisque c'est d'une herméneutique résolument tournée vers le texte littéraire qu'elle se soutient, quand bien même hériterait-elle de ses relations avec l'analyse du discours et avec la théorie du discours social un cadre heuristique et des outils méthodologiques raisonna-

---

Michel Biron, auteur de l'une des rares lectures sociocritiques de la poésie québécoise (1988).

3. Dans ce qui suit, j'emploierai indifféremment les désignations « sociocritique » et « sociologie du texte » (ou encore, après quelques développements, « sociologie de l'écriture ») ; on comprendra facilement pourquoi : équivalentes, elles distinguent les approches qui prennent directement le *texte de littérature* pour objet d'étude des études de sociologie externe qui, elles, s'intéressent aux aspects matériels de *l'échange littéraire* (éditions, diffusion, carrières des écrivains, etc.).

blement précis, puisqu'il n'y a pas, en d'autres termes, de sociocritique sans le risque et l'exercice d'une lecture, je prendrai appui sur un texte de Saint-Denys Garneau. Non qu'il devienne ici l'objet d'une lecture complète et minutieuse, mais sa convocation illustrera, en exhibant les questions qu'il fait naître, le bien-fondé du propos.

\* \* \*

Dans un essai récent, avec cette élégance de la sommation qui n'est qu'à lui, Jean Larose (1991) feint de prendre congé de son lecteur après s'être interrogé sur « la supplication » qu'adresse fréquemment Saint-Denys Garneau « à Dieu de lui octroyer la vocation de sa pauvreté ». L'auteur de *La petite noirceur* (1987) poursuit en assurant qu'il faut « en venir à ce texte essentiel, extrait du *Journal : le mauvais pauvre* » (1991 : 247). Dont acte. Cousu de la meilleure prose garnélienne, ce texte très dense, aux allures de fiction méditative, est plus exactement titré : « Le mauvais pauvre va parmi vous avec son regard en dessous » (Garneau, 1971 : 570-575). Quelles questions suscite-t-il chez celui qui entreprend une lecture sociocritique ? Cette dernière ambitionne de mettre en évidence le réseau de relations littéraires et sociodiscursives qui traversent le texte, puis de décrire la socialité du texte, la manière dont il s'inscrit et la fonction spécifique qu'il remplit dans l'ensemble des représentations sociales. En conséquence, elle s'efforcera :

- a - de s'étonner de ce qu'un texte, écrit dans ces années qui suivent la grande crise de 1929-1932 et

subissent ses conséquences, exhibe de la sorte, dès son titre, cette figure du « pauvre », plus outre : du « mauvais pauvre ». Il y a que le discours social<sup>4</sup> alentour comprend un très important sociogramme<sup>5</sup> de la pauvreté alimenté par une

- 
4. Je rappelle que ce concept, dont de premières versions se trouvent chez Antonio Gramsci, Michel Foucault et Robert Escarpit, a reçu des ouvrages de Marc Angenot son élaboration la plus travaillée et la plus dynamique. En voici une définition synthétique :  
*« Le discours social : tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit dans un état de société donné (tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle aujourd'hui dans les médias électroniques). Tout ce qui se narre et s'argumente ; le narrable et l'argumentable dans une société donnée. Ou plutôt : les règles discursives et topiques qui organisent tout cela, sans jamais s'énoncer elles-mêmes. L'ensemble – non nécessairement systémique, ni fonctionnel – du dicible, des discours institués et des thèmes pourvus d'acceptabilité et de capacité de migration dans un moment historique d'une société donnée »* (Angenot, 1984 : 20).
  5. Par « sociogramme », Claude Duchet désigne un « [e]nsemble flou, instable, conflictuel, de représentations partielles, centrées autour d'un noyau thématique, en interaction les unes avec les autres ». Après avoir cité cette définition tirée d'un ouvrage de Duchet encore inédit, Angenot propose d'en généraliser la portée et de définir le sociogramme comme « l'ensemble des vecteurs discursifs qui, chacun à sa façon, thématisent un objet doxique » (1989 : 103-104). En reprécisant les choses, on se dirigerait vers une définition du type suivant. Un sociogramme est l'ensemble des métaboles *in actu*, des topoï, des idéologèmes et des arguments constitutifs d'un objet de discours, tel qu'il est investi de significations multiples, labiles et interagissantes dans un état de

kyrielle d'idéologues et de doxographes. Les discoureurs, qui se sentent tenus – c'est là l'un des thèmes les plus courus – de donner leur avis sur les avantages et les inconvénients de la charité privée, des organismes de bienfaisance et des mesures d'assistance publique, glissent régulièrement vers de fines arguties destinées à séparer « le bon grain de l'ivraie », c'est-à-dire le « bon » et le « mauvais » assisté, le « bon » et le « mauvais » chômeur, le « bon » et le « mauvais » pauvre. Choisies parmi bien d'autres, ces quatre citations : « pris en flagrant délit de pauvreté », « manie de détournement de fonds », « il s'arrête pour un repas », « Vous, les riches, qu'allez-vous en faire ? », témoignent de ce que la prose garnélienne est animée par une isotopie « économie » qui fait plus qu'y insister et qu'elle est parsemée d'éclisses discursives empruntées au sociogramme du pauvre. La question sera de savoir quel travail le texte opère sur ces emprunts, quel déplacement il leur impose<sup>6</sup>.

- b - de confronter ce texte avec les nombreuses autres productions littéraires qui thématissent la

---

société donné ; en chaque sociogramme se donnent à voir les nœuds et les jeux de sémantisation primaires (axiologiques) et secondaires (rhétoriques, sémiotiques, pragmatiques) qui attestent de la façon dont tel objet de la réalité sociale est venu au discours et a été modélisé par lui.

6. Le « détournement de fonds » dont parle le texte est l'indice autoréflexif de ces détournements de sens auxquels l'écriture garnélienne procède.

pauvreté durant les années trente, qu'elles se destinent à une circulation de type restreint (la poésie de Clément Marchand) ou à une consommation de circuit moyen (la poésie de Jean Narrache<sup>7</sup>), ou encore qu'elles appartiennent à cette zone vague de la littérature pour grand public (ceci étant relatif) où le prêt-à-porter des romans du jour (*Moment de vertige* (1931) de Maxine) côtoie les fascicules paralittéraires publiés par les éditions Édouard Garand<sup>8</sup>. On se demandera ce qui caractérise la prose garnélienne par rapport à cette théorie de fictions dont, tout au long des années trente, le narrème fondamental se cristallise dans le déclassement social aussi soudain qu'inattendu du héros romanesque<sup>9</sup>, on la comparera au misérabilisme de Jean Narrache, etc.

- c - de se souvenir du fait que le syntagme « le mauvais pauvre » est fortement marqué par trois traditions. La première d'entre elles, culturelle et mythique, se souvient de la fable évangélique du « Mauvais riche » et laisse flotter des hologrammes derrière ce « mauvais pauvre », l'un de Caïn (voir Geremek, 1988), l'autre de Job, un

---

7. Pseudonyme d'Émile Coderre.

8. Et signés de noms comme Pierre Hartex, Alphonse Loiselle, J. M. Lebel, etc.

9. On lira à ce sujet les nouvelles très intéressantes réunies par Marie Le Franc dans ses *Visages de Montréal*. Le coup de bourse fatal, et le suicide (ou la mort) qui lui fait fréquemment suite, est la forme haut de gamme de ce narrème.

autre encore de ce « mauvais larron » dont on connaît le rôle dans les récits de la Passion du Christ<sup>10</sup>. La seconde est immédiatement sociopolitique et renvoie à un geste clef de la modernité politique, c'est-à-dire à ce moment où se transforment la conception de la pauvreté et la représentation du pauvre, soit au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle ; l'un des indices de cette transformation est cette séparation que le Comité de mendicité, formé dans la foulée de la Révolution française, établit légalement pour la première fois en mai 1790 entre « les "véritables" et les "mauvais" pauvres » (Sassier, 1990 : 186). La troisième tradition est littéraire. Je n'entends pas qu'il faille citer à comparaître tous les écrivains qui, de Rutebeuf à Rilke en passant par Léon Bloy et Mateo Alemán, ont inclus quelque poème ou narration sur le(s) pauvre(s) dans leurs bonnes œuvres. L'extrait choisi et la situation propre de Saint-Denys Garneau, ce que l'on sait de ses lectures et de ses fréquentations intellectuelles<sup>11</sup>, doivent servir de balises et rationaliser cet appel à l'intertexte. Dès lors, deux filières sont repérables. L'une passe par *Les misérables* de Victor Hugo dont le livre

- 
10. Rôle qui, soit dit en passant, est variable selon le récit de la Passion consulté ; si elle n'a été faite, une lecture sociocritique des Évangiles reste à faire.
  11. Par les essais bien connus de Roland Bourneuf (1969), de Jean-Charles Falardeau (1967, 1974), de Jacques Blais (1973).

huitième de la troisième partie s'intitule précisément « Le mauvais pauvre », par Charles Baudelaire et ses *Petits poèmes en prose*, par Arthur Rimbaud peut-être et sa « cruelle charité<sup>12</sup> », puis bifurque vers ces écrivains très lus par « la génération de *La Relève* » : Charles Péguy, Georges Bernanos, Jacques et Raïssa Maritain, Emmanuel Mounier surtout, lequel, critiquant le « règne de l'argent », écrivait à l'époque où Garneau rédige « Le mauvais pauvre » qu'« il faut parier sur la pauvreté<sup>13</sup> ». L'autre, locale et

12. J'emprunte cette expression au titre de la belle étude de Jean-Luc Steinmetz : « La cruelle charité d'Arthur Rimbaud » (1986).
13. Dans une « Lettre du 28 février 1933 », citée par Philippe Sassier, (1990 : 217). Notant entre ces écrivains chrétiens et le Proudhon de *La guerre et la paix* (1861) une parenté de vues, Sassier leur accorde une place originale dans le concert des attitudes envers la pauvreté : « Ainsi le manque de certains biens, de certains comforts physiques ou moraux n'empêche pas l'homme d'être pleinement maître de lui-même, bien au contraire. S'il est des peines à proscrire parce qu'elles dégradent, d'autres sont supportables, voire désirables, parce qu'elles entretiennent, édifient l'humanité. Cette attitude de juste mesure face aux besoins est, on le devine, très isolée dans l'histoire des idées de ces deux derniers siècles. Il faut [la suivre] au travers d'un lignage de la pensée dont Péguy, Mounier, ou Bernanos sont, jusqu'à nos jours inclus, les figures les plus en vue. Isolés dans l'air du temps désormais adonné à la satisfaction de tous les besoins comme mode de perfectionnement humain, ils posent cette vieille distinction thomiste entre pauvreté (manque du superflu) et misère (manque du nécessaire) comme la première tâche d'une réflexion politique digne de ce

même familiale, remonte à un poème d'Alfred Garneau intitulé « Le bon pauvre », poème qui met en scène un personnage en train de « béni[r] [s]on sort » lors même que son « pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle, °Reste vide après tant de coups » (1906 : 93-94) ; la prose du petit neveu pulvérise, désosse le lyrisme éducatif du poème (grand) avunculaire.

- d - de procéder à l'analyse de tous les aspects du processus de textualisation à l'œuvre dans la prose du diariste. Ceci demande de prendre en compte toute la facture, toute la façon du texte : observer cette énonciation si caractéristique, qui ne joue pas « franc jeu », se dérobe, rompt, se livre distante, reste sous-jacente, navigue en sous-œuvre (« avec son regard en dessous »), dans un inconfort permanent qui, paradoxalement, communique au lecteur l'impression d'une présence très forte quoique étouffée, la présence sourde d'un sujet tout juste retiré du verbe qui le constitue ; décortiquer l'auto-ironie déléguée à ces phrases qui s'enchaînent les unes aux autres le plus simplement du monde, comme si l'on glissait de l'une à l'autre sans qu'on puisse se raccrocher à une seule d'entre elles pour y puiser quelque « contenu de vérité » ; examiner le traitement de ce thème,

---

nom » (p. 215). Il suffit de lire Garneau pour apercevoir qu'il n'est pas non plus en parfait accord avec ce « lignage » (non signalé par Sassier, le rôle de Maritain dans la relance de cette « distinction » thomiste est très important).

typique lui aussi, de l'impossible emprise sur les choses et le relier à l'invention d'un personnage que les événements et les mots n'arrêtent pas d'évider et de priver de sa « personnalité<sup>14</sup> » ; rendre compte de la manière dont le texte prend au sens premier et concret les adjectifs abstraits (« pauvre irrémédiable », « pauvre irréparable ») ; mettre en évidence cet élan vers l'exterritorialisation (« C'est un pauvre et c'est un étranger ») et vers un lieu qui soit en dehors de la loi (« c'est un imposteur »), élan que la prose garnélienne exhibe avec émoi et qui tranche avec un discours social qui, lui, est tout axé sur le retour à l'ordre et aux « vraies valeurs », sur un paradigme hégémonique de la reterritorialisation<sup>15</sup>. Ce sont ces caractéristiques de la mise en texte qui permettent de démontrer la dimension contrediscursive (atopique) du texte de Garneau, la torsion qu'il fait subir aux particules doxiques qu'il absorbe.

On le voit à ces linéaments, une telle lecture<sup>16</sup> cherche à mettre au jour les relations qui unissent un

- 
14. Évidemment qui, au passage, prolonge et transforme l'image du cœur vide utilisée par Alfred Garneau.
  15. J'ai tenté de décrire partiellement les contours de cette reterritorialisation dans un essai sur le roman montréalais des années trente (1992).
  16. Je me contente ici de l'amorcer. Que l'on comprenne bien mon intention : je ne dis pas qu'il faut passer par toutes ces étapes ni que c'est là la seule façon de s'y prendre. J'ai essayé, au moyen d'un exemple, d'illustrer une problématique générale, de rendre vivante une

texte au discours social qui l'environne, à le situer parmi les productions littéraires (au sens large) contemporaines, et à comprendre cette rencontre des traditions culturelles<sup>17</sup>, dont on dirait toujours qu'elles viennent mourir dans le texte nouveau qui les refonde (dans tous les sens du verbe), et des situations historiques sociodiscursives. Ces objectifs rejoignent ceux d'une sociocritique qui, à l'inverse des sociologies de la littérature antérieures, ne veut juger d'un texte ni par rapport à une « réalité référentielle » dont on entretiendrait l'illusion qu'elle est un donné brut, comparable à quelque phénomène empirique, ni par rapport à une réalité informée par un sens de l'histoire préalablement déterminé (dans la tradition marxiste orthodoxe par exemple). La sociocritique actuelle est résolument entrée dans l'ère de tous les soupçons. En termes plus clairs, elle conçoit la relation du littéraire et du social comme un rapport d'interaction dynamique (et non comme une relation de cause à effet) régi par des médiations qui sont avant toute autre

---

manière de poser la question, rien de plus, et rien de moins.

17. On pourrait s'y prendre autrement et, par exemple, analyser les impératifs génériques et les préconstruits esthétiques en se rapprochant dès lors des méthodes de l'École de Constance ou tenir les pratiques littéraires pour un champ de compétences acquises dans une optique proche de celle des travaux de Renée Balibar. Ne m'importe ici que le fait de mettre de l'avant deux choses dont je souhaite que « l'avenir de la recherche en littérature québécoise » prenne soin : 1- le principe de la circulation interdiscursive ; 2- la nécessité d'articuler l'intertexte et l'interdiscours.

considération langagières et/ou discursives. Cela posé, il est nécessaire de préciser que, au-delà de cette base assez généralement partagée, ce que l'on appelle commodément « sociocritique » n'est pas un monolithe insécable auquel une uniformité de méthodes ou d'émouvantes similitudes de résultats donneraient sa consistance. Depuis les propositions initiales lancées par Claude Duchet à l'aube des années septante dans le premier numéro de la revue *Littérature*, de nombreux chemins ont été ouverts et parcourus. De Pierre V. Zima à Régine Robin, d'Henri Mitterrand à Gilles Marcotte ou de Charles Grivel à Antonio Gómez-Moriana, les voies et les sensibilités sont diverses, différentes, divergentes et contradictoires quelquefois. Ce nonobstant, outre la base commune susdite, ces voies tendent à explorer une même hypothèse qui consiste à supposer que c'est dans le texte littéraire lui-même qu'il faut chercher le principe et la logique de sa socialité, en sorte que, selon le texte considéré, des méthodes de description internes idoines doivent être sollicitées (narratologie, rhétorique, théorie de l'argumentation, etc.). Comme l'écrit Edmond Cros,

*C'est en avalisant les notions de texte et d'écriture proposées par la critique formaliste que la sociocritique peut poser en termes radicalement nouveaux le problème, capital pour elle, de la médiation et du processus de production idéologique du sens, procès qu'elle ne conçoit pas comme la construction d'une cohérence mais plutôt comme l'émergence d'une coïncidence de contradictions*<sup>18</sup>.

---

18. Cros, 1989 : 145. Cet article de Cros constitue une bonne introduction à la sociologie du texte, au même

\* \* \*

C'est donc à une sociologie de l'écriture que les réflexions qui précèdent convient. En cette guise, elles prolongent par plus d'un trait le programme qu'André Belleau assignait il y a un peu plus de 10 ans à la sociocritique québécoise. Inspirée comme on le sait par Mikhaël Bakhtine, motivée par le souci de démêler l'écheveau des liens entre la culture populaire et les meilleurs textes de la littérature québécoise, fondée sur deux prémisses dont la première dit qu'« Un texte n'est pas limité par une surface fermée » (Belleau, [1979] 1984 : 108) et la seconde que « Le hors-texte est lui-même texte (Belleau, [1981] 1984 : 163) », la critique belléenne n'a cessé de promouvoir une sociocritique qui s'écarte de tout sociologisme spontané et qui accorde une pleine attention à l'aïstheis du texte littéraire. Je voudrais rapidement revenir sur ces textes fondamentaux que sont « Conditions d'une sociocritique » ([1977] 1984) et « La sociocritique et la littérature québécoise » ([1981] 1984), non seulement pour souligner combien ils font date pour tous ceux que passionne la sociologie du texte, mais aussi afin de les soumettre à la discussion au vu des développements récents. Afin de ne pas trop me répandre, je limiterai les commentaires et les critiques à l'acrostiche qui suit, en hommage à cette rhétorique joyeuse que Belleau (comme Rabelais) savait enchatonner dans la recherche cognitive.

---

titre que Dubois et Mahieu, 1990 ; Robin, 1989 ; Robin et Angenot, 1991 ; Biron et Popovic, 1991 ; Biron, 1991 ; Zima, 1985.

Bien qu'il reste que « la socialité est une dimension primordiale de tout discours », nous n'aurions plus tendance aujourd'hui à en déduire

*qu'il convient d'envisager la sociocritique [...] comme un vaste domaine regroupant l'ensemble des recherches visant principalement ou accessoirement à rapporter les systèmes observés dans les œuvres au discours social ambiant, ou aux idéologies, ou à l'institution littéraire, ou encore à la structure de la société, à la position d'un groupe, d'une classe, à la situation économique, etc. (Belleau, [1981] 1984 : 158).*

Les derniers termes de cette énumération sont par trop vagues. Les travaux chapeautés de l'emblème « socio-critique » se sont orientés, ainsi que Belleau y incitait dans la seconde partie de son article d'ailleurs, vers des approches interdiscursives *stricto sensu*, spécifiquement attentives à la circulation, aux recyclages et à la transformation des énoncés.

En son désir d'éviter les pièges de l'analyse de contenu et de fuir toute approche monologique du fait littéraire, la sociocritique a trouvé un formidable réservoir d'hypothèses, d'appuis et d'outils notionnels dans les travaux de Bakhtine. Si ces derniers ont profondément marqué son évolution au cours des 20 dernières années, il faut néanmoins dresser les deux constats subséquents. D'une part, une relecture active des recherches en sociologie de la littérature, cherchant à mettre en perspective les apports de critiques d'obédiences philosophiques et de provenances géographiques différentes, a été menée. Les « sources d'inspiration », les relais théoriques se sont en conséquence di-

versifiés, et ce mouvement (internationalisant) devrait s'intensifier à l'avenir. Je citerai à titre d'exemples les intérêts portés aux *cultural studies* anglo-saxonnes, aux essais de Walter Benjamin, aux différentes facettes de l'analyse du discours (de Michel Pêcheux à Teun Van Dijk). D'autre part, la théorie du discours social, même si elle recueille un riche legs bakhtinien (interaction généralisée des énoncés, attention privilégiée pour les productions dialogiques, les traces d'hétéroglossie et de plurilinguisme, critique du dualisme saussurien langue/parole), s'en distingue cependant nettement par le fait qu'elle envisage le discours comme un lieu d'affrontements des styles, des rhétoriques, des façons de narrer, d'argumenter et de séduire ; dans cette optique, les luttes réelles entre les factions et les groupes sociaux sont transposées, par l'intercession de plusieurs médiations, selon des logiques plurielles complexes et non pas de façon homologique<sup>19</sup>, dans les conflits discursifs. Par la suite, le pluralisme sans ombre que l'on trouve chez Bakhtine, cette utopie démocratique malheureusement trop idéaliste<sup>20</sup>, est mis en question ou, plutôt, revu sous l'angle d'une modernité (littéraire et théorique) qui sait de Balzac et de Bourdieu que les voix des plus belles polyphonies sont soumises à des procédures de classement déterminées par

---

19. Je renvoie à ce propos au maître ouvrage d'Angenot (1989) et notamment aux pages relatives à « la division du travail discursif ».

20. Mais dont il faut bien voir qu'elle était elle-même polémique dans la situation dictatoriale où Bakhtine écrivait.

l'offre et la demande du marché symbolique et qu'elles sont porteuses de visions du monde concurrentielles en conflit les unes avec les autres.

Le nom d'André Belleau doit, bien entendu, être ajouté à ceux de Jean-Charles Falardeau et de Gilles Marcotte, parmi ceux des initiateurs et des promoteurs de la sociocritique au Québec<sup>21</sup>. L'importance accordée par Belleau aux analyses de Marcotte, ainsi qu'au fait que « *Le roman à l'imparfait* [soit] un livre [...] très moderne, car son objet, c'est la possibilité ou l'impossibilité sociale de certaines formes romanesques au Québec depuis la fin des années cinquante » (Belleau, [1981] 1984 : 162), demeure égale. Mieux, elle n'a fait que s'accroître avec la parution de deux essais du même

- 
21. L'hommage rendu à André Belleau par la revue *Études françaises* dans son numéro « À la jeunesse d'André Belleau » (1988) contient un intéressant article de Lucie Robert qui, sous le titre « Sociocritique et modernité au Québec » (p. 31-41), retrace de façon originale l'émergence de la sociocritique en terre québécoise et soutient hardiment que c'est « la sociocritique québécoise qui, d'une certaine manière, a fondé [ici la] modernité critique ». Par ailleurs, au nom de Jean-Charles Falardeau sur le rôle de pionnier duquel Belleau insiste à juste titre beaucoup, j'ajouterai pour ma part celui de Fernand Dumont. Quoique l'œuvre de ce dernier ait moins porté sur la littérature, plusieurs textes de Dumont ont à mes yeux une grande importance, en cela qu'ils accordèrent très tôt à la littérature une réelle singularité dans l'ensemble des productions symboliques et une autonomie relative à l'égard des pouvoirs et des autres pratiques sociales. Je songe particulièrement à cet article de 1964, « La sociologie comme critique de la littérature ».

auteur : *Littérature et circonstances* (1989a) et *La prose de Rimbaud* (1989b). La parcimonie des renseignements méthodologiques et théoriques disséminés dans ces ouvrages, qui vont toujours droit à la lecture *in vivo* des textes, ne dissimulera le fait qu'ils sont à tous égards diantrement informés qu'à ceux qui souhaitent croire le contraire. « L'avenir de la recherche en littérature québécoise », pour ce qui concerne le domaine sociocritique en tout cas, passe assurément par une véritable lecture et une discussion serrée du trajet critique marcottien. En première analyse, deux éléments me paraissent rendre compte de l'extrême contemporanéité, comme diraient les poètes, de ces études. Habitée par une sorte de pessimisme amusé qui la conduisit à percevoir très tôt que le potentiel de croyance arrimé aux idéologies était directement justiciable des fictions, des paradoxes et des métaphores qu'elles charroient, la critique marcottienne délivre au texte littéraire une pleine liberté, le dégageant suffisamment des circonstances immédiates (lesquelles vont de la biographie de l'auteur à la situation sociopolitique au sens strict) pour en laisser les significations jouer dans et avec les discours sociaux environnants ; en cette guise, l'imaginaire, le travail de l'écriture et les mécanismes de la mise en texte deviennent susceptibles de dévoiler ce qu'une société ignore ou ne peut dire d'elle-même, du seul mais multiforme fait que l'écrivain est, qu'il le veuille ou non, directement affronté à ce qui fonde les consensus et les différends sociaux : le langage et les fictions de légitimation de la conjoncture considérée (c'est-à-dire

le discours). L'écrivain est dès lors toujours, et le plus souvent malgré lui, un sociologue défroqué du sens et du qualitatif, parce qu'il désaffilie les phrases de leurs lieux de fixation idéologique, parce qu'il les « désabonne » aurait dit Tristan Corbière, parce qu'il « dématérialise les signes » aurait dit Marcel Proust. L'imprécision dans laquelle ils maintiennent le discours social (le plus souvent résumé à quelques propositions axiologiques), une indifférence princière à l'égard de toute influence directe ou indirecte de l'économie, l'inintérêt relatif à l'égard des habitus, des effets de groupe et de champ, ainsi qu'à l'égard de la constitution du lecteur par le texte, seront parmi les points à interroger dans la discussion à venir de l'œuvre marcottien.

L'une des médiations dont André Belleau soulignait l'efficace était la médiation institutionnelle. Ce n'est pas parce que j'en néglige les contrecoups que j'ai évité de parler d'elle dans les pages qui précèdent, mais pour des raisons bien particulières. Avant de les indiquer, cette restriction : du point de vue de la sociocritique que je privilégie, seuls les effets directs de l'institution<sup>22</sup> sur la matière même des textes seraient à prendre en considération ; les travaux sur la diffusion ou l'édition des textes, sur tout ce qui relève de *l'appareil* institutionnel, pour nécessaires qu'ils soient<sup>23</sup>, demeurent en dehors de mon propos. Cela dit, je ne ca-

---

22. Ou du « champ littéraire ». Je n'entrerais pas ici dans les querelles d'écoles.

23. Voir par exemple les travaux de Jacques Michon et de son groupe à l'Université de Sherbrooke.

cherai pas mes réserves à l'égard de l'analyse institutionnelle quand elle s'investit de la mission de rapporter n'importe quel trait de la mise en texte à la « position objective » qu'occupe l'auteur dans le champ littéraire ou aux « procédures de régulation discursive qui régissent la dialectique de l'instituant et de l'institué », pour le dire en jargon de bois. Plus que méfiant à l'égard de ce dernier et très conscient de la persistante tendance à l'oxydo-réduction herméneutique que traîne avec elle l'analyse institutionnelle des textes, Jacques Dubois a tenu tout dernièrement à préciser que « le texte est explicable par la dynamique institutionnelle en plusieurs de ses aspects mais ne saurait lui être entièrement rapporté<sup>24</sup> ». Bien qu'elle n'empêchera pas que l'« Institution » joue dans certaines analyses le rôle d'un Super Sujet (Objet) créateur qui soit toujours déjà partout et nulle part, tant le penchant pour la fétichisation et la surmoi-isation, si je puis dire, de cette notion d'institution est fort<sup>25</sup>, cette prudence devra particulièrement être de mise dans le cas de la recherche québécoise où l'analyse institutionnelle a connu un succès considérable. Toujours peu ou prou surinstitutionnalisée, la littérature du Québec qui,

---

24. Dubois, 1992 : 7. Ces « aspects » sont la « qualification générique », les marques de distinction affichées par le produit, les « procédés d'autodésignation » (auto-réflexivité, autorélisme) et d'éventuelles incohérences ou inconséquences du texte, un « arrière-plan de sens [...] qui œuvre à contester les valeurs textuelles les plus clairement établies » (Dubois, 1992 : 7).

25. Et d'autant plus fort que, comme l'écrit Dubois, la littérature est une « Institution floue » (1992 : 8).

selon une boutade bien connue, a plus de prix littéraires que d'écrivains, se prête très facilement à l'oxydo-réduction herméneutique susdite. Il faudra d'ailleurs se demander un jour si la substitution du paradigme « institution » au paradigme « état-nation », qui s'est produite aux environs du « non » référendaire de 1980, n'a pas été la façon la plus commode de sauvegarder une clôture « objective » autour d'une symbolique collective tenant lieu, à défaut de l'homologation juridico-politique espérée, de la collectivité symbolique présupposément annoncée par le sens légitime de l'Histoire. Quoi qu'il en soit, même s'il ne faut pas ignorer l'existence des effets de champ, je pense que c'est en s'écartant de la conception anaxiologique du fait littéraire cultivée par une certaine analyse institutionnelle, en prenant le risque de s'aventurer dans l'ordre et le désordre des significations, en tenant compte des procès de signifiante, de la semiosis et de la polysémie des textes (dont l'analyse institutionnelle ne sait guère que faire), en se rapprochant d'une sociosémiotique ou d'une sociorhétorique ou d'une sociologie des formes littéraires, et en rapportant dans cet esprit le texte au discours social, je pense que c'est en faisant cela que la sociologie du texte apportera ici les meilleurs et les plus neufs résultats.

En soulignant « le fait qu'au Québec, une sociologie globalisante nous oblige de chercher la différence non dans les groupes sociaux (peu étudiés) mais dans le sujet lui-même », André Belleau ([1977] 1984 : 103) indiquait d'une part un manque, d'autre part la

nécessité – critique, éthique et politique – d'accorder une forte attention au rôle des individualités. Je ne peux que resouliner l'un et l'autre, tout en notant que l'étude des groupes littéraires me semble avoir bien progressé<sup>26</sup>.

À relire ces lignes qui affirment que « la sociocritique a besoin, pour s'instaurer, de lancer des passerelles vers tous les autres discours dont l'ensemble compose le discours social » (Belleau, [1981] 1984 : 165), je me dis qu'il faut surtout les comprendre comme un appel à des collaborations effectives dans le champ des sciences humaines. L'éversion de la sociocritique sur l'analyse des discours sociaux lui permet de rejoindre d'autres disciplines, de mettre à profit et même de discuter les résultats de leurs travaux. Des études comme celles de Gilles Bourque et Jules Duchastel sur le discours duplessiste (1988) et de Jocelyn Létourneau sur le récit de légitimation du

---

26. Dans l'optique de la sociocritique, l'étude de l'articulation de l'individuel et des groupes devra se faire aussi par l'entremise des textes. Pour l'illustrer, on peut à nouveau prendre l'exemple de Saint-Denys Garneau. On a souvent associé directement ce dernier au groupe de *La Relève*, comme s'il en avait été l'expression ou l'émanation littéraire. Il ne faudrait pourtant pas être grand narratologue pour démontrer que la prose du « Mauvais pauvre », quoiqu'elle reconduise partiellement divers soucis de *La Relève*, mine littéralement le programme de « révolution spirituelle » de cette dernière ; le « il » faussement détaché du texte n'a, par exemple, rien de commun avec le « nous », modestement utopiste et collégial, de la revue.

« Québec moderne » (1992) ne peuvent qu'intéresser directement les littéraires.

Une affirmation lancée par Belleau s'avère ou fondée sur une hypothèse incomplète ou tout simplement indéfendable. L'auteur de *Notre Rabelais* écrivait ceci :

*S'agissant d'une société minoritaire (et menacée), la socio-critique se voit, plus qu'ailleurs, guettée par le danger de réitérer LE MÊME pour chaque œuvre particulière à un moment donné. Ce problème a d'ailleurs une portée générale : doit-on, synchroniquement, essayer de repérer et décrire ce qu'il y a de commun à tous les textes ou, au contraire, envisager chaque texte comme une réponse différente à la même société ? Il me semble que vu les caractéristiques de la culture québécoise, la seconde attitude est préférable ([1981] 1984 : 165).*

La suggestion rend sceptique, car on ne voit pas comment l'originalité et la différence peuvent être décelées tant que l'on n'a pas jeté sa drège dans toute l'étendue du champ littéraire et que l'on ne possède pas une idée claire des clichés, des poncifs, des stéréotypes, des recettes, des lieux communs, des formes à la mode du pathétique, etc. L'illusion que « *chaque* [je souligne] texte » puisse être regardé « comme une réponse *différente* à la même société » s'estompe alors très vite, mais l'entreprise en vaut la peine puisqu'elle débouche inévitablement sur une critique des hiérarchies et des classements établis. La capacité de résister au pouvoir uniformisant des topiques doxologiques et des régimes

rhétoriques constitue le critère de cette réévaluation du corpus<sup>27</sup>.

\* \* \*

Si « l'avenir de la recherche en littérature québécoise » voit croître et se multiplier les analyses socio-critiques et les études des discours sociaux, alors il donnera lieu à une multitude de relectures et de redécouvertes (peu de textes ont été étudiés comme cela). Prenant exemple sur le volumineux *1889* de Marc Angenot, un chercheur ou une équipe de recherche sortira un fort volume intitulé *1948. Un discours social dans tous ses états*. D'autres équipes auront, dans le même temps, conduit leur enquête sur d'autres coupes synchroniques (1837, 1906, 1937, 1960, etc.), en sorte qu'il sera loisible de commencer à chercher en diachronie les lois de l'évolution du discours social afférent à une société donnée. Beaucoup de travaux plus mesurés, plus pointus seront tout autant nécessaires, qu'ils s'attachent à des sociogrammes, à des synergies ou à des complexes discursifs, à des textes pris isolément ou à des groupes de textes négligés (la littérature d'opinion et d'actualité, la poésie édifiante). Ce ne sont donc pas les objets d'étude qui manqueront.

Mais le travail de réflexion théorique est à poursuivre lui aussi et je voudrais indiquer deux points de fuite, deux problèmes laissés en suspens que l'avenir devra résoudre. Le premier est d'ordre général et peut se

---

27. Un exemple : dans ce type de réévaluation, Marie Le Franc est un écrivain bien plus substantifique que Claude-Henri Grignon.

résumer par les questions suivantes : liée à l'étude des discours sociaux, la sociocritique n'encourt-elle pas le risque de tellement naviguer dans le discursif qu'elle en perd de vue le terrain des pratiques et des rapports de force sociaux ? N'y-a-t-il pas là une sorte de platonisme travesti qui nous donne toujours plus ou moins raison sur nos devanciers et nous fait préférer la théorie des mots à une réelle théorie sociale ? A-t-elle une intention politique, ou une dimension sociale propre, ou une éthique singulière, quand elle juge de la force critique d'un texte ou doit-elle célébrer le ludisme pour le ludisme, l'ironie pour l'ironie, le brouillage pour le brouillage, l'incohérence pour l'incohérence ? Le second problème concerne spécifiquement la littérature québécoise et introduit à un débat épistémologique la concernant. Au concept de discours social est intimement lié celui d'hégémonie discursive (Angenot), lequel désigne l'ensemble des règles qui régissent la production de discours dans un état de société donné. Il tombe sous le sens que l'aire d'exercice d'une semblable hégémonie n'est assimilable ni à une région géographique, ni à une zone géopolitique, ni à un espace découpé par la domination d'une langue. Il va aussi sans dire que la nationalisation des corpus ou des productions discursives est, elle-même, un effet doxique qui doit toujours être placé sous la loupe de la critique. Une réflexion, qu'il serait trop long d'ouvrir ici, doit donc être menée sur le découpage de l'objet (« littérature » ou « discours québécois »).

## Bibliographie

- ANGENOT, Marc (1984), « Le discours social : problématique d'ensemble », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. II, n° 1 (avril), p. 19-44.
- ANGENOT, Marc (1989), *1889. Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'Univers des discours ».)
- BELLEAU, André ([1977] 1984), « Conditions d'une sociocritique », *Y-a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Éditions Primeur, p. 100-104.
- BELLEAU, André ([1979] 1984), « Portrait du prof en jeune littératurologue », *Y-a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Éditions Primeur, p. 107-111.
- BELLEAU, André ([1981] 1984), « La sociocritique et la littérature québécoise », *Y-a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Éditions Primeur, p. 156-165.
- BESSIÈRE, Jean (1990), *Dire le littéraire. Points de vue théoriques*, Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- BIRON, Michel (1988), « Idéologie et poésie : un poème de Paul-Marie Lapointe », *Voix et images*, vol. XIV, n° 1 (automne), p. 90-118.
- BIRON, Michel (1991), « Sociocritique et poésie : perspectives théoriques », *Études françaises*, vol. XXVII, n° 1 (printemps), p. 11-24.

- BIRON, Michel, et Pierre POPOVIC (1991), « Présentation », *Études françaises*, vol. XXVII, n° 1 (printemps), p. 7-10.
- BOURQUE, Gilles, et Jules DUCHASTEL (1988), *Restons traditionnels et progressifs. Pour une nouvelle analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec*, Montréal, Boréal.
- CHEVREL, Yves (1984), « Théories de la réception : perspectives comparatistes », *Degrés*, n° 12, p. 1-15.
- CHEVREL, Yves (1985), « Méthodologie de la réception : de la recherche à l'enseignement », *Neohelicon*, vol. XII, n° 1, p. 44-57.
- CROS, Edmond (1989), « Sociologie de la littérature », dans Marc ANGENOT, Jean BESSIÈRE, Douwe FOKKEMA et Éva KUSHNER (dir.), *Théorie littéraire. Problèmes et perspectives*, Paris, Presses universitaires de France, p. 127-149.
- DUBOIS, Jacques (1992), « Tout le reste est littérature », *Recherches sociologiques*, vol. XXIII, n° 1, p. 5-15.
- DUBOIS, Jacques, et Raymond MAHIEU (1990), « Sociocritique », dans Maurice DELCROIX et Fernand HALLYN (dir.), *Méthodes du texte. Introduction aux études littéraires*, Paris et Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, p. 288-313.
- DUMONT, Fernand (1964), « La sociologie comme critique de la littérature », *Recherches sociographiques*, vol. V, n° 1-2, p. 225-240.

- ÉTUDE FRANÇAISE (1988), « À la jeunesse d'André Belleau » vol. XXIII, n° 3 (hiver).
- FALARDEAU, Jean-Charles (1967), *Notre société et son roman*, Montréal, HMH.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1974), *Imaginaire social et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH. (Coll. « Reconnaissance ».)
- GARNEAU, Alfred (1906), « Le bon pauvre », dans A. GARNEAU, *Poésies*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, p. 93-94.
- GARNEAU, Hector de Saint-Denys (1971), « Le mauvais pauvre va parmi vous avec son regard en dessous », dans H. de Saint-Denys GARNEAU, *Œuvres*. Texte établi, annoté et présenté par Jacques Brault et Benoît Lacroix, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 570-575.
- GEREMEK, Bronislaw (1988), *Les fils de Caïn. L'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- LAROSE, Jean (1987), *La petite noirceur*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- LAROSE, Jean (1991), *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papier collés ».)
- LE FRANC, Marie (1934), *Visage de Montréal*, Montréal, Éditions du Zodiaque.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (1992), « Le "Québec moderne" : un chapitre du grand récit collectif des

- Québécois », *Discours social/Social Discourse*, vol. IV, n° 1-2 (hiver-printemps), p. 63-88.
- LTAIF, Nadine (1987), *Les métamorphoses d'Ishtar*, Montréal, Guernica.
- MARCOTTE, Gilles (1989a), *Littérature et circonstances. Essais*, Montréal, l'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- MARCOTTE, Gilles (1989b), *La prose de Rimbaud*, Montréal, Boréal.
- PELLETIER, Jacques (1992), « La critique sociologique depuis 1965 », dans Annette HAYWORD et Agnès WHITFIELD (dir.), *Critique et littérature québécoise*, Montréal, Triptyque, p. 319-333.
- POPOVIC, Pierre (1988), *De la ville à sa littérature. Préliminaire et bibliographie*, Montréal, Département d'études françaises, Université de Montréal.
- POPOVIC, Pierre (1992), « Le mauvais flâneur, la gourgandine et le dilettante. Montréal dans la prose narrative aux abords du "grand tournant" de 1934-1936 », dans Pierre NEPVEU et Gilles MARCOTTE (dir.), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, p. 211-278.
- ROBERT, Lucie (1988), « Sociocritique et modernité au Québec », *Études françaises*, vol. XXIII, n° 3 (hiver), p. 31-41.
- ROBIN, Régine (1989), « De la sociologie de la littérature à la sociologie de l'écriture ou le projet sociocritique », dans Graziella PAGLIANO et

Antonio GÓMEZ-MORIANA (dir.), *Écrire en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Rome*, Longueuil, Le Préambule, p. 61-77.

ROBIN, Régine, et Marc ANGENOT (1991), *La sociologie de la littérature : un historique*, Montréal, CIADEST. (Coll. « Cahiers de recherche ».)

SASSIER, Philippe (1990), *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard.

SAVARD, Michel (1987), *Le sourire des chefs*, Saint-Laurent, Éditions du Noroît.

STEINMETZ, Jean-Luc (1986), « La cruelle charité d'Arthur Rimbaud », dans Alain BORER, Jean-Paul CORSETTI et Steve MURPHY (dir.), *Rimbaud multiple* (Colloque de Cerisy), Gourdon, Dominique Bedon et Jean Touzot Éditeurs, p. 245-268.

THIESSE, Anne-Marie (1984), *Le roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin vert.

ZIMA, Pierre V. (1985), *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard.



PIERRE L'HÉRAULT

Université Concordia

## L'espace transfrontalier de la recherche

Comment prendre réellement acte de l'hétérogénéité identitaire, culturelle et littéraire qui s'impose comme une donnée incontournable de la réalité québécoise de manière explicite depuis les années 1980 ? Comment en rendre compte, c'est-à-dire comment la réfléchir, la conceptualiser : préciser les formes et les configurations qu'assume la pluralité culturelle, les façons par lesquelles le texte littéraire questionne les frontières de l'identité, articule les différences ? Voilà la question qui nous préoccupe et qu'il nous semble important de poser en regard de « L'avenir de la recherche littéraire au Québec ». Nos recherches sur « L'identitaire et l'hétérogène dans la prose romanesque québécoise depuis les années 1940<sup>1</sup> » ont été en effet motivées par elle et nous ont amenés à définir quelques paramètres de ce qu'on pourrait appeler une lecture plurielle de la culture et des textes. Sous deux signatures, on reconnaîtra donc une commune problématique, saisie par deux regards, à partir de deux abords

---

1. Groupe de recherche du Département d'études françaises de l'Université Concordia, subventionné par le CRSHC (1989-1992), dirigé par Sherry Simon et Pierre L'Héroult.

qui témoignent de parcours différents à travers l'espace géographique, social, linguistique, intellectuel, etc., québécois. En vertu même de notre sujet, cela allait en quelque sorte de soi que nous présentions deux textes autonomes certes, mais (spontanément) concertés, se nuancant, se complétant, se relançant et se déplaçant l'un l'autre. Les recoupements n'y sont donc ni fortuits, ni calculés, ni, espérons-le, de simples répétitions.

\* \* \*

J'ai suffisamment vécu pour avoir connu le *Manuel* [...] de M<sup>gr</sup> Camille Roy autrement qu'à travers les savantes études qu'on lui a consacrées : c'était le manuel en usage quand j'étais au collège, aussi mince que l'était la littérature « canadienne-française » et la place qu'on lui reconnaissait. Comme professeur de littérature québécoise, quotidiennement, je mesure la distance parcourue. D'une part, je n'arrive pas à tout lire, j'ai l'embarras du choix des œuvres à mettre au programme, je dispose de remarquables instruments de travail et de documentation, dont l'emblématique *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. D'autre part, et surtout peut-être, je suis en présence d'étudiants et d'étudiantes nés, la plupart, dans la littérature québécoise, comme Obélix est tombé dans la potion magique. La référence spontanée au texte québécois m'avait frappé, chez Frédéric Gosselin, 16 ans, récipiendaire du prix du Lieutenant gouverneur du Québec : « Il aime les romans où il y a de l'humour et il cite *Thérèse et Pierrette à l'école des Saint-Anges*, de Michel Tremblay ; la science-fiction aussi [...] Lectures

québécoises surtout, américaines à l'occasion » (Martel, 1989 : K-1). Une étudiante me disait tout récemment que le premier « vrai » livre qu'elle a lu à 12 ans était *Volkswagen blues* de Jacques Poulin. Ce que corroborent les pratiques de lecture de mes filles de 15 et 13 ans. Je crois donc pouvoir très bien comprendre ce que veut dire Victor-Lévy Beaulieu quand il écrit que « notre littérature est devenue assez costarde pour qu'on puisse vivre à l'intérieur d'elle sans avoir l'impression qu'on est en manque de quelque chose » (Royer, 1988 : D-8). La différence entre, d'une part, Gosselin, mes étudiants et étudiantes, mes filles et, d'autre part, la génération de Beaulieu et la mienne, c'est que pour les premiers la littérature québécoise est un acquis, alors que nous l'avons vue se construire, passer de la marge au centre, se diversifier et... s'institutionnaliser, bien sûr, pour le meilleur et pour le pire.

Cette mise en situation vise simplement à dire que je n'ai pas la distance, la hauteur voulues – ni le goût – pour faire le tri, établir une hiérarchie à l'intérieur de tout ce qui s'est fait de recherche, subventionnée ou non, individuelle ou en équipe, recherche qui semble avoir partie liée au développement même de la littérature québécoise. Cela s'explique sans doute parce que l'explosion de notre littérature a coïncidé avec l'épanouissement des structuralismes et des théories critiques et littéraires modernes. Elle a donc très tôt été accompagnée de lectures critiques de pointe qui contribuaient à la valider, à la consacrer et, sans doute aussi, à la stimuler, pour ne pas dire à l'infléchir, surtout quand l'œuvre devenait sa propre lecture, la

fiction sa théorie. Paraphrasant Nicole Brossard, je dirais que la littérature québécoise s'est beaucoup relue. Toujours à temps ? Je crois qu'on peut avancer en tout cas, sans risque de se tromper, pour les raisons que je viens d'invoquer, que la recherche fut bien plus que l'effet d'un culte narcissique et patrimonial : l'occasion d'une mise en place de pratiques, d'instruments conceptuels, de définitions de problématiques, etc., dont la diversité demeure pour moi un signe rassurant.

### Un présupposé : le métissage identitaire et culturel

Les perspectives de recherche sont liées à ses appartenances diverses : théoriques, éthiques, institutionnelles, etc. Enseignant la littérature et la culture « québécoises » dans une université « montréalaise » et « anglaise », où les communautés étudiante et professorale sont largement « multiethniques », il m'est impossible d'occulter la dimension métissée de l'identité et de la culture québécoises. La position diverse de mes étudiants dans la réalité québécoise et leur insertion variée dans cette réalité m'y ramènent infailliblement et caractérise certainement les postures que j'adopte dans la recherche.

Cela m'incitera par exemple, en poursuivant la citation de Beaulieu amorcée plus haut, à insister sur l'expression « le pays déborde » (Royer, 1988 : D-8), c'est-à-dire qu'il n'épuise pas la littérature, qu'il n'en est pas la mesure. La littérature a donc un dedans et un dehors : on n'y est pas enfermé, on y entre et on en sort

librement dans une sorte d'aller-retour entre les lectures québécoises et les lectures américaines et les autres, comme le suggérait Gosselin. Voilà qui est pour moi non seulement une convenance mais une nécessité : que la littérature québécoise soit le lieu, selon l'expression de Pierre Nepveu, d'une « pluralité de points de références » (1988 : 215). Il s'agit d'un présupposé général qui n'est pas que théorique.

C'est avec ce regard biaisé que j'ai lu les récents essais de Jean Larose, *L'amour du pauvre* (1991), et de Jacques Pelletier, *Le roman national* (1991). Et peut-être explique-t-il les réticences que j'éprouve à leur endroit, à cause de ce que j'appellerai une semblable fascination pour une pensée monolithique de la culture qu'ils subissent et qui les rapproche, malgré des positions à bien des égards opposées<sup>2</sup>. Disant cela, je suis conscient de forcer un peu les choses, d'être injuste, encouragé par la rhétorique polémique des ouvrages. Si je suis tout à fait d'accord avec Larose sur bien des points, par exemple quand il insiste sur l'exigence à placer très haut en tout et quand il vilipende notre propension au misérabilisme, je ne le suis plus du tout quand il construit ses deux paradigmes sur une opposition rigoureuse et exclusive : celui de la « québécity » (familier → création → sémiotique) ; celui de la « francité » (étrangeté (France) → formes données → symbolique). Le rapport autoritaire attribué au maître

---

2. Ces oppositions sont déjà évidentes à la lecture comparative des deux essais. Elles sont encore soulignées par la critique très polémique que Pelletier en a faite dans « Larose, Godbout ou l'école du mépris » (1991-1992).

et au texte pourrait relever d'un modèle dépassé, s'il n'était contrebalancé dès l'entrée de jeu par un éloge de la littérature, que je partage, autour de l'idée qu'elle « donne [...] du symbole autre, étrange ou étranger [que son] fantôme a servi de modèle à la culture pour toutes les altérités » (Larose, 1991 : 1819). Mais cet éloge ne me rassure pas entièrement sur la possibilité de coexistence du familier et l'étranger (dans le sens du « mien-étranger » et de l'« étranger-mien » de Mikhaël Bakhtine), la France y étant toujours et unilatéralement le signe de l'étranger, donc la norme, la mesure du Québec qui ne peut, lui, « donner » que du familier. Très concrètement, cette position résulte en une incapacité à rendre justement compte de toute la production québécoise, en particulier celle qui commence avec la Révolution tranquille (qui marque précisément un éloignement et une libération de la norme). Qu'on réhabilite Octave Crémazie, qu'on relise André Laurendeau, qu'on ramène – ce qui commence à faire cliché – la modernité de Saint-Denys Garneau, je veux bien ! Que cela se fasse à la faveur de l'occultation à peu près complète de ce qui s'est écrit depuis 30 ans ne me convainc pas de la pertinence, de l'utilité et de l'applicabilité à la recherche québécoise d'un concept qui n'englobe que partiellement son objet. Ce qui ne m'empêche pas, pour d'autres raisons, de tirer mon profit de l'essai de Larose.

Je ne suis pas non plus à l'aise avec l'idée de « roman national » que Pelletier met de l'avant, selon « la tradition marxienne » (1991 : 19) et « dans le cadre et à la lumière d'un projet politique bien précis –

indépendance du Québec et socialisme révolutionnaire » (p. 14). Ni la qualité ni la finesse des analyses ne sont ici en cause. Ce qui fait problème, à mon avis, ce n'est pas ce qu'elles disent, mais ce qu'elles ne disent pas ou ce qu'elles sont empêchées de dire en vertu de la recherche de l'homologie entre structure textuelle et structure sociale qui aurait tendance à sacrifier l'autonomie du texte à l'ensemble de l'œuvre, soumise à la loi du progrès linéaire. Par exemple, l'écart que constitue *D'Amour, P.Q.* par rapport à *Salut Galarneau !* est ramené à une « charnière », à l'« annonce » d'une nouvelle problématique (p. 42). Il s'agit d'une image « condensée » (p. 41). L'« ir-résolution » (p. 25) s'y voit toujours négativisée : l'incertitude identitaire intolérable. L'opposition entre « code français » et « code québécois » doit absolument être dépassée (p. 39). La « contre-culture » y est une tentation (p. 37). On passe d'une « recherche problématique d'une identité » à une « reconnaissance, une affirmation » (p. 43). « L'hybridité textuelle [des *Têtes à Papineau*] trouve ses fondements dans la bâtardise » (p. 52). Chez Victor-Lévy Beaulieu, on privilégiera « l'histoire d'une dégradation » ; l'« excentricité » de Jos, dans *Don Quichotte de la démanche*, sera désamorcée et ramenée à une « expérience [...] vécue par des milliers d'autres jeunes gens » (p. 114). *Les grands-pères* sont une « sorte de parenthèse lyrique avant le monde d'*Un rêve québécois* » (p. 120). Finalement, Pelletier prend à son compte la perception négative d'Abel face à l'« inachevé » de son œuvre (p. 131). On pourrait relever de nombreuses autres marques de cette tendance à

ramener à l'unité la pluralité discursive, quand il la trouve chez un auteur, ou à avaliser ce processus quand il le voit se réaliser dans un texte ; à évacuer le conflictuel, par scotomisation ou résolution du conflit ; à négliger la texture polysémique au profit de la structure idéologique. Cela donne à ses lectures un effet de fermeture qu'elles n'ont pas en réalité<sup>3</sup>. Enfin, le concept de roman national défini par Pelletier, dont la pertinence et l'utilité ne sont pas à mettre en doute à propos des textes considérés, finit par être normatif et même hégémonique en ce qui a trait au corpus québécois : il légitime, élimine ou marginalise des textes. Comment rendre compte, à partir de lui, par exemple, de Jacques Poulin, de Louky Bersianik, pour ne citer que ces deux-là ?

## Miser sur la pluralité du texte québécois

Ces deux conceptions des choses se rejoignent dans un certain monologisme nostalgique, s'excluent donc en se disputant l'hégémonie du champ interprétatif, ainsi qu'en fait foi la polémique à laquelle a donné lieu la parution des ouvrages de Larose et de Pelletier. Mais pourquoi ne pourrait-on pas plutôt les concevoir en coexistence et interférence, selon l'esprit de la formule d'André Belleau : « Tout ce qui chez nous tend à diversifier, complexifier, étendre et renouveler le champ des discours travaille, en fin de compte, pour l'indépendance » (1986 : 139).

---

3. Comme en fait foi, autrement, son *Avant-garde culturelle et littéraire des années 70 au Québec* (1986).

J'admettrai donc d'emblée la pluralité interprétative comme la pluralité discursive des textes québécois et je miserai sur elles. Elles appellent la notion d'un corpus très englobant, non homogène et non homogénéisable, à l'encontre d'une tradition qui a déterminé et intégré le corpus canonique selon le modèle d'une évolution organique, génétique, en soumettant les œuvres à l'Œuvre, les textes au Texte (national), la fameuse « catalogne » de Jacques Godbout (1975 : 150). Elles appellent aussi l'intégration ou la réintégration dans le corpus d'œuvres plus ou moins ignorées ou écartées comme déviantes. Elles exigent aussi une lecture des œuvres dans leur rapport synchronique plutôt que diachronique, spatial plutôt que temporel. Cela n'est pas sans poser un certain nombre de questions, dont la suivante : dans cette entreprise de relecture, de réintégration, on ne peut pas faire que ce qui a été n'ait pas été, et inversement. Le travail archéologique appartient au discours du présent. Une autre question toucherait la constitution des corpus de recherche. Pour des raisons pratiques et stratégiques, il faut découper, isoler des corpus particuliers (textes de femmes, textes d'immigrants, etc.). Comment éviter de *ghettoiser* en voulant mettre en valeur ? Comment, en d'autres mots, s'assurer que l'on étudie non seulement les différents discours, mais également leur circulation, leurs interférences et leur contamination réciproque ?

## Un concept utile : l'hétérogène

Dans *L'écologie du réel*, Nepveu développe une conception qui me convient assez, quand il écrit qu'« il faudrait peut-être [...] concevoir le vieux Volks de Poulin comme une métaphore même de la nouvelle culture québécoise : indéterminée, voyageuse, en dérive, mais « recueillante » (1988 : 217). Je rapproche de cette image celle de l'« antenne multiple captant tous les sons » que l'on trouve dans *Don Quichotte de la démanche* (Beaulieu, 1974 : 13). J'ai voulu considérer le texte québécois comme cette « antenne multiple » et rapprocher trois manifestations différentes de l'hétérogène dans *Fictions de l'identitaire au Québec* (L'Héroult, 1991). Le titre de l'essai est déjà révélateur du projet : « cartographie de l'hétérogène ». Reconnaître d'abord un réseau horizontal, plutôt qu'une suite linéaire, construit autour de trois axes : la critique du discours nationaliste de *La passion d'autonomie* (Charron, 1982), l'écriture immigrante de *La Québécoise* (Robin, 1983) et l'écriture au féminin de *Nous parlerons comme on écrit* (Théoret, 1982). Sans en faire une cause immédiate, il m'avait paru intéressant de signaler que la loi 101, *désethnicisant*, au moins virtuellement, le terme québécois, avait élargi, pour reprendre les mots d'André Belleau, le « domaine de l'opérable, du pensable, de l'argumentable » québécois (1986 : 129), et avait pu favoriser les deux premiers qui rejoignaient le troisième, déjà occupé depuis assez longtemps à secouer l'homogénéité patriarcale et l'identité québécoise définie comme un « référent

d'hommes ». On pouvait reconnaître aux trois, par ailleurs, une commune appartenance à la pensée poststructuraliste et aux pratiques de l'écriture qui refusent le cloisonnement fiction/théorie. Au terme de mon enquête, je conclusais par un certain nombre de remarques qui, à la relecture, m'apparaissent pouvoir être détachées de leur contexte originel et particulier et appliquées, avec une certaine pertinence, au texte actuel.

LA RECONNAISSANCE DE L'HÉTÉROGÈNE. Il s'est d'abord agi d'un constat : celui de l'implantation et de la ramification de l'hétérogène dans le champ discursif québécois des années 1980. Grâce, notamment, aux trois discours retenus, des brèches trouent l'homogénéité du discours identitaire qui devient le lieu de croisement d'un certain nombre de questionnements s'énonçant à partir de différents lieux intellectuels, idéologiques, de diverses appartenances.

SA PERTINENCE CONCEPTUELLE. On pouvait donc conclure à la pertinence de l'hétérogène en observant qu'il offrait un modèle de construction de la culture, où chacun, dans l'inconfort peut-être, mais sans sacrifier ses mémoires, trouvait le lieu de les aménager, de les faire jouer par l'ouverture sur et à l'ailleurs, par glissements, par déplacements, par dérives. Au-delà de leur singularité, les trois textes étudiés ont en commun d'être structurés par un mouvement, un déplacement qui exprime une tension : « Je-hors foyer » pour Charron ; « identité imaginaire/identité objective » pour Robin ; et « nœud/diffraction » pour Théoret. « Distance », « décentrement », « pluralité d'espace », « éclatement », « dehors et dedans », tous des mots y

faisant écho et renvoyant à sa capacité de penser une pluralité identitaire.

SPATIALITÉ. L'antériorité accordée par les trois textes à la dimension spatiale (mouvement, déplacement) sur la dimension temporelle, m'a convaincu que l'hétérogène pouvait aider à sortir d'une pensée linéaire, verticale, génétique, monologique. À l'obsession de l'origine, la pensée hétérogène oppose justement une conception où l'oubli et la fixation nostalgique sont impossibles : « Je parlerai d'où je viens une fois que j'aurai parlé d'où je suis », dit le personnage d'Antonio D'Alfonso (1990 : 181 ; en italiques dans le texte). La nécessaire interaction que voit Marco Micone, par exemple, entre culture immigrante et culture d'accueil va dans ce sens. Les notions d'« acculturation » et de « triangulation des cultures » de Fluvio Caccia<sup>4</sup> disent, autrement, la même chose. Le « Je-hors foyer » de Charron, l'« identité objective » et l'« identité imaginaire » de Robin insistent sur la nécessité vitale de ce mouvement vers un ailleurs, en même temps que sur l'impossibilité de faire l'économie de la mémoire. Les deux termes retenus de Théoret, « nœud » et « diffraction », mettent particulièrement en évidence le sens du passage accompli : de l'unique au multiple, du même au métissage. Sur cette question de la spatialité, il m'a semblé utile, sinon nécessaire, de déborder du Québec et d'interroger l'expérience acadienne, en quelque sorte exemplaire,

---

4. Lire en particulier son introduction à *Sous le signe du phénix. Entretiens avec 15 créateurs italo-québécois* (1985) et son article « Langues et minorité » (1985).

parce qu'elle repose sur une distanciation de la culture et du territoire fondée (historiquement) sur une déportation (donc une séparation forcée d'un territoire) et un retour qui ne sera jamais le retour dans l'exact territoire quitté. C'est l'expérience de l'« extrême frontière », pour reprendre la très belle expression du poète Gérard Leblanc (1988), qui m'a permis de relire quelques textes acadiens modernes.

HÉTÉROGÈNE, POSTMODERNITÉ ET TRAME SOCIO-POLITIQUE QUÉBÉCOISE. Mais, s'agirait-il simplement d'« un nouveau jeu théorique » (Latouche, 1989 : 11) ? Il fallait reprendre la question de Daniel Latouche. Puisque la pensée hétérogène accorde, comme la postmodernité dont elle relève en partie, une préséance au spatial sur le temporel, sa pierre d'achoppement pourrait bien être la difficulté à en reconnaître l'insertion dans la trame sociopolitique québécoise. N'est-ce pas la question que Latouche (1990) pose à *Vice versa* quand il lui reproche de s'être éloigné de sa visée première : « définir la transculture à partir de la réalité québécoise », au point qu'en le lisant « on croirait lire *Cité libre* et Pierre Trudeau, la nouveauté et l'impolitesse en moins » et trouve « énervant de toujours se voir rejeter dans un camp où l'on ne se reconnaît pas » (1990 : 44). On dirait que, pour se construire, une certaine pensée a besoin d'un nous québécois si dur, si fixe, si lisse, qu'on le croirait emprunté à un autre âge (celui de Lionel Groulx, par exemple). Jean Morisset, également dans *Vice versa*, a rappelé que « contrairement à ce qu'on veut bien croire, il existe le long de cette vallée fluviale [...] depuis plus

de trois siècles et demi, un peuple transculturel » (1986-1987). De même Pierre Nepveu a proposé que la « revendication transculturelle [...] ne peut avoir de sens [...] que si elle suscite la réappropriation d'une québécoité elle-même transculturelle » (1989 : 27).

HÉTÉROGÈNE ET LOI 101. Le concept de l'hétérogène ne saurait être opératoire, cela va de soi, que si on peut en retracer l'inscription dans la trame sociopolitique québécoise. Je reviens ici à la loi 101 qui fait du français la langue commune, c'est-à-dire le lieu de parcours transculturels, celle à travers laquelle, comme l'écrit Micone dans « Speak what » (1989), pourront se dire, avec le « verbe bâtard » et les « accents fêlés » tous les Québécois et Québécoises, d'où qu'ils viennent. C'est à cause de cet ancrage que l'hétérogène, le transculturel, l'interculturel ne sont pas que jeux d'esthètes et exotiques. Si l'hétérogène apparaît comme une rupture, en autant que dans les années 1980 il devient un principe opératoire et explicite, il n'est pas non plus l'effet d'une génération spontanée. Ainsi compris, il n'est pas une voie d'évitement de la question québécoise. Retracer l'hétérogène, s'en réclamer autrement que comme d'une étiquette à la mode exige en effet que soit relu ce qui n'en porte pas explicitement la marque. Car il ne s'agit pas ici d'amnésie, mais de la transformation de l'identité en « mémoire critique et poétique », selon le mot de Régine Robin (1989 : 101).

\* \* \*

Le projet que Sherry Simon et moi avons articulé sur le théâtre<sup>5</sup> s'inscrit tout à fait dans cette perspective et prolonge notre recherche sur le roman. Nous étudions, pour la période 1977-1989, un certain nombre de champs discursifs afin de déterminer les articulations conceptuelles de la pluralité culturelle. Justement à partir de 1977, année de l'adoption de la loi 101. C'est aussi cette perspective qui m'a poussé à travailler des textes issus d'horizons différents dans un cours appelé les « Voix de Montréal » pour voir comment s'exprimaient le cosmopolitisme et la pluralité culturelle québécoise à partir de l'espace montréalais. Dans un autre cours, « Découvrir l'Amérique : l'espace américain du texte québécois », j'ai cherché à briser la barrière des genres et du temps et même celle des frontières, puisqu'il a été fait appel à des textes de différents genres et époque et de différentes géographies (québécois, acadiens, de Kérouac et amérindiens, etc.) Car l'hétérogène n'est-il pas d'abord une attitude, une aptitude de lecture qui résiste aux réductions, simplifications, cloisonnements, fermetures, censures de toutes sortes, en somme aux clichés, et prend en compte les codes du lecteur ? Il me semble que cette attitude de lecture, de recherche, non seulement est appelée par la situation québécoise actuelle, mais

---

5. Il s'agit du projet de recherche (1992-1995), « Discours de la pluralité culturelle au Québec 1977-1989 », pour lequel nous avons obtenu une subvention du CRSH.

PIERRE L'HÉRAULT

permet encore de faire donner aux textes tout ce qu'ils peuvent donner, de les faire déborder, de les libérer en quelque sorte en les pluralisant.

## Bibliographie

- BEAULIEU, Victor-Lévy (1974), *Don Quichotte de la démanche*, Montréal, L'Aurore. (Coll. « L'amélanchier ».)
- BELLEAU, André (1986), *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- CACCIA, Fluvio (1985a), *Sous le signe du phénix. Entretiens avec 15 créateurs italo-qubécois*, Montréal, Guernica.
- CACCIA, Fluvio (1985b), « Langues et minorité », *Vice versa*, vol. II, n° 3 (mars-avril), p. 10-11.
- CHARRON, François (1982), *La passion d'autonomie. Littérature et nationalisme*, Montréal, Les Herbes rouges.
- D'ALFONSO, Antonio (1990), *Avril ou l'anti-passion*, Montréal, VLB éditeur.
- GODBOUT, Jacques (1975), *Le réformiste. Textes tranquilles*, Montréal, Quinze.
- LAROSE, Jean (1991), *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- LATOUCHE, Daniel (1989), « Le pluralisme ethnique et l'agenda public au Québec », *Revue internationale d'action communautaire / International Review of Community Development*, vol. XX, n° 61 (printemps), p. 11-23.

- LATOUCHE, Daniel (1990), « Le viceversaisme ou l'envers de l'esthétisme », *Vice versa*, n° 28 (avril), p. 44.
- LEBLANC, Gérald (1988), *L'extrême frontière. Poèmes 1972-1988*. Préface d'Herménégilde Chiasson, Moncton, Éditions d'Acadie.
- L'HÉRAULT, Pierre (1991), « Pour une cartographie de l'hétérogène : dérives identitaires des années 1980 », dans Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur, p. 53-114. (Coll. « Études et documents ».)
- MARTEL, Réginald (1989), « Frédéric Gosselin, un romancier de 16 ans », *La Presse*, 8 avril, p. K-1.
- MICONE, Marco (1989), « Speak What », *Jeu*, n° 50 (mars), p. 84-85.
- MORISSET, Jean (1986-1987), « L'exil de soi », *Vice versa*, n° 17 (décembre-janvier), p. 4-5.
- NEPVEU, Pierre (1988), *L'écologie du réel. Mort et naissance de la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Boréal. (Coll. « Papiers collés ».)
- NEPVEU, Pierre (1989), « Qu'est-ce que la transculture ? », *Paragraphes*, n° 2, p. 15-31.
- PELLETIER, Jacques (1986), *L'avant-garde culturelle et littérature des années 1970 au Québec*, Montréal, UQAM. (Coll. « Cahiers du Département d'études littéraires » n° 5.)

- PELLETIER, Jacques (1991), *Le roman national. Néonationalisme et roman québécois contemporain*, Montréal, VLB éditeur.
- PELLETIER, Jacques (1991-1992), « Larose, Godbout ou l'école de mépris », *Lettres québécoises*, n° 64 (hiver), p. 42-43.
- ROBIN, Régine (1983), *La Québécoite*, Montréal, Québec/Amérique.
- ROBIN, Régine (1989), *Le roman mémoriel*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'Univers des discours ».)
- ROYER, Jean (1988), « Victor-Lévy Beaulieu. Inventer son propre bateau », *Le Devoir*, 30 janvier, p. D-8.
- THÉORÊT, France (1982), *Nous parlerons comme on écrit*, Montréal, Les Herbes rouges.



SHERRY SIMON  
Université Concordia

### *L'altérité revisited*

Dans sa présentation du numéro de la revue *Paragraphes* consacré à « Autrement, le Québec » (1989), André Brochu signale le retour dans les années 1980 d'un souci de définir, encore une fois, le « nous » québécois. Le très grand intérêt actuellement accordé aux auteurs issus des communautés culturelles et à toutes les expressions de l'hétérogénéité culturelle dans la littérature québécoise actuelle témoigne de ce mouvement (L'Hérault, 1991). Mais il faut préciser d'emblée que c'est beaucoup moins la littérature « ethnique » qui s'impose comme champ privilégié de recherche que les conceptions d'identité culturelle que véhicule le texte littéraire. En effet, la pluralité culturelle n'est pas la juxtaposition ou l'amoncellement d'unités culturelles autonomes et closes : l'ethnicité n'est pas l'envers réconfortant ou l'écho minoritaire du national. Le national et l'ethnique sont tous deux soumis à ce qu'on peut appeler l'épreuve de la culture, c'est-à-dire la reconnaissance du caractère mouvant, conflictuel, de plus en plus hybride des références et des symboles.

Voici quelques questions qu'il me semble pertinent de poser dans ce champ à la fois vénérable et embryonnaire :

## Qu'est-ce que le pluralisme culturel ? Comment le texte littéraire questionne-t-il les frontières de l'identité culturelle ?

Ces questions supposent une recherche à la fois conceptuelle et textuelle, sur un corpus très varié de textes. Il n'est pas suffisant de déclarer que les frontières identitaires sont en plein mouvement ; il faut préciser les formes et les configurations qu'assume la pluralité culturelle.

Plusieurs voies d'approche sont possibles. Il y a bien entendu l'exploration thématique de l'altérité, telle qu'elle a été amorcée dans une perspective plutôt classique par Laurent Mailhot, par exemple, dans le volet « Autres regards » de son recueil *Ouvrir le livre* (1992), ou à partir de matrices théoriques postmodernes et « postnationales » par Simon Harel, dans *Voleurs de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine* (1989) et par Pierre Nepveu, dans *L'écologie du réel* (1988). Dans le premier cas, le rapport à l'Autre est étudié sans que la structure d'altérité soit elle-même mise en question ; dans le second, c'est la conceptualisation même de l'altérité et de l'altération qui est objet d'étude. Il y aurait également des approches axées sur les aspects formels du texte : le plurilinguisme et l'imaginaire des langues dans le roman québécois, la nature et la cohérence des références. Dans tous ces cas, il s'agirait d'explorer à partir d'un indice identitaire l'articulation des différences. La valeur historique de la langue comme élément *définatoire* de l'identité au Québec donne une

importance stratégique certaine à cet indice. Mais il faut souligner que la langue n'est que l'un des lieux où s'effectue le travail de la représentation culturelle : l'identité sexuelle s'impose comme le site d'une problématique pleinement culturelle (Schwartzwald, 1991). Autour de quels référents, allusions, attributs, la culture (du propre, de l'étranger) se présente-t-elle ? Quels objets culturels sont valorisés (le choix des œuvres du répertoire théâtral, par exemple : le cas Shakespeare en 1988). Comment la communauté est-elle imaginée ? Quels sont les modèles, les tropes, les figures mobilisés à cet effet ?

**Comment définir le contexte historique et discursif qui donne lieu au Québec à une formulation nouvelle de la problématique de la pluralité ?**

Nous avons maintenant suffisamment de recul chronologique pour pouvoir revenir avec profit sur les premières années de la décennie 1980. Il s'agit d'analyser la réception critique de l'écriture minoritaire dans le contexte postréférendaire de la société québécoise, en rapport, particulièrement, aux discours politiques et conceptuels (par exemple, le féminisme). Comment se modifie la représentation du soi identitaire ? Il s'agit ici d'études « inter-discursives » qui étudieraient en parallèle des discours de différents champs : cinéma, politique, littérature.

En effet, pour comprendre la complexité des enjeux qui s'expriment dans les transformations de la

représentation de l'espace culturel québécois, il nous semble essentiel d'adopter une démarche interdiscursive. D'une part, les travaux essentiels de Marc Angenot (1989) et de Pierre Popovic (1990), les analyses pertinentes de Micheline Cambron (1989, pour la période 1967-1976) et de Jacques Pelletier (1986, pour les années 1970) démontrent la très grande valeur heuristique des études interdiscursives, en exposant la complexité, voire les contradictions, du champ des croyances, des discours et des idéologies. Par ailleurs, le travail de notre équipe sur la production romanesque des années 1940 nous a convaincus de la nécessité d'une perspective interdiscursive dans le cadre d'une recherche comme la nôtre. En effet, le discours hypostasié du roman de cette décennie se révèle un piètre « miroir » des relations sociales de la période, en comparaison notamment avec les discours des journaux et des revues littéraires. C'est dans la confrontation des diverses configurations discursives que l'on peut nuancer des affirmations souvent répétées à propos du « retard » des Canadiens français à apprivoiser la modernité urbaine ou à propos du « décalage » entre les mentalités et les réalités socio-économiques.

Nous voyons une certaine analogie entre les reconfigurations discursives qui s'amorcent vers la fin des années 1940 (Popovic) et les changements discursifs et conceptuels qui s'engagent autour des années 1980 au Québec. Alors que Montréal est depuis toujours une ville avec une forte proportion d'immigrants, ce n'est que dans les années 1980 que cette réalité pénètre l'espace culturel francophone – les sciences humaines, la

littérature, le cinéma, le théâtre, etc. Il est facile, à un certain niveau d'analyse, d'identifier les facteurs précipitant ce changement : l'accession du PQ au pouvoir en 1976, la loi 101, l'émergence d'une classe d'entrepreneurs francophones. Mais on comprend moins bien les modalités précises des reconfigurations discursives. Il faut faire ressortir la complexité des rapports interdiscursifs : les positionnements relatifs de divers discours identitaires émergents (et en particulier le féminisme), la coexistence dans un même espace contemporain de « socles » discursifs très anciens (Régine Robin, 1990) et des formulations nouvelles. À l'instar des analyses très fines de Denise Helly (1992) portant sur l'immigration dans les discours des politiciens, il s'agit de montrer la diversité des matrices idéologiques qui soutiennent les discours sur la pluralité culturelle.

**Comment se présentent les rapports entre féminisme et ethnicité ?**

**Allons-nous vers une théorisation générale de la différence ?**

Malgré les convergences évidentes, il reste que sur le plan institutionnel, du moins, le féminisme et l'ethnicité restent souvent des domaines de recherche et d'engagement tout à fait séparés. Chaire d'études, programmes universitaires, publications critiques féministes d'un côté, chaire d'études ethniques, programmes interculturels, critique littéraire ethnique de l'Autre. Rares sont les individus qui passent facilement d'un

contexte à l'autre ; rares sont les ouvrages critiques qui abordent de front les deux problématiques.

Pourtant, malgré la nécessaire diversité des mouvements sociaux et des champs politiques d'intervention, il est évident qu'il y a, sous-jacent à ces luttes, une même problématique de la différence culturelle, de la création et de la légitimation de nouveaux emplacements subjectifs, de nouveaux découpages des frontières de l'espace culturel. En ce qui concerne la réflexion sur la différence dans les sciences sociales, réflexion qui continue d'être tout à fait vivante, il faut reconnaître au féminisme un rôle inaugural. Sur le plan à la fois politique et conceptuel, le féminisme a été le lieu d'un investissement extraordinairement riche de l'exploration de la différence de tout ordre. Toutefois, au cours de la dernière décennie surtout, la réflexion féministe s'est ouverte aux dimensions les plus larges de l'identité culturelle. C'est avant tout à partir de sa sensibilité au « pouvoir de la représentation » que le féminisme a débordé vers une analyse générale des faits de culture, où la culture dans son ensemble est vue comme une machine de production et de contrôle des différences. Ainsi la question de la culture dans son ensemble devient une problématique de la représentation : qui peut représenter ? Quelles voix se font entendre ?

De plus en plus difficile à « localiser », la différence culturelle est souvent à chercher du côté du fragment, des bribes, des traits dispersés. Et pourtant, les grandes causes collectives politiques (qu'elles relèvent de l'état ou des mouvements sociaux) ont besoin de la certitude des identités. Le discours politique de l'iden-

titaire relève d'exigences qui n'ont parfois que peu à voir avec la pluralité réelle des identités au quotidien. Ce qui semble plus paradoxal encore c'est que le pouvoir de nommer et de définir sa différence culturelle viendrait justement au moment où l'évidence de cette différence irait en s'affaiblissant.

Comment la littérature fait-elle comprendre le décalage entre le discours politique et les incertitudes de la culture ?

### *Éléments du contexte*

Les analystes sont d'accord pour affirmer que l'apparition sur la scène littéraire au cours des années 1980 d'un certain nombre d'auteurs d'origines culturelles diverses constitue un fait nouveau dans l'évolution de l'institution littéraire québécoise. Ceci ne veut pas dire, évidemment, qu'il n'existait avant 1980 aucun écrit d'auteurs non canadiens-français au Québec. La nouveauté consiste en la « reconnaissance » de la part de la critique de la pluralité culturelle de l'écriture québécoise. Alors que Montréal a été le foyer d'une importante production littéraire juive durant les années 1950, 1960 et 1970, par exemple, nous savons que ces écrivains (A.M. Klein, Leonard Cohen, Mordecai Richler, etc.) ont choisi l'anglais comme langue d'expression et se sont affiliés à la littérature canadienne-anglaise, voire anglo-américaine. Les frontières des affiliations culturelles ne sont pourtant pas immuables : ces romans – en traduction française – révéleront sans doute des dimensions nouvelles quand elles seront étudiées dans ce nouveau contexte.

La prise de conscience à laquelle nous faisons référence date essentiellement du début des années 1980. En effet, 1983 fait figure d'année clé dans l'évolution de la critique : paraissent en cette année *Les études ethniques au Québec* de Gary Caldwell (1983), *Quêtes*, textes d'auteurs italo-québécois de Fulvio Caccia et Antonio d'Alfonso (1983) ainsi qu'un premier dossier consacré à l'écriture minoritaire dans la revue *Spirale*. La revue *Vice versa*, dont les pages serviront de lieu privilégié à l'expression des débats autour de la « transculture », voit le jour en 1983.

Par l'existence de la revue *Vice versa* et les activités d'animation culturelle qu'elle organise, ainsi que par la maison d'édition Guernica (dirigée par Antonio d'Alfonso) et le succès remporté par les œuvres théâtrales de Marco Micone, la communauté italo-québécoise acquiert une visibilité particulière dans ce contexte. Bien que très active sur le plan littéraire, la communauté haïtienne, en tant que groupe, s'impose moins sur la scène culturelle québécoise. Toutefois, les œuvres de Gérard Étienne, de Dany Laferrière, de Jean Jonassaint, d'Émile Ollivier sont abondamment commentées dans la presse. *La parole métèque*, revue féministe, fondée en 1987 et prenant en quelque sorte la relève de la défunte *Vie en rose*, fait parler des écrivaines de toutes origines et notamment les femmes d'origines maghrébine, libanaise et égyptienne.

Au cours des dernières années, l'intérêt pour les auteurs d'origines culturelles diverses est allé en s'accroissant et a pris des formes institutionnelles inédites. Pour Régine Robin, les « transformations

linguistiques, lexicales, même syntaxiques, une hybridité culturelle affirmée, de nouveaux types d'écriture » (1989b : 9) résulteront sans doute de l'intégration des écritures immigrantes à la littérature québécoise. Mais Pierre Nepveu ajoute une mise en garde : il est essentiel d'éviter que la « transculture » devienne synonyme de confusion et qu'elle soit toujours définie comme un mode qui vient d'ailleurs. Il faut une « réappropriation d'une québécité elle-même transculturelle » (1989 : 27).

C'est dans ce sens qu'il est à prévoir que la problématique de « l'écriture migrante » deviendra de plus en plus celle de la littérature québécoise dans son ensemble.

## Bibliographie

- ANGENOT, Marc (1990), *1889. Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'univers des discours ».)
- BROCHU, André (1989), « Présentation. Autrement, le Québec », *Paragraphes*, n° 2, p. 3-4.
- CALDWELL, Gary (1983), *Les études ethniques au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CAMBRON, Micheline (1989), *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976). Essai*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- HANDLER, Richard (1988), *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, London and Madison, University of Wisconsin Press.
- HAREL, Simon (1989), *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Longueuil, Le Préambule. (Coll. « L'univers des discours ».)
- HELLY, Denise (1992), *L'immigration pour quoi faire ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- JAMESON, Fredric (1990), *Postmodernism or the Cultural Logic of Late Capitalism*. Durham, Duke University Press.

- L'HÉRAULT, Pierre (1991), « Pour une cartographie de l'hétérogène : dérives identitaires des années 1980 », dans Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ éditeur. (Coll. « Études et documents ».)
- MAILHOT, Laurent (1992), *Ouvrir le livre*, Montréal, L'Hexagone. (Coll. « Essais littéraires ».)
- NEPVEU, Pierre (1989), « Qu'est-ce que la trans-culture ? », *Paragraphes*, n° 2, p. 15-31.
- PELLETIER, Jacques (1986), *L'avant-garde culturelle et littéraire des années 1970 au Québec*, Montréal, UQAM. (Coll. « Cahiers du Département d'études littéraires », n° 5.)
- POPOVIC, Pierre (1990), « La contradiction du poème. Discours social et poésie au Québec de 1948 à 1953 ». Thèse de doctorat, Département d'études françaises, Université de Montréal.
- ROBIN, Régine (1989a), *Le roman mémoriel*, Longueuil, Éditions du Préambule.
- ROBIN, Régine (1989b), « À propos de la notion kafkaïenne de "littérature mineure" : quelques questions posées à la littérature québécoise », *Paragraphes*, n° 2, p. 5-14.
- SCHWARTZWALD, Robert (1991), « (Homo)sexualité et problématique identitaire », *Fictions de l'identitaire au Québec*, dans Sherry SIMON, Pierre L'HÉRAULT, Robert SCHWARTZWALD et

SHERRY SIMON

Alexis NOUSS, Montréal, XYZ éditeur. (Coll.  
« Études et documents ».)

SIMON, Sherry, Pierre L'HÉRAULT, Robert  
SCHWARTZWALD et Alexis NOUSS (1991),  
*Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal,  
XYZ éditeur. (Coll. « Études et documents ».)

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Louise Milot et François Dumont,<br>Présentation                                                   | 7  |
| Pierre Hébert,<br>Les études littéraires québécoises :<br>par où continuer ?                       | 11 |
| Lucie Robert,<br>L'avenir de la recherche sur la littérature<br>québécoise. Miser sur le collectif | 29 |
| Robert Major,<br>Le chercheur, le critique, le public                                              | 49 |
| Agnès Whitfield,<br>Recherche, sujets et plaisir : repenser la relation                            | 73 |
| Jacques Pelletier,<br>La recherche en littérature québécoise :<br>que faire ?                      | 95 |

|                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Yolande Grisé,<br>Pistes de réflexion sur l'avenir de la recherche<br>en littérature québécoise                                                          | 115 |
| Jean Cléo Godin,<br>Textes, intertextes, <i>exogenèse</i> et <i>endogenèse</i>                                                                           | 131 |
| Manon Brunet,<br>Bilan et propositions pour la recherche sur la<br>littérature québécoise du XIX <sup>e</sup> siècle : espaces<br>textuels et théoriques | 147 |
| Jacques Michon,<br>Quelques propositions sur la recherche en<br>littérature québécoise                                                                   | 195 |
| Pierre Popovic,<br>Littérature et sociocritique au Québec :<br>horizons et points de fuite                                                               | 207 |
| Pierre L'Hérault,<br>L'espace transfrontalier de la recherche                                                                                            | 241 |
| Sherry Simon,<br>L'altérité <i>revisited</i>                                                                                                             | 261 |



Achevé d'imprimer  
pour le compte de Nuit blanche éditeur  
sur les presses des Ateliers graphiques  
Marc Veilleux inc  
en novembre 1993



*Manon Brunet, Jean Cléo Godin, Yolande Grisé,  
Pierre Hébert, Pierre L'Hérault, Robert Major,  
Jacques Michon, Jacques Pelletier, Pierre Popovic,  
Lucie Robert, Sherry Simon et Agnès Whitfield.*

*sous la direction de  
Louise Milot et François Dumont*

SÉRIE « SÉMINAIRES »

N<sup>o</sup> 5

LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE  
EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE (CRELIQ)  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**NUIT BLANCHE ÉDITEUR**

ISBN 2-921053-11-X



9 782921 053112